



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Digitized by Google

Bh-1-919



**BIBLIOTHÈQUE
LATINE-FRANÇAISE**

PUBLIÉE

PAR

C. L. F. PANCRUCHE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE
Rue des Poitevins , n° 14.

FABLES DE PHÈDRE

TRADUCTION NOUVELLE

PAR M. ERNEST PANCKOUCKE.



Non vi è lupo, non vi è agnello, non
vi è volpe nelle mie favole, di cui non abbia
io conosciuto l'originale nella natura.

(Rossi.)



PARIS

C. L. F. PANCKOUCKE

MEMBRE DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR
ÉDITEUR, RUE DES POITEVINS, N° 14.

M DCCC XXXIV.

NOTICE SUR PHÈDRE.



LES écrivains de l'antiquité¹, qui ont fait mention des auteurs d'apologues, semblent s'être entendus entre eux pour dérober à la postérité le nom du fabuliste romain. Ne pouvant donc puiser dans aucune source authentique des documens sur la vie de Phèdre, c'est dans ses écrits que nous allons chercher nos conjectures : nous espérons qu'elles serviront à faire disparaître l'obscurité qui, jusqu'à présent, a enveloppé notre poète.

Phèdre naquit en Thrace ; lui-même nous l'apprend dans le prologue du troisième livre :

Ego, litteratæ qui sum propior Græciæ,
Cur somno inerti deseram patriæ decus?

1. QUINTILIEN, liv. v, ch. 11; AULU-GELLE, *Noct. att.*, II, 28;
MACROB., *in Somn. Scip.*, lib. I, cap. 2.

*Threissa quum gens numeret auctores suos,
Linoque Apollo sit parens, Musa Orpheo* ¹.

Ce dut être dans le voisinage de la Macédoine, comme l'indiquent ces autres vers du même prologue :

*Ego, quem Pierio mater enixa est jugo,
In quo tonanti sancta Mnemosyne Jovi,
Fecunda novies, artium peperit Chorūm* ².

Quelques critiques, s'appuyant sur ce passage, ont soutenu que Phèdre était plutôt Macédonien que Thrace, parce qu'à une certaine époque le mont Piérius fit partie de la Macédoine. Nous n'insisterons pas sur la subtilité de leur interprétation, elle nous semble dépourvue d'intérêt ³. Nous ne les suivrons pas davantage dans les suppositions tout-à-fait arbitraires qu'ils font sur les parens de Phèdre, sur ses premières années, sur les événemens qui le privèrent de la liberté et l'amènerent en Italie. Il fut un des affranchis de l'empereur Au-

1. Vers 54, page 98.

2. Vers 17, page 96.

3. Voir la note 2 du livre III, page 282.

guste ; c'est tout ce que nous apprend le titre de ses Fables : *Phædri Augusti liberti liber fabularum.*

Ces vers de l'épilogue du livre III ,

Ego , quondam legi quam puer sententiam ,
Palam mutire plebeio piaculum est ,

dont le dernier est une sentence du *Télephe d'Ennius* , prouvent bien qu'il a dû apprendre la langue romaine dès l'âge le plus tendre.

Nous croyons ne pas nous éloigner de la vérité , en disant que Phèdre est né environ dix ans avant Jésus-Christ , c'est-à-dire la vingt-deuxième année du règne d'Auguste .

Ce vers de la fable 10 du livre III ,

Narrabo tibi , memoria quod factum est mea ,

a fait penser à plusieurs savans que Phèdre avait écrit ses fables sous Auguste . Mais cette opinion est inadmissible , car il est évident que les trois premiers livres ont paru seulement plusieurs années après la mort de Séjan .

Phèdre voulut voir l'effet que produirait à Rome ce genre d'ouvrage dont on n'avait eu encore aucun exemple : aussi, ce fut sous les auspices du nom célèbre d'Ésope qu'il publia ses fables, et ce n'est que plus tard, vers le milieu du règne de Claude, qu'il donna son quatrième livre, puis enfin le cinquième, où l'on peut voir que la plupart des sujets traités sont dus à son imagination. Ce dernier livre n'a point d'épilogue ; aussi, plusieurs commentateurs ont-ils pensé qu'il n'était point terminé : mais il nous semble que l'on n'a pas assez réfléchi sur le sens que présente la fable 10, intitulée : *le Chasseur et le Chien*. Phèdre était dans un âge avancé lorsqu'il écrivit cette fable ; et les vers suivans tiennent lieu d'un épilogue :

Non te destituit animus, sed vires meæ.

Quod fuimus laudasti, jam damnas quod sumus.

Hoc cur, Philetæ, scripserim, pulchre vides.

Notre opinion est donc que Phèdre n'a pas écrit d'autres fables ; mais nous croyons aussi que sa plume mordante avait cherché à stigma-

tiser les vices de cette époque , et qu'il se sera attiré la haine de Séjan par quelque satire. De là , à n'en pas douter , sont venues toutes les persécutions auxquelles il a été en butte , et il ne faut pas chercher dans ses fables des allusions qu'il n'a jamais eu l'intention de faire. Ne dit-il pas ¹ :

Suspicio si quis errabit sua,
Et rapiet ad se, quod erit commune omnium,
Stulte nudabit animi conscientiam.
Huic excusatum me velim nihilominus :
Neque enim notare singulos mēns est mihi ,
Verum ipsam vitam et mores hominum ostendere?

Pourquoi donc plusieurs commentateurs ² ont-ils pensé trouver un motif de ces persécutions dans les deuxième et sixième fables du premier livre ? Dans l'une , ils prétendent que Phèdre a voulu désigner Tibère retiré à Caprée , devenu l'objet du mépris public , et n'étant plus que le soliveau envoyé par Jupiter comme roi aux grenouilles ² : dans l'autre ,

1. Prol. , liv. III , vers 45 , page 98.

2. BROTIER , DESBILLONS , etc. Voyez *Histoire abrégée de la littérature romaine* , par F. Schœll , t. II , p. 345. Paris , 1815.

qu'il a fait allusion au mariage que projetait Séjan avec Livie¹, veuve du fils de Tibère. Ils paraissent tous avoir oublié ce que Phèdre dit de Séjan dans son prologue du troisième livre²:

Quod si accusator alius Sejano foret,
Si testis alius, judex alius denique,
Dignum faterer esse me tantis malis,
Nec his dolorem delenirem remediis.

Certes, si Séjan eût vécu alors, Phèdre n'aurait pas écrit ces vers³. On ne peut nous objecter que les deux premiers livres de ses fables ont pu paraître isolément, et sous le règne de Tibère, parce qu'il existe entre ces livres et le troisième une liaison incontestable, et qu'on ne remarque pas dans les deux autres. En

1. Ou *Livilla*.

2. Vers 41, page 96.

3. Suétone, en rappelant tous les crimes du règne de Tibère, parle ainsi des écrivains qui étaient accusés d'avoir voulu, dans leurs ouvrages, faire quelques allusions à cet empereur :

Omne crimen pro capitali receptum, etiam paucorum simpli-ciumque verborum. Objectum est poetæ, quod in tragœdia Agamemnonem probris lacessisset : objectum et historicō, quod « Brutum Cassiumque ultimos Romanorum » dixisset : animadver-sum est statim in auctores, scriptaque abolita, quamvis probarentur ante aliquot annos, etiam Augusto audiente, recitata. (SUET., in Tiberio, t. I, p. 432, Bibl. Lat.-Franc., 1830.)

effet , ce n'est que dans l'épilogue du troisième livre que notre poète manifeste l'intention de s'arrêter, pour laisser, dit-il , matière à ceux qui voudraient s'exercer dans ce genre de poésie¹.

Cependant , la mort de Séjan ne mit point un terme aux persécutions que Phèdre devait souffrir : il paraît que , sous le règne de Claude , de hauts personnages se chargèrent de poursuivre contre lui les implacables vengeances du ministre de Tibère ; et c'est pourquoi nous le voyons implorer la justice d'un patron qu'il ne nomme pas , mais que nous pensons devoir être Eutyche² :

Sæpe impetravit veniam confessus reus :

Quanto innocentius justius debet dari?

.....

Decerne quod religio , quod patitur fides ,

Et gratulari me fac judicio tuo.

Phèdre ne s'explique pas davantage sur la nature de l'accusation qui lui était intentée : nous avons exposé plus haut quelle était notre

1. Épil. , liv. III , vers 1 , page 144.

2. Épil. , liv. III , page 144.

opinion à cet égard. Mais s'il eut des ennemis acharnés, il eut aussi des amis dévoués, parmi lesquels il nomme Eutyche, Particulon et Philetus.

Le premier, auquel il dédia son troisième livre, semble, d'après les expressions employées par le poète, avoir été un personnage revêtu de fonctions importantes, et jouissant dans l'état d'un certain crédit.

Particulon, à qui il adresse son quatrième livre, l'apprécia dignement¹:

Mihi parta laus est, quod tu, quod similes tui,
Vestras in chartas verba transfertis mea,
Dignumque longa judicatis memoria.

Les noms de ces amis de Phèdre sont tous d'origine étrangère, et on pense, d'après quelques inscriptions qui sont parvenues jusqu'à nous, qu'ils étaient des affranchis employés à la cour de Claude.

Toutefois, nous ne voyons pas que Phèdre ait cherché à profiter de ces liaisons pour briguer les faveurs de la fortune : loin de

¹. Liv. iv, page 150.

là , il dit lui-même que jamais son cœur ne fut occupé du désir de s'enrichir¹ :

Curamque habendi penitus corde eraserim.

Ce qui se passait sous ses yeux eût suffi d'ailleurs pour lui en ôter l'envie. La fable de *l'Homme et l'Ane*² vient se joindre aux témoignages de Suétone et de Tacite : alors on n'était pas riche impunément. Aussi notre fabuliste termine-t-il en disant :

Hujus respectu fabulæ deterritus,
Periculosum semper vitavi lucrum.

Heureux de sa médiocrité , il recherchait avec ardeur le commerce des Muses ; et , fort de la conscience de son talent , il pressentait que la postérité devait un jour lui rendre justice³ :

Ergo hinc abesto livor : ne frustra gemas ,
Quoniam sollemnis mihi debetur gloria.

On ne sait ni le temps ni aucune particula-

1. Prol. , liv. III , vers 21 , page 96.

2. Liv. v , fable 4.

3. Prol. , liv. III , page 98.

rité de la mort de Phèdre. Cependant il est hors de doute qu'il vécut jusqu'à la fin du règne de Claude : ce qui nous semble clairement démontré par l'époque à laquelle il a publié ses fables.

DES MANUSCRITS DE PHÈDRE.

ON n'a découvert jusqu'à présent que trois manuscrits de Phèdre :

- 1^o. LE MANUSCRIT PITHOU,
- 2^o. LE MANUSCRIT DANIEL,
- 3^o. LE MANUSCRIT DE REIMS.

Quant aux trois autres ouvrages connus sous les noms de

- Manuscrit Perotti,*
Manuscrit de Dijon,
Manuscrit Weissembourg,

c'est improprement qu'on les appelle manuscrits de Phèdre; le premier est un recueil de fables de divers auteurs, et les deux autres renferment, non pas le texte de Phèdre, mais des fables imitées et entièrement dénaturées.

Nous croyons qu'il sera intéressant pour nos lecteurs de leur offrir quelques détails sur chaque manuscrit en particulier.

1^o. MANUSCRIT PITHOU.

Les calvinistes, en 1562, ayant pillé la bibliothèque de Saint-Benoît-sur-Loire, tous les ouvrages qu'elle renfermait furent dispersés et vendus à vil prix. Pierre Daniël, avocat d'Orléans¹, s'empressa d'acheter beau-

1. P. Daniel, baily de la justice temporelle de l'abbaye de St-Benoît-sur-Loire, était un homme d'une vaste érudition. Il a

coup de ces livres précieux, et l'on croit que ce fut ainsi qu'il devint possesseur de deux manuscrits de Phèdre¹.

François Pithou², jurisconsulte distingué, acquit de Pierre Daniel un de ces manuscrits, et il est à présumer, dit M. Adry, que le vendeur dont les titres n'étaient pas merveilleusement constatés, exigea de l'acheteur un silence qu'il lui garda fidèlement³. En effet, MM. Pithou n'ont jamais parlé de l'origine de leur manuscrit.

Quoi qu'il en soit, François Pithou, ne pouvant s'occuper de la publication des fables de Phèdre, en chargea son frère Pierre Pithou en 1595⁴. Ce savant, nommé à juste titre le *Varron de la France*, fit avec soin une copie de ce manuscrit, annota les passages obscurs, et livra son travail à l'impression⁵. Mais la peste s'étant

donné plusieurs éditions des auteurs latins, et ce fut lui qui trouva l'*Aulularia Plauti*, qu'il fit imprimer en 1564. — Mort en 1603. (*MORÉRI*, tom. IV, part. 2, pag. 31.)

1. *Voyez Dissertation sur les quatre manuscrits de Phèdre*, par Adry. (*Magasin encyclopédique*, sixième année, 1800, tom. II, pag. 441 et suiv.)

2. François Pithou, avocat au parlement de Paris, naquit à Troyes en 1544. Il a travaillé avec son frère à la plupart des ouvrages que ce dernier a donnés au public. — Mort en 1621. (*MORÉRI*, tom. VIII, pag. 385.)

3. *Dissertation Adry*, pag. 444.

4. Pierre Pithou naquit à Troyes en 1539. Il a composé plusieurs ouvrages sur le droit civil et canonique, et enrichi la république des lettres d'un grand nombre d'auteurs qu'il a tirés de l'obscurité. On peut le regarder comme le principal auteur de la satire *Ménippée*. — Mort en 1596.

5. *Voyez GROSLEY*, *Vie de P. Pithou*, avec quelques mémoires sur son père et ses frères; 2 vol. Paris, 1756; *GUILL. CAVELIER*, tom. I, pag. 364. — M. Berger de Xivrey a fait, dans sa préface,

déclarée à Paris , il fut forcé de fuir cette ville , et il vint se réfugier à Troyes , son pays natal.

« Afin de s'y ménager , dit Grosley ¹ , un amusement de son goût , et mettre ce voyage à profit pour le public , il avait retiré le *Phèdre* des mains de Patisson ² pour le faire imprimer à Troyes , sous ses yeux , par Jean Oudot , imprimeur de cette ville....

« J'ai cette édition ; elle est de 70 pages in - 12 , en caractère italique , avec les titres en romain , le tout exécuté d'une manière à faire honneur à l'ancienne typographie de Troyes. Elle fut terminée en août 1596....

« Tous les savans de Rome ³ eurent pour cette nouveauté l'empressement qu'elle méritait : elle les mit d'abord en défaut. La crainte de compromettre leur sagacité suspendit leurs jugemens et les empêcha de reconnaître au premier coup d'œil , dans les fables de Phèdre , la latinité du siècle d'Augste. Leur délicatesse et leurs scrupules , à cet égard , étaient justifiés par une infinité de supercheries dont de très-habiles gens avaient été dupes. Mais l'examen réfléchi de ces fables , le style de l'auteur , le nom de l'éditeur , levèrent bientôt ces

pag. 8 , une erreur qu'il nous semble important de relever. Il dit : « Cet heureux hasard consiste dans la découverte faite en 1596 par François Pithou d'un manuscrit de Phèdre... » Nous ne savons pas au juste l'époque de la découverte du manuscrit de Phèdre ; mais il est hors de doute que François Pithou l'ait connu dès 1594 , puisqu'il le donna à son frère en 1595.

1. Page 369.

2. Imprimeur de Paris.

3. GROSLEY , tom. 1 , page 373.

scrupules, et Phèdre reparut à Rome avec plus d'éclat que la première fois qu'il y avait publié ses œuvres.

« Les fables de Phèdre furent le dernier présent dont Pierre Pithou enrichit la république des lettres; il ne survécut que deux mois à l'édition de ces fables¹. Dire que la découverte de ce petit volume appartient à François Pithou, c'est dire que la république des lettres lui a infiniment plus d'obligation qu'à tant de gens dont les ouvrages remplissent des in-folio; souvent il est plus glorieux de conserver que de créer : rien de si commun que les écrivains ; rien de si rare que les chefs-d'œuvre. »

Ce manuscrit de Phèdre appartient aujourd'hui à M. Le Peletier de Rosanbo. En 1830, M. Berger de Xivrey a publié une édition très-remarquable de ce manuscrit².

Nous pensons qu'on nous saura gré de donner ici quelques détails sur le manuscrit Pithou, et nous ne

1. GROSLEY, page 375, tom. I.

Cette première édition de Phèdre est intitulée : « *Phædri Augusti liberti fabularum Æsopiarum lib. v, nunc primum in lucem editi. Augustobonæ Tricassium, excudebat Joan. Odotius, typog. regius, anno 1595 DVCVI.* »

Grosley dit, tom. II, pag. 223 : « Dans les livres de François Pithou, j'ai oublié de rappeler le *Phèdre* que son frère avait donné au public, en 1594, sur un manuscrit qu'il tenait de lui. » — Il y a ici une faute d'impression; il fallait mettre 1596.

2. Le lecteur qui voudra apprendre de quelle manière ce manuscrit est passé entre les mains de M. de Rosanbo, n'a qu'à consulter la préface de l'édition de *Phèdre* donnée par M. Berger de Xivrey : *Phædri Aug. liberti fabularum Æsopiarum libros quatuor.... etc..... Parisiis, excudebat Ambrosius Firminus Didot, 1830.*

pouvons mieux faire que de laisser parler M. Berger de Xivrey¹ :

« Le manuscrit de Phèdre n'est pas plus récent que le x^e siècle ; il est tout entier d'une très-belle conservation. L'écriture est de la plus grande régularité ; c'est cette minuscule arrondie du x^e siècle que les calligraphes de Florence imitèrent au xvi^e, mais en diminuant la dimension des lettres, et en ornant les majuscules de jolies arabesques, tandis que les manuscrits des ix^e et x^e siècles n'ont le plus souvent aucune espèce d'ornement. C'est le cas de celui-ci. Les grandes lettres du commencement des fables sont des majuscules toutes simples, écrites avec pureté, et ayant environ trois ou quatre fois la hauteur des autres lettres : elles sont d'une encre rouge, et tirant sur le violet. Les titres sont d'un beau rouge, ce qui indique facilement à l'œil la séparation des fables ; car, du reste, ils sont écrits à la suite du dernier mot de la fable précédente².... La séparation des vers n'est nullement indiquée. Les mots y sont ou réunis, ou bien séparés, tantôt régulièrement, tantôt à contresens, comme dans le commencement : *hance go polivi...*

« Les lettres *l* et *i* ou *j*³, au commencement des mots, sont absolument pareilles ; ce qui fait que *jocus* ne peut se distinguer de *locus* que par le sens.

« L'*e* y est assez souvent substitué à l'*i*, le *b* au *v*, et l'*o* à l'*u*.

« Les principales abréviations sont, un — au dessus

1. Édition de *Phèdre* de M. Berger de Xivrey, page 54.

2. *Idem*, page 55.

3. *Idem*, page 56.

de la voyelle, à la place de la lettre *m*, le même trait pour indiquer la duplication des consonnes, et sur l'*e* pour *est*, *q* pour *que*; conjonction copulative.

« Ce signe : pour la terminaison *us* aux datifs pluriels, après un *b*. »

M. Berger de Xivrey a joint à son édition un *fac-simile* d'une page du manuscrit.

2^o. MANUSCRIT DANIEL.

Ce manuscrit, connu parmi les savans sous le nom de *Vetus Danielis chartula*, est un de ceux qui furent recueillis par Pierre Daniel lors du pillage de la bibliothèque de Saint-Benoît-sur-Loire.

A la mort de Pierre Daniel, deux de ses amis, Jacques Bongars et Paul Petau¹, achetèrent sa bibliothèque. Le manuscrit de Phèdre se trouva dans la part de ce dernier; c'est pourquoi on l'a appelé depuis *Petaviensis codex*.

La reine Christine de Suède, à la vente de Paul Petau, acheta le *Phèdre* avec beaucoup d'autres manuscrits, et les fit transporter à Stockholm; mais, en mourant, elle légua sa bibliothèque au pape Alexandre VIII². Il est bien probable que ce manuscrit est aujourd'hui au Vatican³.

1. Paul Petau, homme de lettres, grand antiquaire et conseiller au parlement de Paris. Il a laissé plusieurs ouvrages remarquables.
— Mort en 1614.

2. Tout le monde sait que Christine est morte à Rome en 1689, et qu'elle fut inhumée en l'Église de St-Pierre.

3. Voyez le *Voyage littéraire* des pères dom Martenne et dom Durand, tome 1, page 66. Mais dom Cl. Étiennot de la Serre, dans une lettre où il fait l'historique de St-Benoît-sur-

Ce manuscrit n'est réellement qu'un fragment ; car il ne contient qu'une partie du premier livre, et des variantes depuis la première jusqu'à la vingt-unième fable¹. Le P. Desbillons, qui en a parlé, ne désigne pas le siècle auquel il peut appartenir².

3^e. MANUSCRIT DE REIMS.

Pierre Pithou avait fait distribuer des exemplaires de son *Phèdre* à plusieurs de ses amis, et en avait envoyé au P. Sirmond, qui était alors à Rome³.

Douze ans après, en 1608, le P. Sirmond vit à Reims un autre manuscrit de Phèdre⁴; il le collationna

Loire, tom. I, pag. 461, dit que les livres de P. Petau sont encore à Stockholm.

1. M. de Xivrey dit, en parlant de ce manuscrit : « Ce n'est qu'un fragment contenant seulement les vingt-une premières fables du deuxième livre. » Il y a ici une erreur, car il ne s'agit pas ici du deuxième livre, mais du premier. Le deuxième livre ne contient que huit fables, un prologue et un épilogue. (Voyez dans la Préface de M. Berger de Xivrey, page 9.)

2. Voyez M. ADRY, dissertation, pag. 443, 444, et *Journal des Savans*, décembre 1830, notice de M. Daunou, page 749.

3. Jacques Sirmond, jésuite célèbre par son érudition, et confesseur de Louis XIII, roi de France. En 1590, il fut appelé à Rome par le père Aquaviva, général de sa compagnie, dont il fut secrétaire pendant plus de seize ans. Il a composé un grand nombre d'ouvrages, et l'on compte plus de quarante auteurs ecclésiastiques qu'il a donnés au public avec des notes. (Voy. MORÉRI, tom. IX, pag. 455.)

4. Grosley dit dans ses *Éphémérides troyennes* : « Ce manuscrit, format d'in-8° très-allongé, est en vélin ou parchemin. L'écriture paraît être du ix^e siècle. » Mais l'opinion des savans est que ce manuscrit doit appartenir au x^e siècle.

sur l'édition de Pierre Pithou, copia les variantes, et les donna à Rigault, qui, en 1617, publia une nouvelle édition de *Phèdre*¹.

On a long-temps cru que ce manuscrit avait été brûlé lors de l'incendie qui, en 1774, ravagea la bibliothèque de Reims; mais il paraît qu'il avait été apporté à Paris quelque temps avant ce sinistre évènement, et qu'il a été vu à la Bibliothèque royale.

Voici, à ce sujet, quelques éclaircissements qu'on nous a communiqués :

« Il existait dans les livres de feu M. Dacier un *Phèdre*, édition Rob. Étienne; il contenait, outre deux notes de M. Dacier et de M. de Foncemagne, une lettre de dom Vincent, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Rémi de Reims, à M. de Foncemagne, en date du 31 octobre 1769, dans laquelle il rappelle celle² qui se trouvait jointe à un exemplaire de *Phèdre* qui a été pris à la bibliothèque.

« Outre la feuille volante sur laquelle est écrite cette lettre, il y a encore un *fac-simile* du manuscrit de Reims calqué par dom Vincent sur un feuillet de papier vernis.

« La note de M. de Foncemagne affirme que le manuscrit de Reims n'avait pas été brûlé, ainsi que le croyait dom Vincent, mais qu'il a été retrouvé à la Bibliothèque royale. Ce que M. de Foncemagne en dit

1. Nicolas Rigault, appelé par les commentateurs Rigalius, garde de la Bibliothèque du roi, conseiller au parlement de Metz, a laissé des commentaires sur plusieurs auteurs latins. — Mort en 1654.

2. C'est la lettre que cite M. Berger de Xivrey dans sa préface, page 78.

prouve évidemment que ce n'est pas celui de M. de Rosanbo, auquel rien ne manque, et où le texte de Phèdre est suivi d'un traité *De monstris*¹. L'écriture aussi diffère, ainsi qu'on peut le voir par le *fac-simile* de M. de Rosanbo. Enfin la partie calquée par dom Vincent contient plusieurs variantes notables avec le manuscrit de M. de Rosanbo, qui auraient été remarquées par M. de Foncemagne. »

Note de la main de M. Dacier,

Écrite sur le *Phèdre*, édit. de R. Étienne.

La bibliothèque de Saint-Rémi de Reims possédait, avant l'incendie qu'elle a éprouvé en 1774, un manuscrit de Phèdre, autre que celui de Pithou. On trouvera à la tête de ce volume un échantillon de l'écriture du manuscrit qui m'a été envoyé autrefois de Reims, par dom Vincent, bibliothécaire de Saint-Rémi. J'y ai joint la lettre par laquelle il m'annonçait en même temps un pareil échantillon de l'écriture d'un manuscrit du *Querolus*, qui a péri comme le Phèdre. J'ai placé cet échantillon à la tête de mon exemplaire du *Querolus*. Ces deux morceaux sont aujourd'hui tout ce qui reste des deux manuscrits.

Note de la main de M. de Foncemagne,

Écrite sur le *Phèdre*, éd. R. Étienne.

Depuis que cette note a été écrite, on a recouvré à la Bibliothèque du roi l'exemplaire de Reims, qui avait été tiré de la

1. Dans les *Éphémérides troyennes*, pour l'année 1765, Grossley dit, en parlant de la bibliothèque de Troyes : « Elle eut autrefois le manuscrit unique des fables de Phèdre, sur lequel P. Pithou les avait données au public : ce manuscrit est passé, on ne sait comment, chez les pères bénédictins de St-Rémi de Reims. » Tout ce qui a été dit détruit entièrement cette assertion.

bibliothèque de Saint-Remi, long-temps avant l'incendie. Il m'a été communiqué : l'écriture est la même que celle de l'échantillon ci-joint. Mais ce manuscrit est incomplet : les deux dernières fables et l'épilogue du 4^e livre et tout le 5^e y manquent.

Note de la main de M. de Foncemagne.

J'ai placé à la tête de mon exemplaire de *Querolus* (édition de 1564) l'échantillon du manuscrit de Reims, dont il est parlé dans cette lettre.

*Lettre de dom Vincent, bibliothécaire de Saint-Remi de Reims,
à M. de Foncemagne. Le 31 octobre 1769.*

MONSIEUR,

Je n'ai point oublié le *specimen* que vous m'avez fait l'honneur de me demander, de notre manuscrit de Phèdre, et de la comédie intitulée *Querolus*, ou *Aulularia*, qui y est jointe. Je crois que vous n'aurez point de peine à vous persuader que l'écriture est du huitième siècle, ou, au plus tard, du commencement du neuvième. J'ai copié, Monsieur, ligne pour ligne, et le moins mal qu'il m'a été possible : j'ai conservé la grosseur des lettres, laquelle varie quelquefois : mais peu accoutumé à ce genre d'écriture, et la plume glissant naturellement sur les papiers transparents, je n'ai pu donner à la lettre du manuscrit toute la netteté qu'elle présente. Du reste, la ponctuation, l'orthographe, etc., tout est exactement copié. Ces papiers mêmes forment, dans leur longueur, la page écrite. Que ne puis-je, Monsieur, vous donner des marques plus étendues et plus circonstanciées des sentimens de mon estime, et de la reconnaissance que j'ai aux lumières que vous avez répandues sur notre histoire ! J'y joins en particulier mes remercimens pour la complaisance avec laquelle vous avez bien voulu vous occuper de mes brouillons.

J'ai l'honneur d'être, etc.

D. X. VINCENT.

Nous joignons à notre édition le *fac-simile* du manuscrit de Reims, découvert par le P. Sirmond, afin que les savans puissent le comparer avec celui que nous a donné M. Berger de Xivrey.

Il y a tout lieu d'espérer que les recherches que fait maintenant M. Champollion - Figeac, conservateur à la Bibliothèque royale, pour découvrir ce manuscrit, seront couronnées de succès.

Manuscrit Perotti ¹.

Nic. Perotti, vers 1460, fit pour son neveu un recueil de fables d'Ésope, de Phèdre, d'Avienus, auxquelles il en joignit quelques-unes de sa façon; et, pour ne pas être accusé de plagiat, il eut soin de dire en tête de son ouvrage :

Non sunt hi mei, quos putas, versiculi;
Sed *Æsopi* sunt, et *Avieni* et *Phædri*.
Collegi ut essent, *Pyrrhe*, utiles tibi....
* * * * *
Sæpe versiculos interponens mœos,
Quasdam tuis quasi insidias auribus, etc.

1. Nicolas Pérot, ou Perotti, nommé en 1458 archevêque de Manfredonia, où a été transféré le siège de Siponte dans le royaume de Naples. Ce prélat, savant distingué, nous a laissé plusieurs ouvrages, entre autres un commentaire sur Martial intitulé : *Cornucopia, seu latinæ linguæ commentarii*, et un Recueil de fables de plusieurs auteurs, dédié à son neveu Pyrrhus Perotti.
— Mort en 1480.

2. Il y a dans cet intervalle dix-neuf vers dont on ne peut lire que le premier mot, le manuscrit étant dans le plus mauvais état.



Comme cet ouvrage n'avait été composé que pour l'éducation de son neveu, il resta long-temps dans l'oubli, et ne fut découvert qu'au commencement du XVIII^e siècle.

Mais les savans, qui ne connaissaient de Perotti que son *Commentaire sur Martial*, qui fut d'ailleurs publié après sa mort, ayant remarqué qu'en parlant de ces mots, *Palladis arbor*, vers 7, *Epig.* 77, liv. 1^{er}, Perotti dit : *Allusit ad fabulam quam nos ex Avieno* (il a voulu mettre *ex Phædro*) *in fabellas nostras adolescentes jambico carmine transtulimus*; et cite la fable 6, *Arbores in deorum tutela* (*Phèdre*, liv. III, fab. 17), ont conclu de là, les uns que Perotti était un plagiaire, les autres que Phèdre était un auteur supposé. Tous ces jugemens étaient bien précipités, et la découverte faite à Parme, en 1727, par Philippe d'Orville, du manuscrit de Perotti, a détruit tous les soupçons.

C'est parce que ce recueil contient plusieurs fables de Phèdre que les commentateurs lui ont donné le nom de *Manuscrit de Phèdre*. « Il est, dit M. Robert¹, dans son *Essai sur les fabulistes*, sur papier format in-8°, composé de 178 pages, dont 38 feuillets sont en blanc. La partie écrite se divise en 160 chapitres, tous en vers latins, à l'exception d'un distique grec; les argumens des fables, deux épîtres et quelques petites notes sur l'épigramme sont en prose; les pièces en vers sont un long hymne d'Aurelius Prudentius, 60 morceaux de Perotti, 36 fables d'Avienus, 32 fables de Phèdre, et 32 dont l'auteur est

1. ROBERT, fables inédites des XIII, XIV et XV^e siècles, et fables de La Fontaine. Paris, Ét. Cabin, 1825. Page lxvij, tom. I.

inconnu. Elles sont placées sans ordre, de manière à offrir une pièce de Perotti après une fable de Phèdre, ou avant une d'Avienus. »

Dans l'examen des nouvelles fables attribuées à Phèdre, nous reviendrons sur le manuscrit de Perotti.

Manuscrit de Dijon.

Quoique les manuscrits de Phèdre soient restés pendant seize siècles ensevelis dans la poussière des bibliothèques sans que le monde savant en soupçonnât l'existence, on peut affirmer cependant que quelques écrivains des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles les ont connus, et ne se sont pas fait un scrupule d'en copier plusieurs fables et de les mettre en mauvaise prose. C'est ce qu'on peut facilement remarquer dans les fables ésopiennes de Romulus¹. Le manuscrit qui les a conservées, connu sous le nom de *manuscrit de Dijon (Codex divisionensis)*, est du XII^e siècle; il fait partie de la bibliothèque de Wolfenbüttel. Ces fables ont été publiées en 1806 par Schwabe²; et dans ce recueil on en trouve quarante qui sont entièrement imitées, ou plutôt copiées, de Phèdre.

1. Voyez notre Notice sur Romulus.

2. Ce volume a pour titre : *Phædri Aug. lib. fabul. Æsop. lib. v, ad codices MSS. et optimas editiones recognovit, varietatem lectionis et commentarium perpetuum adjecit Joann. Gottlob. Sam. Schwabe. Accedunt Romuli fab. Æsopiarum lib. iv, ad codicem divisionensem et perantiquam editionem Ulmensem primum emendati et notis illustrati, cum tabulis ære incisis. Brunswigæ, 1806; 2 vol. in -8°.*

Manuscrit de Weissembourg.

Nous terminerons cette Notice sur les manuscrits, en mentionnant, pour mémoire seulement, le manuscrit de Weissembourg. MM. Adry et Berger de Xivrey n'en parlent pas ; M. Gail¹, qui en dit deux mots, avoue qu'il ne peut donner sur ce manuscrit aucun renseignement. Il ne sait s'il contient, comme le manuscrit de Dijon, une compilation, ou des fables d'Ésope mises en prose par quelques écrivains du moyen âge. Privé de tout moyen de résoudre la question, nous la renverrons aux critiques qui sont à même de voir le manuscrit de Weissembourg.

Nous pensons qu'il est inutile de parler des discussions qui se sont élevées sur l'authenticité des fables de Phèdre. Aujourd'hui, il n'est plus possible de contester leur antiquité, et de les attribuer, comme on l'a souvent avancé, à quelque poète du moyen âge. La présence du manuscrit Rosanbo détruit toutes les bases sur lesquelles on peut fonder de telles assertions. Nous devons seulement chercher à expliquer une phrase de Sénèque et un vers de Martial qui jusqu'à présent ont été interprétés d'une manière peu satisfaisante : Sénèque, dans la *Consolation* adressée à son ami Polybe, lui dit² : « Je n'irai pas jusqu'à vous conseiller d'appli-

1. Voyez *Class. Latins* de M. Lemaire; PHÈDRE, t. I, p. 42.

2. *Non audeo te usque eo producere, ut fabulas quoque et Æsopos logos, intentatum romanis ingenii opus, solita tibi venustate connectas.* (SENEC., *Consol. ad Polyb.*, c. xxvii.)

quer à la composition de fables et d'apologues dans le goût d'Ésope, genre que n'ont pas essayé les Romains, cette grâce de style qui vous est propre. » On a conclu de là, puisque l'on prétendait que Phèdre avait publié ses fables sous Auguste, ou au plus tard sous Tibère, que Sénèque, écrivant sous Claude, aurait certainement connu les fables de cet auteur, et puisqu'il n'en faisait pas mention, on en tirait la preuve que Phèdre n'avait jamais existé. Mais c'était juger bien légèrement; car Phèdre, comme nous l'avons prouvé, n'a fait paraître ses fables que dans les premières années du règne de Claude; et Sénèque, à l'avènement de cet empereur, avait été relégué pendant deux ans dans l'île de Corse: ce fut de son exil qu'il adressa ses consolations à Polylbe et il n'est donc pas étonnant qu'alors il ne connaît point les fables de Phèdre.

Quant à ce vers de Martial :

An æmulatur improbi jocos Phædri ?

il a beaucoup embarrassé les commentateurs : les uns ont prétendu que Martial avait voulu désigner un mime portant le même nom ; les autres , qu'*improbus*

i. Voici le commencement de cette épigramme :

Dic, musa, quid agat Canius meus Rufus?
 Utrumne chartis tradit ille victuris
 Legenda temporum acta Claudianorum?
 An quæ Neroni falsus adstruit scriptor?
 An æmulatur improbi jocos Phædri?
 Lascivus elegis, an severus herois?
 An in cothurnis horridus sophocleis?.....

(Lib. III, epigr. 20.)

signifiait débauché, *qui facit aut narrat nequitias....* C'est d'abord bien éloigner ce mot de son véritable sens ; mais ensuite, si quelques vers échappés à la plume de notre poète sont cause de cette singulière interprétation, est-ce Martial qui pouvait reprocher à Phèdre d'avoir employé des expressions peu convenables ?

Il nous semble plus naturel d'admettre qu'*improbus* veut dire ici *mordant, malin, malicieux*, comme dans cette phrase de Juvénal :

Finge tamen te
Improbulum

et l'on concevra facilement que Martial, en parlant de Phèdre, se soit servi de cette épithète ; au reste, elle n'est pas plus extraordinaire que celle de *horridus* qui se trouve dans la même épigramme, deux vers plus bas.

Voilà notre opinion ; nous n'avons pas voulu l'imposer au lecteur, mais seulement la lui soumettre.

1. Satire v, vers 73. Ce diminutif, très-rare, est employé par Juvénal pour la mesure du vers.

FAÇ-SIMILE

DU MANUSCRIT DE PHÈDRE

**DÉCOUVERT A REIMS PAR LE P. SIRMOND
EN 1608.**

I.

Fedri et Augusti Liberti Liber Fabularum.

Æsopus auctor quam materiam repperit
 hanc ego polivi versibus senariis ² ;
 duplex libelli dos est quod risum mo-
 vet ; et quod prudentis ³ vitam consilio
 monet calumniari si quis autem voluerit
 quod arbores loquantur non tantum fe-
 ræ fictis jocari nos meminerit fabulis

2.

Ovis Cervus et Lupus. (Fab. 16, lib. 1.)

Fraudator homines cum avocat ⁴
 sponsore improbo non rem ex-
 pedire sed mala videre expedit ⁵.....

3.

Ranæ metuentes Taurorum prælia. (Fab. 30, lib. 1.)

. . . . heu quanta nobis instat pernicies
 ait interrogata ab alia cur hoc di-
 ceret de principatu cum illi ⁶ certarent

1. Le nom de Phèdre est ainsi écrit dans les manuscrits.

2. *Versibus senareis*. Manuscrit Pithou.

3. Cette leçon est la même dans les deux manuscrits.

4. Cette leçon se trouve aussi dans le manuscrit Pithou. Tzschuckius pense qu'on doit lire :

Fraudator nomen cum vocat sponsum improbum.

5. On lit *expedit* dans le manuscrit Pithou. — Schwabe a rectifié ainsi ces deux vers :

Fraudator hominem quum vocat sponsum improbum,
 Non rem expedire sed malum dare expedit.

6. On lit dans le manuscrit Pithou :

De principatu cum illi certarent greges.....

Pithou a mis *gregis* au lieu de *greges*, correction adoptée par tous les commentateurs : mais Nic. Heinsius a rejeté *illi*, et a proposé cette leçon, qui est généralement suivie :

De principatu quum decertarent gregis.....

(Voyez la Notice sur le manuscrit de Reims, page xxij.)

Dom Vincent a mis en note, sur le feuillet dont il s'est servi pour prendre ce *fac-simile* :

I.

Le texte et les premières lignes descendent un peu par ma faute : mais l'inégalité des lettres est conforme à celle du manuscrit.

2.

Cette fable a le même rang dans le manuscrit que dans les imprimés ; je l'ai choisie pour la variante.

(C'est sans doute la même raison qui l'a engagé à citer aussi le fragment de la fable 30 du livre 1^{er}.)

Le manuscrit est un grand in-4^o ; nous avons été forcés d'en réduire les marges, afin que le *fac-simile* fût du même format que celui de la *Bibliothèque Latine-Française*.

TÉMOIGNAGES

DES AUTEURS ANCIENS ET MODERNES

SUR PHÈDRE.

MARTIALIS, iii, *Epigr. 20, de Canio.*

An æmulatur improbi jocos Phædri?

AVIENUS, *in prefat. fabularum suarum.*

Phædrus etiam partem aliquam quinque in libellos resolvit.

SEPTIM. FLORENS. CHRISTIANUS, *in Carm. ad Pithæum,*
de Phædro loquens.

. . . . De stylo atque tempore,
Par proximusve Laberio vel Publio.

RITTERSHUSIUS, *in Epist. dedicatoria Phædri.*

Fabellas continet opusculum, expositas sermone latīno et puro
atque genuino, in quo multas antiquæ elegantiae notas impressas
cernere est, multas legere sententias, ad quaslibet vitæ partes
utilissimas.

IDEM, in *Epist. ad Camerarium*, ubi et de *Camerarii Bongarsiique judicio*, *hoc modo*.

De hoc libello idem ego tecum, et cum politissimo viro Jacobo Bongarsio, sentio, elegantem esse cumprimis, et florente etiam, ac pura lingua latina scriptum, ac supparem esse judico hunc Phædrum Laberio ac Publio Syro mimographo.

LIPSIUS, ad *Senec. Consol. Polyb.*, c. xxvii.

Phædrus, Tiberii libertus, jam condiderat (*logos AEsopi*) et pulcherrimis versibus latinos fecerat, qui exstant.

RIGALTIUS, in *Dedic. ad Thuanum*.

Hæc ratio fabulares liberti jocos, vernula urbanitate amabiles argutias, placere tibi posse persuasit.

IDEM, paulo post.

Habe igitur imperatorum libertum, quem inter rusticandum suaviter fabulantem, imo graviter, et quidem paucis philosophantem admireris.

LAUR. PIGNORIUS, *Epist. xiii.*

Etiam ego venire possim in litterarum plausum, velut loquitur elegantissimus fabulator *Phædrus*.

BARTHIUS, xxxv, *Adver.*, c. xx.

De *Phædri* fabulis ita judicant doctorum plerique, esse ingenuæ latinitatis, neque mentiri ævum Tiberii. In quorum ego

prorsus opinione sum , licet unam et alteram subdititiam et insititiam esse jam olim notarim.

IDEIM , *de latinæ linguae scriptoribus* , p. 216.

In *Phædri* fabulis nativa indoles est latini sermonis , egoque fere cum Catullo aut Lucretio ponam hunc scriptorem , neque inscius , esse doctos viros , quibus secus videatur ; sed talia argumenta forte a nobis producentur , ut illi malint deinceps nobiscum sentire . — Vide et BARTH. , *Advers.* , VII , 7 ; XVI , 14 ; XXI , 3 ; XXX , 22 ; XXXVI , 8 ; XLII , 10 .

SCHOTTUS , *Observ. Humanar.* II , c. 19.

Adjicio , pereruditos exstisset libertos Tiberii , *Phædrum* , *Æsopiarum* lepidum scriptorem .

SCHIOPPIUS , *in Paradox. litter.*

Similiter apud *Phædrum* , cultissimum fabularum scriptorem , legimus .

IDEIM , *in Infamia Famiani* , p. 86.

Eum tamen scriptorem (*Phædrum*) velut domo barbarum , et sermone non parum sæpe plebeium , non nisi cum discrimine ac delectu imitandum intelligo .

IDEIM , *in Consultatione* II .

Phædrum tamen et *Hyginum* , velut elegantiæ minus studiosos , plebeia plusculum usurpasse appetit .

DEMSTERUS , *ad Rosinum..*

Phædrus Thrax , Tiberii libertus , fabularum luculentus scriptor.

TANAQUILLUS FABER , *in Praef. ad Notas Phædr.*

De dicendi genere si roges , quid sentiam , dicam equidem , et quasi me censor rogaret , ex animi sententia : Neminem arbitror a felici illa *Terentii* simplicitate propius abesse.... Nemo e veteribus ingenio fuisse videtur ad illam *Terentii* semper lenitatem magis facto , quam *Phædrus* , quod et necesse fuerat ; ea enim est apologorum , atque adeo fabellarum omeium natura , ut sermone non debeant , nisi facili placidoque , tractari.

RHODIUS , *ad Scribon. Larg.* , p. 5.

Eloquentiam post Ciceronem se retro dedisse , conqueritur Seneca Controversiarum libr. I ; nec ullus paullo cultior ; qui ejus generis plura in *Phædro* Augusti liberto non animadvertet.

BROUKHUSIUS , *ad Tibull. 1. Eleg.* v. v. 13.

Lepidissimus fabulator , quo amabiliorem alium numquam extulit tellus thracia ; ne Linum , ne Orpheus quidem.

LA FONTAINE , *Préface de ses fables.*

Socrate n'est pas le seul qui ait considéré comme sœurs la poésie et nos fables. *Phèdre* a témoigné qu'il était de ce sentiment , et , par l'excellence de son ouvrage , nous pouvons juger de celui du prince des philosophes .

IDE^M, *ibid.*

On ne retrouvera pas ici l'élégance ni l'extrême brièveté qui rendent *Phèdre* recommandable... Si l'on y veut prendre garde, on reconnaîtra dans cet auteur le vrai caractère et le vrai génie de Térence.

IDE^M, liv. III, fab. 10.

Phèdre était si succinct, qu'aucuns l'en ont blâmé.
Ésope, en moins de mots, s'est encore exprimé.

LA MOTTE, *Préface de ses fables.*

Phèdre a voulu faire un livre. On sent dans sa composition un soin continu d'élégance, et quoiqu'il soit simple et facile, il n'en est ni moins poli ni moins mesuré. Ésope est un philosophe, et *Phèdre* un auteur.

IDE^M, *ibid.*

Phèdre ne donne guère d'étendue à ses fables ; mais, à tout prendre, il est encore prolixie auprès d'Ésope. Sa brièveté est toujours fleurie : il peint avec des épithètes convenables, et ses descriptions, renfermées souvent dans un seul mot, ne laissent pas de semer dans son ouvrage des grâces inconnues à l'inventeur.

LA HARPE, *Cours de littérature*, chap. 7, tome 1.

Après Ésope, le fabuliste qui a eu le plus de réputation, c'est *Phèdre*, qui, à la moralité simple et nue du récit du Phrygien, joignit l'agrément de la poésie. Son élégance, sa pureté, sa précision, sont dignes du siècle d'Auguste.

F. SCHŒLL , *Histoire abrégée de la littérature romaine.*

Phèdre eut le mérite d'avoir fait le premier connaître aux Romains les fables d'Ésope; non que toutes ses fables soient des traductions de celles du philosophe phrygien; mais les deux tiers, qui paraissent originales, ou dont du moins nous ne connaissons pas les originaux grecs, sont dans la manière d'Ésope. Dans les fables même qui sont imitées du grec, *Phèdre* a le mérite de l'invention par la façon dont il les a arrangées, et il est un poète aussi original que *La Fontaine*, qui, comme lui, a pris ailleurs le sujet d'une grande partie de ses fables. *Phèdre* se distingue par une précision, une grâce et une naïveté qui n'ont pas été surpassées. Sa simplicité est le plus sûr garant de l'authenticité de ses fables, que quelques critiques ont contestée. Sa diction n'en est pas moins élégante, quelquefois même un peu trop recherchée.

WALCKENAER , *Essai sur la fable et les fabulistes.*

Phèdre, qui excite aujourd'hui notre admiration par son exquise élégance et sa concision classique, fut peu connu de son temps.

DES NOUVELLES FABLES

ATTRIBUÉES A PHÈDRE.

EN parlant du manuscrit Perotti, nous avons dit qu'il existait dans ce recueil trente-deux fables dont le nom de l'auteur était inconnu. Plusieurs savans¹, alléguant que le manuscrit Pithou était mutilé, et qu'il devait contenir un plus grand nombre d'apologues, n'ont pas hésité à les attribuer au fabuliste romain.

M. Adry, dans son *Examen sur les nouvelles Fables de Phèdre*, a révoqué en doute leur authenticité, et nous allons rapporter ce qu'il dit à ce sujet² :

« Que penser de ces nouvelles fables? Qu'on les examine attentivement : il n'y en a que douze, à ce qu'il m'a paru, qui soient de véritables apoluges. Peut-être en trouverait-on encore deux ou trois autres, mais qui sont fort obscures. Si on me demande ce que je pense, j'avouerai que je trouve une si grande différence entre cinq ou six fables, récits ou moralités (comme on voudra les appeler) de cette collection, et presque toutes les autres fables, que je ne puis croire que l'auteur de ces dernières

1. M. Cassitto, Jannelli, etc. Voyez *Phædri fabularum liber novus : e MSS. cod. Perottino regiae bibli. nunc primum edidit J. A. Cassitto*. Nap. 1808.

2. Examen de nouvelles fables de *Phèdre*, par J. F. Adry, *Classiques latins de Lemaire, Phèdre*, page 209.

ait été capable de composer les cinq ou six dont je veux parler. Il me semble, en un mot, reconnaître deux mains, s'il n'y en a pas davantage. Perotti aurait-il tiré les nouvelles fables de différens manuscrits et de différens auteurs, dont il ignorait le nom? Je le répète, il ne dit nulle part que les nouvelles fables soient de Phèdre; il n'en nomme point l'auteur, ou les auteurs. Mais doit-on attribuer à Phèdre celles qui ont quelque mérite? Je ne vois point de preuves bien solides, ni pour ni contre. Si on pouvait fixer exactement le temps où Pétrone a vécu, on serait peut-être fondé à en tirer une induction pour admettre ou pour rejeter les nouvelles fables; mais ce ne serait point une preuve complète. M. Cassitto, dans l'embarras où il était, a trouvé plus simple de trancher le noeud. Selon lui, Pétrone n'a jamais existé, et le véritable auteur du *Satyricon* est Canius Rufus, chevalier romain, ami de Martial, et qui s'est amusé à faire une amplification en prose de l'histoire en vers de la Matrone, laquelle est de Phèdre, selon Cassitto, qui s'appuie sur le vers de Martial, où celui-ci dit, en parlant de Canius Rufus :

An æmulatur improbi jocos Phædri?

« M. Cassitto ne s'arrête pas en si beau chemin; et, d'après une imagination encore plus singulière, Phèdre n'est plus Phèdre, ou du moins il n'est que le masque qu'a pris le véritable auteur des fables, Julius Polybius, affranchi de l'empereur Claude; et comme il n'y a rien qu'on n'appuie sur des raisons, bonnes ou mauvaises, il cite Sénèque, qui, dans sa Consolation à ce même Polylbe, l'engage, pour faire diversion à sa douleur, à composer *Æsopeos logos, intentatum romanis ingenii*

opus, passage qui a donné lieu à différentes explications très-peu satisfaisantes pour la plupart, etc., etc. »

Mais maintenant, de qui sont ces nouvelles fables ? nous demandera-t-on. On ne peut faire à ce sujet que des conjectures ; aussi laisserons-nous parler, en terminant, M. Vanderbourg, qui a publié sur les fables attribuées à Phèdre des *Observations* pleines de science et de justesse¹.

« J'observerai, dit-il, en premier lieu, qu'il n'est nullement nécessaire d'attribuer les trente-deux fables nouvelles à un seul et même auteur ; elles sont très-différentes en mérite. Toutes ne supposent pas dans le fabulistre les mêmes principes ni les mêmes sentimens. On ne peut rien conclure contre notre hypothèse, de ce que le prologue ne nomme qu'Ésope, Avien et Phèdre, parmi les auteurs mis à contribution dans le recueil, puisqu'on y trouve des vers de Prudence, dont le prologue ne parle pas. Il se pourrait donc que les meilleures de ces fables nouvelles, telles que les quatre dont nous possédons les originaux en grec, *la Matrone d'Éphèse*, l'anecdote de *Pompée et le Soldat*, fussent l'ouvrage de quelque fabulistre contemporain d'Avien et d'Ausone. Il se pourrait que les autres, et surtout les plus mauvaises, comme *la Terranéole et le Renard*, *le Papillon et la Guêpe*, etc., appartenissent à quelque auteur de l'époque intermédiaire entre le moyen âge et la renaissance des lettres, c'est-à-dire au siècle de Perotti. M. Jannelli s'est beaucoup trop avancé en assurant qu'à cette époque il n'existant aucun poète latin capable de versifier les fables qui nous occupent. Il suffirait, pour le réfuter, de citer Pontanus,

1. Voyez Mémoires de l'Institut royal de France, académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. VIII, p. 356, 1827.

né en 1426 ; Antoine de Palerme, né en 1393 ; Nicolas de Clémengis, mort en 1430. Les autres raisons qu'il apporte pour faire remonter ces opuscules jusqu'à Phèdre ne sont pas meilleures. Ce sont, il est vrai, les mœurs et la mythologie antiques qui y règnent ; mais une foule d'auteurs modernes ont cru devoir s'y conformer, même dans les poèmes originaux écrits en langue vulgaire. Il serait bien étonnant qu'un imitateur, et souvent même un traducteur de fables grecques en langue latine, eût songé à les adapter à notre religion et à nos mœurs. M. Cassitto cite en particulier quelques circonstances prises dans la fable de *Pompée et le Soldat*, dans celles de *la Jeune Fille et les deux Amans* et du *Papillon et la Guépe*, comme ignorées jusqu'à nos jours, ou connues seulement de quelques savans. Mais la fable de *Pompée* peut être, comme nous l'avons vu, d'une ancienneté assez grande, sans appartenir à Phèdre ; celle du *Papillon* est trop absurde pour lui avoir jamais appartenu ; et un auteur moderne de la fable des *deux Amans* pourrait avoir appris, comme M. Cassitto, de Pétrone et de Plaute, que, chez les anciens, les écuries étaient placées aux portes des villes, si toutefois il ne faut pas entendre les mots *portæ in limine*, de la porte de l'amant pauvre, comme d'autres l'ont prétendu. Enfin M. Jannelli a été jusqu'à faire valoir en faveur de son opinion cette circonstance, bien frivole sans doute, que les fables de Phèdre sont entremêlées d'anecdotes, et que les fables nouvelles le sont aussi. Un imitateur de Phèdre a pu chercher à se donner cette ressemblance avec son modèle, dans quelque siècle qu'il ait écrit.

« Pour me servir aussi de tous mes avantages, j'observerai encore que plusieurs des fables nouvelles me

paraissent déceler une origine moderne. Nous avons remarqué que celle du *Mensonge et la Vérité* semble être en contradiction avec les idées reçues, en ce qu'elle peint le mensonge comme ayant beaucoup de peine à circuler. Notre savant confrère M. Visconti m'a fourni un proverbe italien où cette idée se retrouve : *La bugia ha le gambe corte*. Il existe un proverbe français qui revient à la fable de *Vénus et la Poule*, et qui dit à peu près que *la poule qui a gratté grattera toujours*. Nous avons loué plus haut le mot qui termine la fable xxviii : un jeune homme a été trompé vingt fois par une courtisane ; elle lui fait cependant de nouvelles protestations de fidélité. « Je t'entends avec plaisir, » répond le jeune homme, « non que tu me sois fidèle, mais parce que tu « me plais : »

Non quod fidelis, sed quod jucunda es mibi.

C'est à peu près le mot d'un prince de la maison de Médicis à l'un de ses courtisans : « Tu me flattes, mais « cela me plaît. » *Tu m'aduli, ma mi piace*.

« La fable intitulée *De la signification des peines du Tartare*, tire une morale toute chrétienne du tableau de l'enfer païen. Elle finit par dire que l'antiquité a enveloppé tout exprès la vérité de fictions, afin que le sage pût la comprendre, mais que l'ignorant se trompât :

Consulto involvit veritatem antiquitas,
Ut sapiens intelligeret, erraret rudis. . . .

et tel est souvent le but avoué des paraboles de l'Évangile. Enfin le nom de la *terranéole* est inconnu à tous les auteurs latins; mais nous apprenons de M. Jannelli

que cet oiseau est du genre des alouettes, et que les paysans de la contrée qu'il habite le nomment encore ainsi de nos jours : *Hanc avem ex genere alaudarum isto nomine etiam modo nuncupant nostri rustici.* Ne pourrait-on pas inférer de ces observations, que les fables nouvelles qui les ont fournies, au lieu d'être d'un auteur ancien et païen, appartiennent à un chrétien et à un Italien moderne? L'esprit d'un ouvrage est d'un tout autre poids dans la question que ses formes extérieures.

« Mais, si les fables nouvelles appartiennent à un chrétien et à un Italien moderne, ce ne peut guère être qu'à un homme du siècle de Perotti. Plus tôt, l'Italie n'avait pas encore de latiniste assez habile pour les écrire; plus tard, la poésie latine y était trop cultivée, pour que personne, à moins que ce ne fût l'auteur lui-même, eût daigné les recueillir. Tout me porte à croire que ces fables sont du siècle de Perotti; et, ce point une fois admis, de fortes raisons se présentent pour les attribuer à Perotti lui-même. En effet, dans cette supposition, et en prenant le prologue de ce savant dans le sens le plus naturel, il devient encore plus facile de lever toutes les difficultés qui ont embarrassé l'éditeur. L'avertissement contenu dans ce vers,

Sæpe versiculos interponens meos,

s'explique plus naturellement encore que je ne l'ai fait précédemment : il ne se rapporte plus uniquement au prologue de la fable des *Mulets et les Voleurs* et aux morceaux que tout le monde adjuge à Perotti; mais il embrasse aussi les fables nouvelles. Nous observerons même qu'un petit nombre seulement de ces pièces de

Perotti pouvait embarrasser le jugement de son neveu et tendre un piège à ses oreilles , puisque la plupart, soit par le sujet qu'elles traitent, soit par les noms des personnages à qui elles sont adressées , ne pouvaient être attribuées par Pyrrhus ni à Avien ni à Phèdre. En récapitulant ce que j'ai dit dans le cours de ce mémoire, et en le faisant valoir dans cette hypothèse, je pense donc que l'on arriverait facilement à prouver que les fables nouvelles , à l'exception peut-être de l'anecdote de *Pompeée et le Soldat*, sont de notre archevêque. Cependant une objection de ses éditeurs m'avait d'abord embarrassé et me semblait insurmontable. MM. Cassitto et Jannelli ont affirmé que Perotti avait fort peu de talent pour la versification , et surtout pour la facture du vers iambique. Leurs preuves se trouvent dans les vers de cette espèce que renferme le manuscrit qu'ils ont publié , et elles sont frappantes. Mais d'abord ces vers sont en petit nombre ; ils se bornent au prologue du recueil et à celui de la fable des *Mulets et les Voleurs*, et sont suivis, dans ces deux morceaux , de vers aujourd'hui bien connus pour appartenir à Phèdre. Quoi donc de plus naturel que d'attribuer l'irrégularité des débuts de ces deux prologues, non à l'ignorance , mais au dessein formellement annoncé par Perotti de tendre des embûches aux oreilles de son neveu , d'éprouver si Pyrrhus distinguerait des vers conformes aux lois de la prosodie , de vers où elles sont violées à chaque instant ? Cela paraît d'autant plus probable , qu'on ne peut guère supposer que Perotti ignorait les règles de la quantité, lui qui a composé un traité des *Mètres d'Horace*, que les Aldes ont reproduit dans deux éditions (1519 et 1527). On objecterait en vain que cette explication ne saurait s'adapter

au prologue de la fable des *Mulets*, attendu qu'il est adressé à Contrarius, savant Vénitien¹, et que Perotti dut mettre en usage tout son talent et tout son savoir en écrivant à un littérateur distingué, juge compétent en cette matière. Nous répondrions que Perotti, suivant toujours son idée d'éprouver l'oreille de Pyrrhus, ne copia point pour lui son prologue tel qu'il l'avait écrit pour Contrarius, et qu'il le traita comme les professeurs traitent les vers de Virgile, qu'ils dictent comme matière à leurs écoliers. Si cependant on nous montrait des vers de Perotti pris ailleurs que dans ce recueil, et où les lois de la versification fussent enfreintes, nous renoncerions à cette hypothèse, et nous nous bornerions à celle que nous avons exposée plus haut; savoir, que toutes ces fables pourraient fort bien n'appartenir ni au même écrivain ni à la même époque. Au reste, nous regretterons toujours que Perotti n'ait pas terminé son manuscrit, où il est resté plusieurs feuillets vides. Sans doute il y aurait donné le mot de son énigme; il aurait surtout soigneusement distingué les vers de sa composition d'avec ceux dont il n'était que le copiste, afin de se soustraire à l'accusation de plagiat. Mais il paraît qu'aujourd'hui

1. Andrea Contrario, Vénitien, fut employé par le pape Nicolas V à corriger la traduction latine de la *Préparation évangélique* d'Eusèbe de Césarée, faite par George de Trébizonde. Il se lia, à Rome, avec Laurentius Valla, dont il contracta le penchant à la médisance et à la satire. Il fut banni de Rome par le pape Pie II, et se retira à Naples, où il jouit de l'amitié du célèbre Pontanus, qui lui donne de grands éloges en divers endroits de ses ouvrages. (*Voyez Giov. degli Agnostini, Notizie istorico-critiche intorno la vita e le opere degli scrittori veniziani*, tom. II, pag. 420 et suiv.)

nous devons nous résigner à ne former que des conjectures. Il nous suffira d'avoir rempli l'objet de ce mémoire, en montrant que les fables que l'on voulait attribuer à Phèdre, ne peuvent, sous aucun rapport, lui appartenir. »

FEDORI AUGUSTI LIBERTI LIBER
FABULARTIO

Neropur: auctor quā materiā repperit
hancego poliū uer, sibur renarui;
duplex libellidor est quodrisummo
uet. & quod prudēnriūta consilio
monet calumniari si quis aut uoluerit
quod arbore loquantur non tantū se
refictis iocari normem inerit fabulis

2.

Ovis cekus ei lupas
**Fponroe improbo non rem ex
pedire. sed mala uidere expedit.**

3.

..... heu quanta instat pnicier
dit Interrogatoe ab alio. cur hoc di
ceret de principatu cū illi ceſtar en



NOTICE

SUR LES PRINCIPAUX FABULISTES

QUI ONT PRÉCÉDÉ OU SUIVI PHÈDRE.

ÉSOPE.

(580 avant Jésus-Christ.)

D'APRÈS l'opinion de Quintilien¹, nous devons regarder Hésiode comme l'inventeur de l'apologie. On trouve dans son poème *Des Travaux et des Jours*², la fable la plus anciennement connue dans l'Occident. Cependant c'est à Ésope que l'on attribue généralement l'invention de la fable. Il était Phrygien, et florissait du temps de Solon, vers la cinquantième olympiade³. La Fontaine rapporte la vie d'Ésope⁴, telle, dit-il, qu'elle a été com-

1. *Voyez QUINTILIEN, Inst. Oratoire*, liv. v, c. 9, tome III, pag. 12 (*Bibliothèque Latine-Française*, 1831). — « Illæ quoque fabellæ, quæ, etiamsi originem non ab Æsopo acceperunt, nam videtur eorum primus auctor Hesiodus, nomine tamen Æsopi maxime celebrantur ducere animos solent, præcipue rusticorum, et imperitorum : qui et simplicius, quæ dicta sunt, audiunt, et capti voluptate facile iis, quibus delectantur, consentiunt.

2. *Vers 202.*

3. L'an de Rome 174, fin du règne de Tarquin l'Ancien.

4. Tout ce que l'on sait sur la vie d'Ésopé a été recueilli par M. de Méziriac, qui en a publié un petit volume en 1632.

posée par Planude¹; mais les nombreux travaux littéraires de ce moine, son érudition, sa gravité, prouvent assez qu'il n'a pu être l'auteur de ce roman, rempli d'absurdités et d'anachronismes².

Il serait bien difficile aujourd'hui de dire si Ésope a composé ses fables dans l'intention de faire un recueil d'apologues, une espèce de code qui pût renfermer dans des fictions allégoriques toute la morale qu'il voulait enseigner, ou bien si ses fables faisaient partie de discours prononcés, dans des occasions difficiles, pour entraîner le peuple; quoi qu'il en soit, il paraît qu'elles avaient été réunies en corps d'ouvrage, et qu'elles étaient si familières aux Grecs, que, pour taxer un homme d'ignorance, il avait passé en proverbe de dire : *Il ne sait pas son Ésope*³.

Le docteur Coraï, recherchant avec soin toutes les fables qui passent pour être de l'invention d'Ésope, en a publié la collection la plus complète: c'est elle qui nous a servi pour nos indications. (Voyez *Ésope* du docteur Coraï. Μύθων Αισωπείων συγαγογή. Πάρις, 1810, in-8°.)

1. Maxime Planude, moine de Constantinople, envoyé comme ambassadeur à Venise en 1327, par l'empereur Andronic Palæologue l'Ancien, apporta en Italie plusieurs ouvrages. Il fit un recueil d'épigrammes en sept livres.

2. Voyez l'ouvrage de M. de Méziriac.

3. Plutarque, dans plusieurs de ses ouvrages, parle du fabuliste grec. — Voyez *in Conv. Sapientium*, page 150; *de Audierdis poetis*, page 16; *in Vita Solonis*, page 94; *de sera Numinis vindicta*, page 396. — Voyez aussi SUIDAS, ETIENNE LE CLERC, *Questions académiques*; Discours de Lamothe sur la *Fable*, page 37; *Dict. de littérat.* de Sabatier, art. *ÉSOPE*; *Essai sur les fabulistes*, par M. C. A. Walckenaer, page 15, dans les *Oeuvres de La Fontaine*.

GABRIAS, BABRIAS ou BABRIUS.

(30 avant Jésus-Christ.)

L'incertitude complète où nous sommes sur le nom de ce fabuliste vient de ce que les copistes ont souvent confondu un *B* avec un *G*. Thomas Tyrwhit, savant anglais, qui a donné sur ses fables une très-bonne dissertation, pense qu'il vivait du temps d'Auguste. Ce poète¹ avait mis en vers coriambiques les fables d'Ésope, et les avaient divisées en dix livres. Son ouvrage était tellement estimé, que Sénèque² conseillait à un de ses amis de le traduire en latin : aujourd'hui il est presque entièrement perdu. On croit que les fables en prose que nous possédons sont celles de Gabrias, que plus tard des écrivains barbares ont dénaturées et défigurées en voulant les rendre plus claires. C'est le sort qu'ont éprouvé les fables de Phèdre ; elles furent oubliées pour les plagiats du XII^e siècle.

Dans le IX^e siècle, un moine, nommé Ignace, s'imagina d'abréger les fables de Gabrias ; il en fit des quatrains qui nous sont restés, et qui ont usurpé le nom du fabuliste grec³.

1. On croit que cet auteur vivait avant le X^e siècle : il a composé un *lexicon*, qui nous a été conservé par les soins de G. Wolfius, d'Emilius Portus. Kuster nous en a donné une édition ; Cambridge, 1704.

2. SÉNÈQUE, *Consolat. à Polybe*, c. xxvii; voyez aussi QUINTILIEN, *Instit. oratoire*, liv. 1, c. 9.

3. La Fontaine désigne Gabrias, lorsqu'il dit :

Mais surtout certain Grec renchérit et se pique
D'une élégance lacouique;

Nous nous sommes servi, dans nos citations, de l'édition intitulée : *Gabriæ mythologia AEsopica, etc.* Francof., 1810, in-8°.

HORACE.

(25 avant Jésus-Christ.)

Phèdre ayant imité plusieurs apollogues que l'on trouve dans les divers poèmes d'Horace, nous avons cru devoir l'ajouter aux auteurs dont le fabuliste latin s'est servi comme modèles. La vie d'Horace est tellement connue, qu'il est inutile de la rapporter ici. Nous rappellerons seulement qu'il est mort 8 ans avant Jésus-Christ.

APULÉE.

(147 après Jésus-Christ.)

L. S. Apulée, philosophe platonicien, natif de Madaure, ville d'Afrique, vivait dans le II^e siècle, sous l'empire d'Antonin et de Marc-Aurèle.

Il renferme toujours son conte en quatre vers,
Bien ou mal : je le laisse à juger aux experts.
(Liv. vi, fab. 1.)

Desbillon disait de Gabrias : « Il affecte un style précis et serré qui souvent nuit au sens, le comprime et l'étrangle. » (Préface de ses *Fables*, page 17.)

On voit bien que La Fontaine et Desbillons ont voulu parler des quatrains du moine Ignace.

On trouve quelques fables dans son ouvrage intitulé *Florida. (Voyez APULEIUS, Opera omnia; in-4°. Parisiis, 1688.)*

APHTHONE.

(190 après Jésus-Christ.)

Aphthoné, sophiste ou rhéteur d'Antioche, vivait vers la fin du II^e siècle. Sa rhétorique a été long-temps enseignée dans les écoles. Il a composé quelques fables.

La meilleure édition de son ouvrage est celle d'Amsterdam, in-12, 1624, Elzévirs, intitulée : *Aphthonii progymnasmata, partim a Rodolpho Agricola, partim a G. M. Catanæo latinitati donata, cum scholiis R. Loricuī.*

THÉON.

(380 après Jésus-Christ.)

Théon, rhéteur grec, vivait dans le IV^e siècle de l'ère chrétienne. Il nous reste de lui un ouvrage remarquable sur la rhétorique. Nous n'avons que trois fables de cet auteur; ce sont des amplifications dont celles d'Ésope ou de Phèdre ont fourni les thèmes.

Son livre fut imprimé à Bâle, avec la version latine de J. Camérarius, en 1541. Daniel Heinsius en a donné, en 1626, à Leyde, une meilleure édition. (*Voy. THEONIS sophistæ Exercitationes; in-8°. Basilicæ, 1545.*)

AVIENUS ou AVIANUS.

(369 après Jésus-Christ.)

Avienus vivait sur la fin du IV^e siècle, sous l'empire de Gratien et de Théodore l'Ancien. On dit qu'il avait mis en vers iambiques toute l'histoire romaine de Tite-Live; mais cet ouvrage est perdu, et il ne nous reste de ce poète que quarante-deux fables en vers élégiaques. Son style annonce la décadence de la langue latine. Dans sa dédicace à Théodore, qui n'est autre que Macrobe, il nous donne quelques détails sur Gabrias et sur Phèdre. (*Voyez AVIANUS (F. Rufus), Fabulæ; in-8°. Biponti, 1784.*)

ROMULUS.

Nous ne savons rien de certain sur ce Romulus : Marie de France, dans son *Introduction*¹, lui donne le titre d'empereur, tandis que d'autres écrivains prétendent que ce nom est de pure invention². M. de Roquefort, dans sa notice sur ce fabuliste³, donne quelques éclaircissements que nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici en partie⁴:

« On n'est pas plus instruit de l'âge de ce fabuliste que de son nom et de sa patrie ; ce qu'il y a seulement

1. Édit. de M. de Roquefort, tome 11, page 60.

2. Nilantius ou Le Nilant-Gudius-Eschembourg.

3. Dans les poésies de Marie de France, poète anglo-normand du XIII^e siècle. Roquefort. Paris, 1832.

4. Notice de M. de Roquefort, pages 52 et suiv.

de certain, c'est qu'il vivait avant le XIII^e siècle, puisqu'il en est fait mention dans le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, écrivain célèbre qui florissait sous Louis IX; ce qui se trouve confirmé encore par le recueil manuscrit de Dijon, qui remonte à cinq cents ans et plus, au rapport de Gudius, auteur irrécusable dans cette partie. D'après ce qui vient d'être exposé, il est hors de doute que Romulus, écrivain du siècle de fer, n'ait existé avant le XI^e ou le XII^e siècle. Dans une si grande obscurité, qui pourrait se permettre de fixer le temps où cet auteur a vécu ?

« Quoi qu'il en soit, ce Romulus, sur l'existence duquel on est si peu instruit, a composé, ou plutôt écrit en prose quatre livres de fables d'Ésope, qui en comprennent quatre-vingts; et ces fables, au sentiment de plusieurs savans, ont été prises de Phèdre, malgré le témoignage de l'auteur, qui, dans la préface du livre 1^{er}, dit : *Moi Romulus, je les ai traduites du grec en latin.*

« Mais on aura beau dénaturer, disséquer les meilleurs poèmes, les phraser en prose, il sera toujours aisément de s'apercevoir que dans le principe on a écrit en vers. Cela est si vrai, qu'on ne peut douter un instant que Romulus n'ait eu entre les mains un manuscrit des fables de Phèdre, puisqu'il a conservé la plupart des expressions que l'on voit dans les compositions de l'affranchi d'Auguste qui nous sont parvenues. C'est pourquoi Romulus est appelé par Gudius le traducteur des fables de Phèdre, ou plutôt le *Phèdre barbare*. Ce qu'il y a de certain, c'est que les fables de Romulus ont été, on ne sait d'après qui, imprimées à Ulm, chez Jean Steiner, avec une traduction allemande de Henri Steiner Welius, sans indication d'année, mais qu'on présume être de 1476

à 1484. M. Schwabe a donné une édition du recueil manuscrit de Dijon des fables de Romulus, d'après le premier exemplaire de Gudius, avec quelques variantes sur l'édition d'Ulm. Enfin il y en a eu, en 1709, une édition à Leyde, d'après celle de J.-F. Nilantius, mais tronquée et pleine de fautes. Elle ne contient que soixante fables, tandis que les recueils d'Ulm et de Dijon en renferment quatre-vingts. Au reste, la copie dont Nilantius a fait usage ne contenait que quarante-cinq fables, auxquelles il en a ajouté quinze, tirées de l'exemplaire d'Ulm, pour en compléter les soixante. Ce qui est prouvé par ce passage extrait de Nilantius : « Les fables suivantes se trouvent dans l'édition de Romulus, et pour ne rien laisser à désirer, et parce qu'on y reconnaît aisément des phrases de Phèdre. » Dans son excellente édition des productions du fabuliste romain, M. Schwabe les a toutes placées à la fin de son travail. »

Nous nous sommes servi, pour les indications, de l'édition donnée par M. Lemaire à la suite du *Phèdre* dans les *Classiques latins*.

MARIE DE FRANCE.

(XIII^e siècle.)

Les poètes anglo-normands, parmi lesquels Marie de France tient un rang si distingué, ne nous donnent aucun renseignement sur cette femme remarquable et réellement supérieure à son siècle par ses lumières et son talent. Elle-même, dans ses ouvrages, ne nous apprend rien sur sa vie. Aussi les critiques ne sont-ils pas

d'accord sur l'époque à laquelle elle a vécu. L'opinion la plus répandue est que Marie naquit en France, sans doute en Normandie, feudataire alors de l'Angleterre, et que ce fut après la prise de cette province par Philippe-Auguste, qu'elle alla s'établir dans la Grande-Bretagne, où elle se fit connaître par la publication de ces longues romances que l'on nommait *lais* ou *laiz*.

Sollicitée par le comte Guillaume, Marie traduisit en vers français les fables de Romulus, et intitula son œuvre, le *Dit d'Ysopet*.

Ses fables, dit un écrivain moderne¹, composées avec cet esprit qui pénètre dans les secrets du cœur humain, se font remarquer surtout par une raison supérieure, un esprit simple et naïf dans le récit, par une justesse fine et délicate dans la morale et les réflexions. Car la simplicité du ton n'exclut point la finesse de la pensée; elle n'exclut que l'afféterie. On y retrouve cette simplicité de style particulière à nos romans anciens, et qui fait douter si La Fontaine n'a pas plutôt imité notre auteur que les fabulistes d'Athènes et de Rome. L'inimitable *Bon-homme* n'aurait point trouvé dans Ésope et dans Phèdre les avantages qui lui ont été offerts par Marie. A la moralité simple et pure des récits du fabuliste phrygien, l'affranchi d'Auguste joignait l'agrément de la poésie. On connaît la pureté de son style, sa concision, son élégance. Marie écrivait en français, dans un temps où la langue, encore dans son enfance, ne pouvait offrir que des expressions simples et sans art; elle y joignit des tournures agréables, et une manière naturelle de tourner la phrase sans laisser

1. M. de Roquenfort, *Poésies de Marie de France*, tome 1, page 21.

apercevoir le travail ; Ésope et Phèdre , ayant au contraire écrit en grec et en latin , n'ont pu fournir à La Fontaine que des sujets et des idées , tandis que Marie , lui présentant les uns et les autres , a pu lui suggérer aussi des expressions , des tournures et même des rimes . Il est inutile de faire remarquer que , dans les ouvrages de La Fontaine , il se trouve une foule de mots anciens qui , sans un commentaire , seraient inintelligibles .

La dernière production de Marie est l'histoire , ou plutôt le conte du *Purgatoire de Saint-Patrice*¹ , traduit du latin et mis en vers français . On connaît trois textes latins du récit de cette fable , composés par les moines Henri , de Saltrey et Josselin de Citeaux .

Marie a dédié son poème à un prud'homme qui , l'honorant de son estime et de son amitié , répand sur elle ses bienfaits . Le peu de détails que donne cette femme relativement à cet hommage , ne permet pas de faire connaître le personnage auquel elle s'est adressée² .

Il est possible que Marie soit encore auteur de quelques autres poésies ; nos recherches ont été vaines à cet égard .

Nous avons suivi , pour nos citations , l'édition des poésies de Marie de France , publiée par M. de Roquenfort , en 1832 , Paris .

1. *Bibliothèque du Roi* , manuscrit N , n° 5 , f° 102-122 , v° fonds de l'Église de Paris ; cette pièce contient 2302 vers ; *Museum Britannicum* , Bibl. Cottonière , A. VII. Dans cette copie , la version contient près de 1800 vers , et Marie n'y est pas nommée .

2. Voyez la notice placée en tête du *Purgatoire de Saint-Patrice* .

ABSTÉMIUS.

(1490 après Jésus-Christ.)

Vers la fin du xv^e siècle, Abstémius écrivit quelques fables en prose latine. Son style est simple, mais parfois barbare. La Fontaine a puisé dans Abstémius plusieurs sujets. (*Voyez ABSTÉMIUS* (Laur.), *Hecatomythium*, etc.; in-4°. Venetiis, 1495.)

CAMÉRARIUS (JOACHIM).

(1530 après Jésus-Christ.)

Camérarius (en allemand *Cammer-meister*) naquit à Bamberg, ville d'Allemagne, en 1500. Il a fait honneur, dit Turnèbe, non-seulement à sa patrie, mais encore à toute l'Europe, dont il a été un des plus beaux ornemens. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on remarque un recueil très-considerable de fables, que Desbillons regarde comme la mine la plus riche que les amis de l'apologue puissent exploiter. (*Voyez ÆSOPUS-CAMERARII; Fabulæ Æsop. plures quingentis, etc., stud. et dilig. J. Camerarii;* in-8°. Lipsiæ, 1564.)

FAERNE (GAB.).

(1550 après Jésus - Christ.)

Faérne, mort à Rome en 1561, a écrit en vers latins une centaine de fables. Elles ne furent publiées que trois ans après sa mort. Comme il a puisé plusieurs sujets dans Ésope, quelquefois il s'est réticontré avec Phèdre¹ : mais il ne peut pas être comparé à ce poète. (*Voy. FAERNUS* (Gab.), *Fabulæ*; in-12. Parisiis, 1697.)

LA FONTAINE.

(Né en 1621, mort en 1695.)

Les ouvrages et la vie du bon La Fontaine sont tellement connus, qu'il est inutile d'en parler ici. Dans les notes qui sont à la fin de ce volume, nous avons cité tous les passages de La Fontaine qui offrent une imitation des vers de Phèdre, et qui souvent même en sont une traduction parfaite. Nous n'avons point fait ce rapprochement dans le but d'une comparaison, car elle est impossible. Phèdre se plaintait d'être concis; il a même poussé ce mérite trop loin; tandis que La Fontaine, ajoutant de la gaieté et de la grâce à tous les sujets qu'il

1. Quelques savans ont pensé que Faérne avait eu connaissance des fables de Phèdre. Voici ce que dit M. de Thou à ce sujet: « Il aurait été plus estimé, s'il n'eût point caché le nom de Phèdre sur lequel il s'est formé, ou s'il n'eût pas supprimé les écrits qu'il avait entre ses mains. »

a imités, brille par une foule de détails que l'on ne retrouve pas dans le poète latin.

Pour nos citations, nous renverrons le lecteur à l'excellente édition de La Fontaine donnée par M. Walckenaer en 1822.



PHÈDRE.



PHÆDRI FABULÆ.

LIBER PRIMUS.

PROLOGUS.

ÆSOPUS auctor quam materiam reperit,
Hanc ego polvi versibus senariis.
Duplex libelli dos est : quod risum movet,
Et quod prudentis vitam consilio monet.
Calumniari si quis autem voluerit,
Quod arbores loquantur, non tantum feræ,
Fictis jocari nos meminerit fabulis.

FABLES DE PHÈDRE.

LIVRE PREMIER.

PROLOGUE.

ÉSOPE est l'inventeur de ces fables ; moi, je n'ai fait que les imiter en vers iambiques. Ce petit ouvrage a un double mérite : il amuse, et donne de sages conseils pour la conduite de la vie. Si un lecteur sévère me reprochait d'avoir fait parler non-seulement les bêtes, mais encore les arbres, qu'il se souvienne que dans les fables on se permet ces jeux d'esprit.

I.

FABULA I.

LUPUS ET AGNUS.

AD rivum eumdem Lupus et Agnus venerant,
Siti compulsi : superior stabat Lupus,
Longeque inferior Agnus. Tunc fauce improba
Latro incitatus, jurgii caussam intulit.
Cur, inquit, turbulentam fecisti mihi
Istam bibenti? Laniger contra timens :
Qui possum, quæso, facere, quod quereris, Lupe?
A te decurrit ad meos haustus liquor.
Repulsus ille veritatis viribus,
Ante hos sex menses male, ait, dixisti mihi.
Respondit Agnus : Evidem natus non eram.
Pater hercule tuus, inquit, maledixit mihi.
Atque ita correptum lacerat injusta nece.

Hæc propter illos scripta est homines fabula,
Qui factis caassis innocentes opprimunt.

FABLE I.

LE LOUP ET L'AGNEAU.

UN Loup et un Agneau, pressés par la soif, étaient venus au même ruisseau. Le Loup se désaltérait dans le courant, bien au dessus de l'Agneau ; mais, excité par son insatiable avidité, le brigand lui chercha querelle. « Pourquoi, lui dit-il, viens-tu troubler mon breuvage ? » L'Agneau répondit, tout tremblant : « Comment, je vous prie, puis-je faire ce dont vous vous plaignez ? cette eau descend de vous à moi. » Repoussé par la force de la vérité, le Loup reprit : « Tu médis de nous, il y a six mois. — Mais je n'étais pas né, répliqua l'Agneau. — De par Hercule ! ce fut donc ton père, ajouta le Loup. » Et, dans son injuste fureur, il le saisit et le déchire.

CETTE fable a été écrite contre ceux qui, sous de faux prétextes, oppriment les innocens.

FABULA II.

RANÆ REGEM PETENTES.

ATHENÆ quum florerent æquis legibus,
 Procax libertas civitatem miscuit,
 Frenumque solvit pristinum licentia.
 Hinc conspiratis factionum partibus,
 Arcem tyrannus occupat Pisistratus.
 Quum tristem servitutem flerent Attici,
 Non quia crudelis ille, sed quoniam grave
 Omne insuetis onus, et cœpissent queri :
 Æsopus talem tum fabellam retulit.

RANÆ, vagantes liberis paludibus,
 Clamore magno regem petiere a Jove,
 Qui dissolutos mores vi compesceret.
 Pater deorum risit, atque illis dedit
 Parvum tigillum, missum quod subito vadi
 Motu sonoque terruit pavidum genus.
 Hoc mersum limo quum lateret diutius,
 Forte una tacite profert e stagno caput,
 Et, explorato rege, cunctas evocat.
 Illæ, timore posito, certatim adnatant,
 Liguumque supra turba petulans insilit :
 Quod quum inquinassent omni contumelia,
 Alium rogantes regem misere ad Jovem ;
 Inutilis quoniam esset, qui fuerat datus.

FABLE II.

LES GRENOUILLES QUI DEMANDENT UN ROI.

ATHÈNES florissait sous de justes lois : mais la liberté, dans ses excès, bouleversa le gouvernement, et la licence rompit le frein qui retenait le peuple depuis long-temps. Alors des partis factieux conspirèrent, et Pisistrate, usurpant le pouvoir, se rendit maître de la citadelle. Les Athéniens déploraient leur triste esclavage, non que Pisistrate fût cruel, mais parce qu'un joug auquel on n'est pas accoutumé paraît toujours pesant. Comme ils se plaignaient, Ésope leur raconta cette fable.

LES Grenouilles, errant en liberté dans leurs marais, prièrent à grands cris Jupiter de leur envoyer un roi qui, par un pouvoir souverain, réprimât leurs mœurs déréglées. Le père des dieux se mit à rire, et leur jeta un soliveau, qui, en tombant tout à coup dans leur étang, épouvanta, par l'agitation et le bruit des eaux, tout ce peuple timide. Comme il restait long-temps enfoncé dans la vase, une Grenouille lève doucement la tête hors de l'eau, examine le monarque, puis appelle ses compagnes. Bientôt, déposant toute crainte, elles accourent en foule à la nage, et la troupe peu respectueuse saute sur le bois immobile. Après l'avoir souillé par tous les outrages, elles députèrent vers Jupin, pour lui demander un autre roi; puisque celui qu'il leur avait donné était inutile.

Tum misit illis hydrum, qui dente aspero
Corripere cœpit singulas : frustra necem
Fugitant inertes : vocem præcludit metus.
Furtim igitur dant Mercurio mandata ad Jovem,
Afflictis ut succurrat. Tunc contra Deus :
Quia noluistis vestrum ferre, inquit, bonum,
Malum perferte.

Vos quoque, o cives, ait,
Hoc sustinete, majus ne veniat malum.

Il leur envoya une hydre , qui , d'une dent cruelle , se mit à les dévorer les unes après les autres. C'est en vain qu'elles cherchent à se soustraire à la mort ; elles sont sans force , la frayeur étouffe leurs cris. Alors elles chargèrent secrètement Mercure de prier Jupiter d'avoir pitié d'elles ; mais le dieu répondit : « Puisque vous n'avez pas voulu garder votre bon roi , il faut maintenant en souffrir un méchant . »

Et vous aussi , ô mes concitoyens , ajouta Ésope , supportez vos maux , de peur qu'il ne vous en arrive de pires .

FABULA III.

GRACULUS SUPERBUS ET PAVO.

NE gloriari libeat alienis bonis,
Suoque potius habitu vitam degere,
Æsopus nobis hoc exemplum prodidit.

TUMENS inani Graculus superbia,
Pennas, Pavoni quæ deciderant, sustulit,
Seque exornavit : deinde contemnens suos
Formoso se Pavonum immiscuit gregi.
Illi impudenti pennas eripiunt avi,
Fugantque rostris. Male mulcatus Graculus
Redire mœrens cœpit ad proprium genus :
A quo repulsus tristem sustinuit notam.
Tum quidam ex illis, quos prius despexerat :
Contentus nostris si fuisses sedibus,
Et, quod natura dederat, voluisses pati,
Nec illam expertus essem contumeliam,
Nec hanc repulsam tua sentiret calamitas.

FABLE III.

LE GEAI ORGUEILLEUX ET LE PAON.

NE vous glorifiez pas des avantages d'autrui , mais vivez plutôt content de votre état , d'après cet exemple qu'Ésope nous a laissé.

ENFLÉ d'un vain orgueil , un Geai ramasse les plumes d'un Paon , et s'en fait une parure ; puis , méprisant ses pareils , il va se mêler à une troupe de superbes Paons : mais ils arrachèrent le plumage à l'oiseau impudent , et le chassèrent à coups de bec . Ainsi maltraité , le Geai revenait tout confus vers les oiseaux de son espèce ; repoussé par eux , il eut encore à supporter cette triste humiliation . Un de ceux qu'il avait autrefois regardés avec mépris , lui dit alors : « Si tu avais su vivre parmi nous , et te contenter des avantages que t'avait donnés la nature , tu n'aurais pas d'abord essuyé un affront , et dans ton malheur tu ne te verrais point chassé par nous . »

FABULA IV.**CANIS PER FLUVIUM CARNEM FERENS.**

AMITTIT merito proprium, qui alienum appetit.

CANIS per flumen, carnem dum ferret, natans,
Lympharum in speculo vidit simulacrum suum :
Aliamque prædam ab alio ferri putans,
Eripere voluit : verum decepta aviditas,
Et, quem tenebat ore, dimisit cibum,
Nec, quem petebat, adeo potuit attingere.

FABLE IV.**LE CHIEN NAGEANT.**

On perd son bien, et on l'a mérité, quand on veut prendre celui d'autrui.

UN Chien traversait une rivière à la nage, tenant dans sa gueule un morceau de chair : il aperçoit son image dans le miroir des eaux , et, croyant voir un autre chien portant une autre proie, il veut la lui ravir. Mais son avidité fut trompée : il lâcha la proie qu'il tenait , et ne put atteindre celle qu'il avait convoitée.

FABULA V.

VACCA ET CAPELLA, OVIS ET LEO.

NUNQUAM est fidelis cum potente societas :
Testatur hæc fabella propositum meum.

VACCA et Capella, et patiens Ovis injuriæ,
Socii fuere cum Leone in saltibus.

Hi quum cepissent cervum vasti corporis,
Sic est locutus, partibus factis, Leo :
Ego primam tollo, nominor quia Leo,
Secundam, quia sum fortis, tribuetis mihi;
Tum, quia plus valeo, me sequetur tertia;
Malo afficietur, si quis quartam tetigerit.
Sic totam prædam sola improbitas abstulit

FABLE V.**LA GÉNISSE, LA CHÈVRE, LA BREBIS ET LE LION.**

LA société d'un puissant n'est jamais sûre; cette fable va prouver ce que j'avance.

LA Génisse, la Chèvre et la patiente Brebis firent dans les bois société avec le Lion. Ils prirent un cerf d'une grosseur prodigieuse; les parts faites, le Lion parla ainsi : « Je prends la première, parce que je m'appelle Lion ; la seconde, vous me la cèderez, parce que je suis vaillant ; la troisième m'appartient, parce que je suis le plus fort : quant à la quatrième, malheur à qui oserait la toucher ! » C'est ainsi que, par son injustice, il s'empara, lui seul, de la proie tout entière.

FABULA VI.**RANÆ AD SOLEM.**

VICINI furis celebres vidit nuptias
Æsopus, et continuo narrare incipit :

UXOREM quondam Sol quum vellet ducere,
Clamorem Ranæ sustulere ad sidera.

Convicio permotus quærerit Jupiter
Caußam querelæ. Quædam tum stagni incola :
Nunc, inquit, omnes unus exurit lacus,
Cogitque miseras arida sede emori.
Quidnam futurum est, si crearit liberos ?

FABLE VI.**LE SOLEIL ET LES GRENOUILLES.**

ON célébrait magnifiquement les noces d'un voleur voisin d'Ésope ; celui-ci se mit aussitôt à raconter cette fable.

Le Soleil voulut un jour prendre femme : les Grenouilles poussèrent de grands cris jusqu'au ciel. Jupiter, fatigué de leurs clamours, leur en demanda la cause. « Un Soleil, dit alors une habitante des étangs, suffit maintenant pour dessécher nos marais, et nous fait périr misérablement dans nos demeures arides : que nous arrivera-t-il, s'il a des enfans ? »

FABULA VII.

VULPIS AD PERSONAM TRAGICAM.

PERSONAM tragicam forte Vulpis viderat :
O quanta species, inquit, cerebrum non habet !
Hoc illis dictum est, quibus honorem et gloriam
Fortuna tribuit, sensum communem abstulit.

FABLE VII.

LE RENARD ET LE MASQUE DE THÉÂTRE.

UN Renard vit par hasard un masque de théâtre : « O la belle tête ! dit-il ; mais elle n'a point de cervelle. »

Ce mot s'applique aux hommes que la fortune a comblés d'honneurs et de gloire, mais à qui elle a refusé le sens commun.

2.

FABULA VIII.

LUPUS ET GRUIS.

Qui pretium meriti ab improbis desiderat,
Bis peccat : primum, quoniam indignos adjuvat ;
Impune abire deinde quia jam non potest.

Os devoratum fauce quum hæreret Lupi,
Magno dolore victus , cœpit singulos
Illicere pretio , ut illud extraherent malum.
Tandem persuasa est jurejurando Gruis,
Gulæque credens colli longitudinem ,
Periculosam fecit medicinam Lupo.
Pro quo quum pactum flagitaret præmium :
Ingrata es , inquit , ore quæ nostro caput
Incolume abstuleris , et mercedem postules.

FABLE VIII.

LE LOUP ET LA GRUE.

ATTENDRE des méchans la récompense d'un bienfait, c'est commettre une double faute : d'abord, on a obligé des ingrats; ensuite, on ne peut plus leur échapper sans danger.

UN os qu'un Loup avait dévoré gloutonnement lui restait dans le gosier. Vaincu par l'excès de la douleur, il demandait secours, promettant une récompense à qui le délivrerait de son mal. La Grue se laisse enfin persuader par ses sermens; elle confie la longueur de son cou à la gueule du Loup, et fait cette dangereuse opération. Comme ensuite elle réclamait son salaire : « Tu es une ingrate, lui dit-il : quoi! tu as retiré ta tête saine et sauve de mon gosier, et tu me demandes une récompense! »

FABULA IX.

PASSER ET LEPUS.

SIBI non cavere , et aliis consilium dare ,
Stultum esse , paucis ostendamus versibus.

OPPRESSUM ab Aquila , fletus edentem graves ,
Leporem objurgabat Passer : ubi pernitas
Nota , inquit , illa est ? quid ita cessarunt pedes ?
Dum loquitur , ipsum Accipiter nec opinum rapit ,
Questuque vano clamitantem interficit.
Lepus semianimus mortis in solatio :
Qui modo securus nostra irridebas mala ,
Simili querela fata deploras tua.

FABLE IX.**LE LIÈVRE ET LE PASSEREAU.**

NE pas prendre garde à soi, et donner des conseils aux autres, c'est folie. Nous allons le montrer en peu de mots.

DÉCHIRÉ par les serres d'un Aigle, un Lièvre poussait de longs gémissemens. Un Passereau l'insultait : « Qu'est devenue, lui disait-il, cette vitesse si vantée? que font donc maintenant tes pieds agiles? » Il parlait encore, lorsque soudain un épervier le saisit et le tue malgré ses plaintes et ses cris. Le Lièvre, en mourant, eut la consolation de lui dire : « Toi qui naguère te croyais en sûreté, et riâis de mon malheur, tu déplores aussi ta triste destinée. »

FABULA X.**LUPUS ET VULPIS, JUDICE SIMIO.**

QUICUNQUE turpi fraude semel innotuit,
Etiam si verum dicit, amittit fidem.
Hoc attestatur brevis Æsopi fabula.

LUPUS arguebat Vulpem furti crimine.
Negabat illa se esse culpæ proximam :
Tunc judex inter illos sedit Simius.
Uterque caussam quum perorassent suam,
Dixisse fertur Simius sententiam :
Tu non videris perdidisse, quod petis ;
Te credo surripuisse, quod pulchre negas.

FABLE X.**LE LOUP ET LE RENARD JUGÉS PAR LE SINGE.**

QUICONQUE s'est fait connaître par de honteux mensonges, passe pour imposteur lors même qu'il dit la vérité. Esopo le prouve dans cette petite fable.

UN Loup accusait un Renard de l'avoir volé; le Renard soutenait qu'il était bien loin d'avoir commis une aussi méchante action : le Singe fut appelé pour juger leur querelle. Lorsque chacun eut plaidé sa cause, on rapporte que le Singe prononça cette sentence : « Toi, tu ne me paraîs pas avoir perdu ce que tu demandes, et toi, tu es coupable, je crois, du vol que tu nies avec de beaux sermens. »

FABULA XI.

ASINUS ET LEO VENANTES.

VIRTUTIS expers, verbis jactans gloriam,
Ignotos fallit, notis est derisui.

VENARI Asello comite quum vellet Leo,
Contexit illum frutice, et admonuit simul,
Ut insueta voce terreret feras,
Fugientes ipse exciperet. Hic Auritulus
Clamorem subito totis tollit viribus,
Novoque turbat bestias miraculo.
Quæ dum paventes exitus notos petunt,
Leonis affliguntur horrendo impetu.
Qui postquam cæde fessus est, Asinum evocat,
Jubetque vocem premere. Tunc ille insolens :
Qualis videtur opera tibi vocis meæ?
Insignis, inquit, sic, ut nisi nossem tuum
Animum genusque, simili fugissem metu.

FABLE XI.**LE LION ET L'ANE CHASSANT.**

LE lâche qui se vante de prouesses peut abuser ceux qui ne le connaissent pas, mais il est la risée de ceux qui le connaissent.

LE Lion voulant chasser de compagnie avec l'Ane, le couvrit de feuillage, et lui recommanda d'épouvanter les animaux par les éclats inconnus de sa voix, tandis que lui les saisirait au passage. Le chasseur aux longues oreilles se met à braire de toutes ses forces, et, par ce nouveau prodige, effraie tous les animaux. Tremblans, ils cherchent à gagner les issues connues du bois; mais le Lion s'élance d'un bond impétueux et les terrasse. Las de carnage, il appelle l'Ane et lui ordonne de se taire. Alors celui-ci lui dit avec insolence : « Comment trouvez-vous les effets de ma voix? — Merveilleux, dit le Lion, et tellement, que si je n'avais connu ton courage et ta race, j'aurais pris la fuite, saisi d'une crainte pareille. »

FABULA XII.

CERVUS AD FONTEM.

LAUDATIS utiliora, quæ contempseris,
Sæpe inveniri, hæc exserit narratio.

AD fontem Cervus, quum bibisset, restitit,
Et in liquore vidit effigiem suam.
Ibi dum ramosa mirans laudat cornua,
Crurumque nimiam tenuitatem vituperat;
Venantum subito vocibus conterritus,
Per campum fugere cœpit, et cursu levi
Canes elusit. Silva tum excepit ferum,
In qua retentis impeditus cornibus,
Lacerari cœpit morsibus sævis canum.
Tunc moriens vocem hanc edidisse dicitur :
O me infelicem! qui nunc demum intelligo,
Utilia mihi quam fuerint, quæ despiceram,
Et, quæ laudaram, quantum luctus habuerint.

FABLE XII.

LE CERF PRÈS D'UNE FONTAINE.

CETTE fable nous fait voir que les choses méprisées valent souvent mieux que celles que l'on vante.

UN Cerf buvait à une fontaine : il s'arrête, et voit son image dans le miroir des eaux. Là, tandis qu'il louait la beauté de son bois et méprisait la délicatesse de ses jambes déliées, épouvanté tout à coup par les cris des chasseurs, il fuit à travers les champs, et par sa course rapide met les chiens en défaut. Il se jette à travers la forêt : mais, arrêté par ses cornes qui s'embarrassent dans le taillis, il est déchiré par la dent cruelle des chiens. On dit qu'en mourant il prononça ces mots : « O malheureux que je suis ! je comprends maintenant l'utilité de ce que je méprisais, et combien ce que j'admirais m'a été funeste. »



FABULA XIII.**VULPIS ET CORVUS.**

**Qui se laudari gaudent verbis subdolis ,
Sera dant pœnas turpes pœnitentia.**

**QUUM de fenestra Corvus raptum caseum
Comesse vellet, celsa residens arbore ,
Hunc vidit Vulpis, deinde sic cœpit loqui :
O qui tuarum, Corve, pennarum est nitor !
Quantum decoris corpore et vultu geris !
Si vocem haberes, nulla prior ales foret.
At ille stultus, dum vult vocem ostendere,
Emisit ore caseum ; quem celeriter
Dolosa Vulpis avidis rapuit dentibus.
Tum demum ingemuit Corvi deceptus stupor.**

* * *

**HAC reprobatur, ingenium quantum valet ,
Virtute et semper prævalet sapientia.**

FABLE XIII.

LE CORBEAU ET LE RENARD.

CEUX qui aiment les éloges de la flatterie en sont punis plus tard par un amer repentir.

UN Corbeau avait pris un fromage sur une fenêtre, et allait le manger sur le haut d'un arbre, lorsqu'un Renard l'aperçut, et lui tint ce discours : « De quel éclat, sire Corbeau, brille votre plumage ! que de grâces sur votre visage et votre corps ! Si vous chantiez, vous seriez le premier des oiseaux. » Notre sot voulut montrer sa voix ; mais il laissa tomber le fromage, et le rusé Renard s'en saisit aussitôt avec avidité. Le Corbeau honteux gémit alors de sa sottise.

* * *

CECI prouve la puissance de l'esprit : la sagesse l'emporte même sur le courage.

FABULA XIV.

EX SUTORE MEDICUS.

MALUS quum Sutor, inopia deperditus,
Medicinam ignoto facere cœpisset loco ;
Et venditaret falso antidotum nomine :
Verbosis adquisivit sibi famam strophis.
Hic quum jaceret morbo confectus gravi
Rex urbis, ejus experiendi gratia,
Scyphum poposcit : fusa dein simulans aqua
Antidoto miscere illius se toxicum ,
Combibere jussit ipsum, posito præmio.
Timore mortis ille tum confessus est,
Non artis ulla medicæ se prudentia ,
Verum stupore vulgi factum nobilem.
Rex advocata concione hæc edidit :
Quantæ putatis esse vos dementiæ,
Qui capita vestra non dubitatis credere,
Cui calceandos nemo commisit pedes ?

Hoc pertinere vere ad illos dixerim,
Quorum stultitia quæstus impudentiæ est.

FABLE XIV.

LE CORDONNIER MÉDECIN.

UN mauvais Cordonnier, mourant de faim, alla exercer la médecine dans un pays où il n'était pas connu. Il vendait de faux antidote, et, par son verbiage et son charlatanisme, il se fit bientôt une réputation. Le gouverneur de la ville, qu'une grave maladie retenait au lit, voulut mettre son savoir à l'épreuve. Il demanda une coupe, y versa de l'eau, et feignit de mêler du poison à l'antidote du prétendu médecin ; puis, il lui ordonna de boire, lui promettant une récompense. La peur de la mort fit alors avouer à notre homme, que ce n'était pas à ses talens en médecine, mais à la sottise du vulgaire, qu'il devait sa réputation. Le gouverneur fit assembler les habitans, et leur dit : « Pensez un peu quelle folie vous aveugle; vous confiez vos têtes sans hésiter, à qui personne n'a voulu donner ses pieds à chausser. »

CECI regarde, à mon avis, ceux qui par leur sottise enrichissent l'impudence.

FABULA XV.

ASINUS AD SENEM PASTOREM.

IN principatu commutando civium
Nil præter domini nomen mutant pauperes.
Id esse verum, parva hæc fabella indicat.

ASELLUM in prato timidus pascebatur Senex.
Is, hostium clamore subito territus,
Suadebat Asino fugere, ne possent capi.
At ille lentus : Quæso, num binas mihi
Clitellas impositorum victorem putas?
Senex negavit. Ergo quid refert mea
Cui serviam, clitellas dum portem meas?

FABLE XV.**L'ANE ET LE VIEUX PATRE.**

DANS un changement de gouvernement, il n'y a de changé pour le pauvre que le nom du maître. C'est une vérité que prouve cette courte fable.

UN timide Vieillard faisait paître son Ane dans une prairie. Effrayé tout à coup par les cris des ennemis, il conseille à son Ane de fuir, pour éviter d'être pris tous deux. Mais celui-ci lui répondit tranquillement : « Dites - moi , croyez - vous que le vainqueur m'oblige à porter double bât? — Non , repartit le Vieillard. — Alors que me fait à moi qui je serve , puisque je dois toujours porter mon bât. »

3.

FABULA XVI.

CERVUS ET OVIS.

FRAUDATOR hominem quum vocat sponsum improbum,
Non rem expedire, sed malum dare expetit.

OVEM rogabat Cervus modium tritici,
Lupo sponsore. At illa præmetuens dolum :
Rapere atque abire semper adsuevit Lopus;
Tu de conspectu fugere veloci impetu :
Ubi vos requiram, quum dies advenerit?

FABLE XVI.

LE CERF ET LA BREBIS.

LE fourbe qui propose une mauvaise caution, ne cherche pas à s'acquitter, mais à tromper.

LE Cerf demandait à la Brebis une mesure de blé; le Loup devait être sa caution. Mais la Brebis craignant quelque fourberie : « Le Loup, lui dit-elle, a coutume de prendre, et de se sauver; quant à toi, tes pieds légers te dérobent promptement à nos regards. Où vous chercherai-je, lorsque le jour du paiement sera venu? »

FABULA XVII.**OVIS, CANIS ET LUPUS.****SOLEN**T mendaces luere pœnas malefici.

CALUMNIATOR ab Ove quum peteret Canis,
Quem commendasse panem se contenderet;
Lupus, citatus testis, non unum modo
Debere dixit, verum affirmavit decem.
Ovis, damnata falso testimonio,
Quod non debebat, solvit. Post paucos dies
Bidens jacentem in fovea conspexit Lupum :
Hæc, inquit, merces fraudis a Superis datur.

FABLE XVII.**LA BREBIS, LE CHIEN ET LE LOUP.**

LES menteurs n'évitent guère la punition de leurs méfaits.

UN Chien de mauvaise foi demandait à la Brebis un pain qu'il soutenait lui avoir laissé en dépôt. Le Loup, cité pour témoin, affirma qu'elle en devait non pas un, mais dix. La Brebis, condamnée sur ce faux témoignage, paya ce qu'elle ne devait pas. Peu de jours après elle vit le Loup pris dans une fosse : « Voilà, dit-elle, comme les Dieux récompensent le mensonge ! »

FABULA XVIII.**MULIER PARTURIENS.**

NEMO libenter recolit, qui læsit, locum.

**INSTANTE partu, mulier, actis mensibus,
Humi jacebat, flebiles gemitus ciens.
Vir est hortatus, corpus lecto reciperet,
Onus naturæ melius quo deponeret.
Minime, inquit, illo posse confido loco
Malum finiri, quo conceptum est initio.**

FABLE XVIII.**LA FEMME PRÈS D'ACCOUCHER.**

ON ne retourne pas volontiers dans un lieu où l'on s'est mal trouvé.

UNE Femme sur le point d'accoucher , et pressée par le moment de sa délivrance, était étendue par terre , et poussait des cris déchirans. Son mari lui conseilla de se mettre sur le lit , pour s'y délivrer plus facilement de son fardeau. « Je n'espère pas , lui dit-elle , que mon mal puisse finir dans ce lieu où il a pris naissance. »

FABULA XIX.**CANIS PARTURIENS.**

HABENT insidias hominis blanditiæ mali :
Quas ut vitemus, versus subjecti monent.

CANIS parturiens quum rogasset alteram,
Ut fetum in ejus tugurio deponeret,
Facile impetravit: dein reposcenti locum
Preces admovit, tempus exorans breve,
Dum firmiores catulos posset ducere
Hoc quoque consumto, flagitare validius
Cubile cœpit. Si mihi et turbæ meæ
Par, inquit, esse potueris, cedam loco.

FABLE XIX.

LA CHIENNE QUI MET BAS.

LES caresses d'un méchant cachent quelque piège :
la fable suivante nous avertit de les éviter.

UNE Chienne, près de mettre bas, pria une de ses compagnes de lui prêter sa cabane pour y faire ses petits ; elle l'obtint facilement. Peu de temps après, l'autre réclama son asile ; mais notre Chienne la supplica de lui accorder encore quelque délai, jusqu'à ce que ses petits, devenus plus forts, pussent sortir avec elle. Le second terme expire, et l'autre redemande son lit avec plus d'instance. « Si tu peux être aussi forte que moi et toute ma bande, lui dit alors la Chienne, je te céderai la place. »

FABULA XX.**CANES FAMELICI.**

STULTUM consilium non modo effectu caret,
Sed ad perniciem quoque mortales devocat.

CORIUM depresso in fluvio viderunt Canes :
Id ut comesse extractum possent facilius,
Aquam cœpere ebibere; sed rupti prius
Periere, quam, quod petierant, contingerent.

FABLE XX.

LES CHIENS AFFAMÉS.

UN projet insensé non-seulement ne réussit pas, mais encore devient funeste.

DES Chiens aperçurent un morceau de cuir au fond d'une rivière; pour l'avoir, et le manger plus commodément, ils voulurent boire toute l'eau : mais ils crevèrent avant d'atteindre ce qu'ils désiraient.

FABULA XXI.

LEO SENEX, APER, TAURUS ET ASINUS.

Quicunque amisit dignitatem pristinam,
Ignavis etiam jocus est in casu gravi.

DEFECTUS annis, et desertus viribus
Leo quum jaceret, spiritum extremum trahens,
Aper fulmineis ad eum venit dentibus,
Et vindicavit ictu veterem injuriam :
Infestis Taurus mox confudit cornibus
Hostile corpus. Asinus, ut vidit ferum
Impune laedi, calcibus frontem extudit.
At ille expirans : Fortes indigne tuli.
Mihi insultare ; te, naturæ dedecus,
Quod ferre certe cogor, bis videor mori.

FABLE XXI.

**LE LION DEVENU VIEUX, LE SANGLIER, LE TAUREAU
ET L'ANE.**

QUICONQUE a perdu son ancienne puissance, se voit dans le malheur en butte aux insultes même du lâche.

ABATTU par les années, abandonné de ses forces, le Lion, gisant à terre, allait rendre le dernier soupir. Le Sanglier vint à lui, et, d'un coup de ses terribles défenses, se vengea d'une vieille injure : bientôt après, de ses cornes redoutables, le Taureau perça le corps de son ennemi. L'Ané, voyant qu'on pouvait alors impunément outrager le roi des animaux, lui frappa la tête à coups de pieds. Le Lion lui dit en expirant : « J'ai supporté avec indignation les insultes des plus braves ; mais souffrir tes atteintes, opprobre de la nature, ce me semble mourir deux fois. »

FABULA XXII.

MUSTELA ET HOMO.

MUSTELA, ab Homine prensa, quum instantem necem
Effugere vellet : Parce, quæso, inquit, mihi,
Quæ tibi molestis muribus purgo domum.
Respondit ille : Faceres si cœussa mea,
Gratum esset, et dedissem veniam supplici :
Nunc quia laboras, ut fruaris reliquiis,
Quas sunt rosuri, simul et ipsos devores,
Noli imputare vanum beneficium mihi.
Atque ita locutus improbam leto dedit.

Hoc in se dictum debent illi agnoscere,
Quorum privata servit utilitas sibi,
Et meritum inane jactant imprudentibus.

FABLE XXII.

L'HOMME ET LA BELETTE.

UNE Belette, qu'un Homme venait de prendre, cherchait à éviter la mort qui la menaçait : « Grâce, je vous en conjure, lui disait-elle, grâce pour celle qui détruit les rats dont votre maison est infestée. » L'Homme lui répondit : « Si tu le faisais par intérêt pour moi, je t'en saurais gré, et je t'accorderais le pardon que tu me demandes ; mais comme tu ne travailles que pour jouir, après avoir dévoré les rats eux-mêmes, des restes qu'ils devaient ronger, veuille bien ne pas te glorifier d'un service imaginaire. » Il dit, et tue la méchante bête.

Ici doivent se reconnaître ceux qui n'agissent que dans leur propre intérêt, et qui vantent leurs prétendus mérites à des gens trop crédules.

FABULA XXIII.**CANIS FIDELIS.**

REPENTE liberalis stultis gratus est;
Verum peritis irritos tendit dolos.

NOCTURNUS quum fur panem misisset Cani,
Objecto tentans an cibo possit capi :
Heus, inquit, linguam vis meam præcludere,
Ne latrem pro re domini? multum falleris ;
Namque ista subita me jubet benignitas
Vigilare, facias ne mea culpa lucrum.

FABLE XXIII.**LE CHIEN FIDÈLE.**

L'HOMME qui devient tout à coup généreux peut séduire les sots; mais il tend d'inutiles embûches aux gens d'expérience.

UN voleur de nuit jetait du pain à un Chien, et cherchait à le séduire par cet appât. « Tu voudrais me lier la langue, dit le Chien, et m'empêcher d'aboyer pour le bien de mon maître: tu te trompes fort; car ta libéralité soudaine m'avertit de veiller, afin que tu ne voles rien ici par ma faute. »

FABULA XXIV.**RANA RUPTA ET BOS.**

INOPS, potentem dum vult imitari, perit.

IN prato quondam Rana conspexit Bovem,
Et, tacta invidia tantæ magnitudinis,
Rugosam inflavit pellem : tum natos suos
Interrogavit, an Bove esset latior.
Illi negarunt. Rursus intendit cutem
Majore nisu ; et simili quæsivit modo,
Quis major esset. Illi dixerunt, Bovem.
Novissime indignata, dum vult validius
Inflare sese, rupto jacuit corpore.

FABLE XXIV.**LA GRENOUILLE ET LE BOEUF.**

LE pauvre se perd en voulant imiter le riche.

UNE Grenouille vit un Bœuf dans une prairie. Jalouse d'une taille si belle, elle se gonfle dans sa peau ridée : puis, interroge ses petits, pour savoir si elle n'est pas plus grosse que le Bœuf. Ils lui disent que non. De nouveau elle s'enfle, fait de plus grands efforts, et leur demande encore qui est le plus gros. Ils répondent : « C'est le Bœuf. » Enfin, indignée, elle veut se gonfler davantage, mais son corps crève, et elle périt.

FABULA XXV.**CANIS ET CORCODILUS.**

CONSILIA qui dant prava cautis hominibus,
Et perdunt operam, et deridentur turpiter.

CANES currentes bibere in Nilo flumine,
A Corcodilis ne rapiantur, traditum est.
Igitur quum currens bibere cœpisset Canis,
Sic Corcodilus : Quam libet lambe otio,
Noli vereri. At ille : Facerem mehercule,
Nisi esse scirem carnis te cupidum meæ.

FABLE XXV.**LE CHIEN ET LE CROCODILE.**

CEUX qui donnent de mauvais conseils aux gens sages perdent leur temps , et se couvrent de honte et de ridicule.

ON rapporte que les Chiens ne boivent de l'eau du Nil qu'en courant , de peur d'être saisis par les Crocodiles. Un Chien courait , et commençait à boire , lorsqu'un Crocodile lui dit : « Ne crains rien , bois donc tranquillement. — Certes je le ferais , repartit le Chien , si je ne te savais très-avide de ma chair. »

FABULA XXVI.**VULPIS ET CICONIA**

**NULLI nocendum ; si quis vero læserit,
Multandum simili jure , fabella admonet.**

**AD cœnam Vulpis dicitur Ciconiam
Prior invitasse , et illi in patena liquidam
Posuisse sorbitonem , quam nullo modo
Gustare esuriens potuerit Ciconia.**

**Quæ Vulpem quum revocasset , intrito cibo
Plenam lagonam posuit : huic rostrum inserens
Satiatur ipsa , et torquet convivam fame.
Quæ quin lagonæ collum frustra lamberet ,
Peregrinam sic locutam volucrem accepimus :
Sua quisque exempla debet æquo animo pati.**

FABLE XXVI.

LE RENARD ET LA CIGOGNE.

IL ne faut nuire à personne. Cette fable nous apprend que celui qui offense doit s'attendre à la pareille.

ON dit que le Renard, ayant invité le premier la Cigogne à souper, lui servit sur une assiette un mets liquide qu'elle ne put goûter, malgré tout son appétit. La Cigogne, à son tour, invita le Renard, et lui servit une bouteille pleine de viande hachée. Elle se rassasiait à loisir, en y introduisant son long bec, et tenait à la torture son convive affamé. Comme il léchait en vain le col de la bouteille; on rapporte que l'oiseau voyageur lui tint ce langage : « Il faut souffrir, sans se plaindre, les méchancetés dont on a donné l'exemple. »

FABULA XXVII.**CANIS, ET THESAURUS, ET VULTURIUS.**

Hec res avaris esse conveniens potest,
Et qui humiles nati, dici locupletes student.

HUMANA effodiens ossa, thesaurum Canis
Invenit, et violarat quia Manes deos,
Injecta est illi divitiarum cupiditas,
Pœnas ut sanctæ religioni penderet.
Itaque aurum dum custodit, oblitus cibi,
Fame est consumtus; quem stans Vulturius super
Fertur locutus : O Canis, merito jaces,
Qui concupisti subito regales opes,
Trivio conceptus, et educatus stercore.

FABLE XXVII.**LE CHIEN, LE TRÉSOR ET LE VAUTOUR.**

CETTE fable peut convenir aux avares et à ceux qui, sortis d'une basse extraction, mettent tous leurs efforts à passer pour riches.

EN déterrant des ossemens humains, un Chien trouva un Trésor : comme il avait outragé les dieux Mânes, la passion des richesses s'empara soudainement de lui, pour le punir de son sacrilège envers la religion des tombeaux. Tout occupé à garder son or, il oublia de manger, et mourut de faim. On dit qu'un Vautour, en déchirant son cadavre, prononça ces paroles : « Tu as mérité ton sort, pour avoir convoité tout à coup des richesses royales, toi, misérable Chien, qui, né dans un carrefour, n'avais vécu que de dégoûtantes ordures ! »

FABULA XXVIII.**VULPIS ET AQUILA.**

QUAMVIS sublimes debent humiles metuere,
Vindicta docili quia patet solertiæ.

VULPINOS catulos Aquila quondam sustulit,
Nidoque posuit pullis, escam ut carperent.
Hanc persecuta mater orare incipit,
Ne tantum miseræ luctum importaret sibi.
Contempsit illa, tuta quippe ipso loco.
Ab ara Vulpis rapuit ardenter facem,
Totamque flammis arborem circumdedit,
Hosti dolorem damno miscens sanguinis.
Aquila ut periclo mortis eriperet suos,
Incolumes natos supplex Vulpi tradidit.

FABLE XXVIII.

LE RENARD ET L'AIGLE.

QUOIQUE dans une position bien supérieure, craignez toujours ceux qui sont au dessous de vous : car la ruse et l'adresse servent la vengeance.

UN jour l'Aigle déroba les petits du Renard, et les déposa dans son aire, pour servir de nourriture à ses aiglons. La pauvre mère la suivit en la conjurant de lui épargner une douleur aussi cruelle. Mais l'Aigle méprisa ses prières, se croyant bien en sûreté où elle était. Le Renard alors, saisit sur un autel un tison ardent, environna de flammes l'arbre de l'Aigle, et pour perdre son ennemi, s'exposa à la douleur de sacrifier sa progéniture. L'Aigle voulant sauver les siens du péril qui les menaçait, vint en suppliant rendre au Renard ses petits sains et saufs.

FABULA XXIX.**ASINUS IRRIDENS APRUM.**

PLERUMQUE stulti risum dum captant levem,
Gravi distringunt alios contumelia,
Et sibi nocivum concitant periculum.

ASELLUS Apro quum fuisse obvius,
Salve, inquit, frater. Ille indignans repudiat
Officium, et querit, cur sic mentiri velit?
Asinus, demisso pede : Similem si negas
Tibi me esse, certe simile est hoc rostro tuo.
Aper quum vellet facere generosum impetum,
Repressit iram; Et : Facilis vindicta est mihi;
Sed inquinari nolo ignavo sanguine.

FABLE XXIX.**L'ANE SE MOQUANT DU SANGLIER.**

SOUVENT lorsqu'un sot cherche à plaisanter, il blesse par des propos outrageans, et s'attire de fâcheuses affaires.

L'ANE rencontra le Sanglier : « Bonjour, frère, » lui dit-il. Celui-ci aussitôt, rejetant ce salut avec indignation, lui demanda pourquoi il mentait si effrontément. L'Ane leva le pied, et lui répondit en le lui montrant : « Si tu nies que je te ressemble, ceci, du moins, ressemble à ton museau. » Le Sanglier voulait le terrasser d'un bond impétueux, mais il retint sa colère, et s'écria : « La vengeance m'est facile, mais je ne veux point me souiller du sang d'un lâche. »

FABULA XXX.**RANÆ METUENTES TAURORUM PROELIA.****HUMILES laborant, ubi potentes dissident.**

RANA, in palude pugnam Taurorum intuens,
Heu, quanta nobis instat pernicies! ait.
Interrogata ab alia , cur hoc diceret,
De principatu quum decertarent gregis,
Longeque ab illis degerent vitam Boves :
Est statio separata , ac diversum genus ;
Sed pulsus regno nemoris qui profugerit,
Paludis in secreta veniet latibula ,
Et proculatas obteret duro pede :
Caput ita ad nostrum furor illorum pertinet.

FABLE XXX.**LES GRENOUILLES REDOUTANT UN COMBAT DE TAUREAUX.**

LES petits souffrent , dès que les grands sont en querelle.

UNE Grenouille , en regardant de son marais un combat de Taureaux , s'écria : « Hélas ! quel malheur nous menace ! » Une de ses compagnes lui demanda d'où venaient ses plaintes , puisqu'ils se battaient pour l'empire du troupeau , et que , d'ailleurs , ils avaient coutume de vivre loin d'elles . « Oui , répondit la Grenouille , ils ont d'autres demeures , ils sont d'une autre espèce que la nôtre ; mais le vaincu , chassé des forêts , royaume de son rival , viendra dans les endroits les plus cachés de nos marais , et nous écrasera impitoyablement sous ses pieds . Ainsi notre sort dépend de leur fureur . »

FABULA XXXI.**MILUUS ET COLUMBÆ.**

Qui se committit homini tutandum improbo,
Auxilia dum requirit, exitium invenit.

COLUMBÆ sæpe quum fugissent Miluum,
Et celeritate pennæ vitassent necem,
Consilium raptor vertit ad fallaciam,
Et genus inermè tali decepit dolo:
Quare sollicitum potius ævum ducitis,
Quam regem me creatis icto fœdere,
Qua vos ab omni tutas præstem injuria?
Illæ credentes, tradunt sese Miluo;
Qui, regnum adeptus, cœpit vesci singulas,
Et exercere imperium sævis unguibus.
Tunc de reliquis una: Merito plectimur.

FABLE XXXI.

LE MILAN ET LES COLOMBES.

EN se réfugiant auprès d'un méchant pour obtenir du secours, on ne trouve qu'une perte certaine.

LES Colombes fuyaient le Milan, et souvent, par leur vol rapide, elles avaient évité la mort. L'oiseau de proie, cherchant alors quelque stratagème, s'y prit ainsi pour tromper cette race timide : « Pourquoi, leur dit-il, vivre dans une inquiétude continue, plutôt que de faire une alliance et de me créer votre roi ? je vous défendrais de toutes injures. » Les Colombes le crurent et se livrèrent à lui. Mais, à peine devenu leur maître, il les dévora les unes après les autres, et ses serres cruelles leur firent sentir son pouvoir. « Nous avons mérité notre sort, » dit alors une de celles qui restaient.

PHÆDRI

FABULÆ.

LIBER SECUNDUS.

PROLOGUS.

EXEMPLIS continetur Æsopi genus,
Nec aliud quidquam per fabellas quæritur,
Quam corrigatur error ut mortalium,
Acutatque sese diligens industria.
Quicunque fuerit ergo narrantis jocus,
Dum capiat aurem, et servet propositum suum,
Re commendatur, non auctoris nomine.
EQUIDEM omni cura morem servabo senis,
Sed si libuerit aliquid interponere,
Dictorum sensus ut delectet varietas,
Bonas in partes, Lector, accipias velim.
Ita, si rependet illam brevitas gratiam;
Cujus verbosa ne sit commendatio,
Attende, cur negare cupidis debeas,
Modestis etiam offerre, quod non petierint.

FABLES DE PHÈDRE.

LIVRE SECOND.

PROLOGUE.

LES fables d'Ésope contiennent des exemples de morale, et on ne doit y chercher que le but qu'il s'est proposé, de corriger les erreurs des hommes, et d'exciter en eux les sentimens d'une vive émulation. Quelle que soit donc la nature d'un récit, s'il captive, s'il remplit son objet, il se recommande de lui-même, et n'a pas besoin du nom de l'auteur.

C'EST pourquoi, je suivrai scrupuleusement les traces du vieillard phrygien; mais si, pour jeter de la variété dans mes narrations, je croyais nécessaire d'ajouter quelques mots, veuilles, lecteur, ne pas le trouver mauvais; car, c'est par la brièveté que je veux acheter ton indulgence; et, pour n'être pas diffus en la réclamant, écoute: je vais te montrer pour quelle raison on doit refuser aux gens avides, et donner aux hommes modestes ce qu'ils n'ont point même demandé.

FABULA I.

JUVENCUS, LEO ET PRÆDATOR.

SUPER Juvencum stabat dejectum Leo.
Prædator intervenit, partem postulans :
Darem, inquit, nisi soleres per te sumere :
Et improbum rejicit. Forte innoxius
Viator est deductus in eumdem locum,
Feroque viso retulit retro pedem.
Cui placidus ille : Non est, quod timeas, ait.
Et, quæ debetur pars tuæ modestiæ,
Audacter tolle. Tunc, diviso tergore,
Silvas petivit, homini ut accessum daret.

EXEMPLUM egregium prorsus et laudabile;
Verum est aviditas dives, et pauper pudor.

FABLE I.

LE JEUNE TAUREAU, LE LION ET LE BRACONNIER.

UN Lion tenait sous ses griffes un jeune Taureau qu'il venait de terrasser. Un Braconnier survint, et en réclama une part. Le Lion lui dit : « Je te la donnerais, si tu n'étais un voleur de profession ; » et il rejeta ainsi sa demande impudente. Le hasard conduisit au même endroit un paisible voyageur, qui, à la vue du fier animal, recula et voulut fuir. Le Lion lui dit avec douceur : « Ne crains rien, et prends hardiment la part qui est due à ta modération. » Il partage alors la proie, et, pour laisser approcher le voyageur, se retire dans la forêt.

ADMIRABLE exemple et digne d'éloges ! Cependant on voit tous les jours l'avidité s'enrichir, et la modération rester pauvre.

FABULA II.**REPENTE CALVUS.**

A FEMINIS utcunque spoliari viros,
Ament, amentur, nempe exemplis discimus.

ÆTATIS mediæ quemdam mulier non rudit
Tenebat, annos celans elegantia :
Animosque ejusdem pulchra juvenis cuperat.
Ambæ, videri dum volunt illi pares,
Capillos homini legere cœpere invicem.
Quum se putaret fingi cura mulierum,
Calvus repente factus est : nam funditus
Canos puella, nigros anus evellerat.

FABLE II.

L'HOMME TOUT A COUP DEVENU CHAUVE.

Les hommes sont toujours victimes des femmes, qu'ils les aiment ou qu'ils en soient aimés : il en est plus d'un exemple.

UNE femme très-adroite, cachant les années par sa toilette, tenait en ses filets un homme de moyen âge. Une autre coquette, jeune et belle, avait aussi captivé son cœur. Toutes deux, voulant paraître avoir un amant de leur âge, se mirent à choisir les cheveux de leur dupe et à les arracher. Notre homme croyait que ces dames arrangeaient sa chevelure, mais tout à coup il se trouva chauve : car la jeune femme avait enlevé tous les cheveux blancs, et la vieille tous les noirs.

FABULA III.

HOMO ET CANIS.

LACERATUS quidam morsu vehementis Canis,
Tinctum cruento panem misit malefico,
Audierat esse quod remedium vulneris.
Tunc sic Æsopus : Noli coram pluribus
Hoc facere canibus, ne nos vivos devorent,
Quum scierint esse tale culpæ præmium.

SUCCESSUS improborum plures allicit.

FABLE III.**L'HOMME ET LE CHIEN.**

UN Homme qui avait été mordu par un Chien furieux, jeta au méchant animal un morceau de pain rougi dans son sang, parce qu'il avait entendu dire que c'était le remède pour ce genre de blessure. « N'allez pas faire cela devant d'autres chiens, lui dit alors Ésope; car ils nous dévoreraient tout vivans, s'ils savaient qu'on récompense ainsi leurs fautes. »

Le succès des méchans encourage bien des gens.

FABULA IV.

AQUILA, FELES, APER.

AQUILA in sublimi quercu nidum fecerat :
 Feles, cavernam nacta, in media pepererat :
 Sus nemoricultrix fetum ad imam posuerat.
 Tum fortuitum Feles contubernium
 Fraude et scelestia sic evertit malitia.
 Ad nidum scandit volucris : Pernicies, ait,
 Tibi paratur, forsan et miseræ mihi.
 Nam fodere terram quod vides quotidie
 Aprum insidiosum, quercum vult evertere,
 Ut nostram in plano facile progeniem opprimat.
 Terrore offuso et perturbatis sensibus,
 Derepit ad cubile setosæ Suis :
 Magno, inquit, in periculo sunt nati tui;
 Nam simul exieris pastum cum tenero grege,
 Aquila est parata rapere porcellos tibi.
 Hunc quoque timore postquam complevit locum,
 Dolosa tuto condidit sese cavo ;
 Inde evagata noctu suspenso pede,
 Ubi esca se replevit et prolem suam,
 Pavorem simulans prospicit toto die.
 Ruinam metuens Aquila ramis desidet ;
 Aper, rapinam vitans, non prodit foras.

FABLE IV.**L'AIGLE, LA CHATTE ET LA LAIE.**

UN Aigle sur un chêne élevé avait placé son aire; une Chatte, ayant trouvé un creux au milieu de l'arbre, y avait fait ses petits; et la Laie, habitante des forêts, avait mis au bas sa portée. Mais cette société, qu'avait formée le hasard, fut bientôt détruite par la fourberie et la malice criminelle de la Chatte. Elle grimpa chez l'Aigle, et lui dit : « On prépare votre mort, et peut-être, hélas! aussi la mienne. Voyez-vous tous les jours fouir à nos pieds cette maudite Laie? elle veut déraciner le chêne, pour pouvoir, lorsque l'arbre sera renversé, dévorer à son aise tous nos nourrissons. » Lorsqu'elle a bien semé l'épouvante, lorsque la terreur s'est emparée de l'Aigle, elle descendit doucement à la bauge de la Laie : « Toute votre famille court un grand danger, lui dit-elle; car, à peine serez-vous sortie avec votre petite bande, pour chercher quelque nourriture, que l'Aigle fondra sur vos marcassins pour vous les enlever. » Ayant aussi répandu l'effroi dans ce lieu, la fourbe va se cacher dans son trou, où elle est en sûreté; elle s'en esquivé la nuit sans bruit, pour aller se repaître elle et ses petits; le jour, elle feint d'être inquiète et remplie de crainte. L'Aigle, craignant la chute de l'arbre, ne le quitta point; la Laie, voulant éviter une irruption, ne sortit pas. Enfin, qu'en arriva-t-il? qu'eux et leurs petits moururent de

**Quid multa? inedia sunt consumti cum suis,
Felique et catulis largam præbuerunt dapem.**

**QUANTUM homo bilinguis sæpe concinnet mali,
Documentum habere stulta credulitas potest.**

faim, et que la Chatte et les petits chats eurent de quoi se régaler amplement.

LA sotte crédulité peut apprendre par cet exemple combien de maux cause souvent une langue traîtresse.

FABULA V.

CÆSAR AD ATRIENSEM.

Est ardilionum quædam Romæ natio,
 Trepide concursans, occupata in otio,
 Gratis anhelans, multa agendo nihil agens,
 Sibi molesta at aliis odiosissima :
 Hanc emendare, si tamen possum, volo
 Vera fabella : pretium est operæ attendere.

CÆSAR TIBERIUS quum petens Neapolim
 In Misenensem villam venisset suam,
 Quæ monte summo posita Luculli manu,
 Prospectat Siculum, et despicit Tuscum mare;
 Ex alticinctis unus Atriensibus,
 Cui tunica ab humeris linteo pelusio
 Erat destricta, cirris dependentibus,
 Perambulante læta Domino viridia,
 Alveolo cœpit ligneo conspergere
 Humum æstuantem, come officium jactitans :
 Sed derideretur. Inde notis flexibus
 Præcurrit alium in xystum, sedans pulverem.
 Agnoscit hominem Cæsar, remque intelligit.
 Heus, inquit Dominus. Ille enimvero adsilit,
 Id ut putavit esse nescio quid boni ,
 Donationis alacer certæ gaudio.

FABLE V.

TIBÈRE À UN ESCLAVE DU PALAIS.

IL y a dans Rome une foule de ces gens empressés, qui, toujours en course, sans affaires toujours affairés, se tuent de fatigue inutilement; ils ne font rien en faisant beaucoup, et sont aussi à charge à eux-mêmes, qu'insupportables à nous autres. Je voudrais bien, si c'était chose possible, les corriger par cette histoire véritable : écoutez-la, car elle est digne de l'être.

TIBÈRE, en se rendant à Naples, s'arrêta dans son palais de Misène, villa bâtie par Lucullus sur le sommet de la montagne, d'où l'on voit à ses pieds la mer de Toscane, et, dans le lointain, la mer de Sicile. Comme le prince se promenait dans les superbes jardins, un de ces esclaves officieux, ayant la tunique relevée jusqu'à la ceinture avec une écharpe de toile d'Égypte dont les franges tombaient négligemment, prit un arrosoir de bois, et s'empara de jeter de l'eau dans les allées poudreuses, faisant parade d'un si grand service. Mais on se moqua de lui. Ensuite, par les sentiers détournés qu'il connaît, il se présente dans une autre allée, et en abat la poussière. César reconnut notre homme; et, comprenant ce qu'il voulait : « Approche, » lui dit-il. Aussitôt l'esclave d'accourir, transporté d'espérance et de joie, se figurant recevoir je ne sais quelle récompense.

Tum sic jocata est tanti majestas Ducis :
Non multum egisti, et opera nequidquam perit ;
Multo majoris alapæ mecum veneunt.

Alors l'empereur, déposant sa majestueuse gravité, lui dit, en riant : « Tu as fait là peu de chose, et ta peine est perdue ; car je ne donne pas des soufflets à si bon marché. »

FABULA VI.

AQUILA, CORNIX ET TESTUDO.

CONTRA potentes nemo est munitus satis;
Si vero accessit consiliator maleficus,
Vis et nequitia quidquid oppugnant, ruit.

AQUILA in sublime sustulit Testudinem :
Quæ quum abdidisset cornea corpus domo ,
Nec ullo pacto lædi posset condita ,
Venit per auras Cornix, et propter volans :
Opimam sane prædam rapuisti unguibus ,
Sed, nisi monstraro , quid sit faciendum tibi ,
Gravi nequidquam te lassabit pondere .
Promissa parte , suadet , ut scopulum super
Altis ab astris duram illidat corticem ,
Qua comminuta facile vescatur cibo .
Inducta verbis Aquila monitis paruit ,
Simul et magistræ large divisit dapem .
Sic tuta quæ naturæ fuerat munere ,
Impar duabus occidit tristi nece .

FABLE VI.

L'AIGLE, LA CORNEILLE ET LA TORTUE.

CONTRE les puissans, nous ne saurions avoir trop de moyens de défense : mais, si un méchant leur donne encore des conseils, notre perte est assurée, car rien ne peut résister à la force et à la malice.

UN Aigle enlevait en l'air une Tortue, qui, cachée sous sa maison d'écaillle, ne courait aucun danger. Une Corneille survint, et, en voltigeant autour de l'Aigle, lui dit : « Vous avez saisi là une proie excellente; mais, si je ne vous montre ce qu'il faut en faire, vous vous fatiguerez inutilement de ce lourd fardeau. » L'Aigle promet une part de la prise : la Corneille alors l'engage à laisser tomber du haut des airs la Tortue sur un rocher, de sorte que cette dure écaille étant brisée, il leur sera facile d'avoir l'animal. L'Aigle, persuadé par de si bons conseils, obéit, et partagea ensuite libéralement avec son maître en adresse. Ainsi, celle que la nature semblait avoir mise bien en sûreté, trop faible contre deux, périt misérablement.

FABULA VII.

MULI ET LATRONES.

MULI gravati sarcinis ibant duo.
Unus ferebat fiscos cum pecunia;
Alter tumentes multo saccos hordeo.
Ille, onere dives, celsa cervice eminet,
Clarumque collo jactat tintinnabulum;
Comes quieto sequitur et placido gradu.
Subito Latrones ex insidiis advolant,
Interque cædem ferro Mulum trusitant,
Diripiunt nummos, negligunt vile hordeum.
Spoliatus igitur casus quum fleret suos:
Evidem, inquit alter, me contemptum gaudeo;
Nam nihil amisi, nec sum læsus vulnere.

Hoc argumento tuta est hominum tenuitas;
Magnæ periculo sunt opes obnoxiae.

FABLE VII.

LES DEUX MULETS ET LES VOLEURS.

DEUX Mulets, lourdement chargés, faisaient route ensemble; l'un portait de l'argent dans ses paniers, l'autre des sacs bien gonflés par l'orge qui les remplissait. Le premier, fier de son fardeau, marchait la tête haute, agitant son cou pour faire sonner sa sonnette; son compagnon le suivait modestement d'un pas tranquille. Tout à coup des Voleurs sortent d'une embuscade, et, dans la lutte qui s'engage, le premier Mulet tombe percé de coups: l'argent est volé, mais on ne touche pas à l'orge. Le Mulet qu'on avait pillé déplorait son infortune; l'autre lui dit: « Ils m'ont méprisé, et je m'en réjouis; car je n'ai rien perdu, et ne suis pas blessé. »

CETTE fable prouve que, dans un état obscur, nous n'avons rien à redouter; tandis que les richesses nous exposent à de grands périls.

FABULA VIII.

CERVUS ET BOVES.

CERVUS, nemorosis excitatus latibulis,
Ut venatorum fugeret instantem necem,
Cæco timore proximam villam petit,
Et opportuno se bubuli condidit.
Hic Bos latenti : Quidquam voluisti tibi,
Infelix, ultro qui ad necem cucurreris,
Hominumque tecto spiritum commiseris?
At ille supplex : Vos modo, inquit, parcite;
Occasione rursus erumpam data.
Spatium diei noctis excipiunt vices.
Frondem bubulcus affert, nec ideo videt.
Eunt subinde et redeunt omnes rustici ;
Nemo animadvertisit : transit etiam villicus,
Nec ille quidquam sentit. Tum gaudens ferus
Bubus quietis agere cœpit gratias,
Hospitium adverso quod præstiterint tempore.
Respondit unus : Salvum te cupimus quidem;
Sed ille, qui oculos centum habet, si venerit,
Magno in periculo vita vertetur tua.
Hæc inter ipse dominus a cœna redit;
Et quia corruptos viderat nuper Boves,
Accedit ad præsepe : Cur frondis parum est?
Stramenta desunt? Tollere hæc aranea
Quantum est laboris? Dum scrutatur singula,

FABLE VIII.

LE CERF ET LES BŒUFS.

FORCÉ jusque dans les retraites profondes de la forêt, un Cerf, aveuglé par la crainte, pour fuir la mort dont le menaçaient les chasseurs, gagna une maison de campagne voisine, et se cacha dans une étable qui lui offrait un asile. Un Bœuf l'aperçut et lui dit : « Malheureux ! que fais-tu ? tu cours à ta perte, en cherchant un refuge sous le toit des hommes. — Ayez pitié de moi, répondit le Cerf d'un ton suppliant ; à la première occasion, je prendrai de nouveau mon essor. » Bientôt la nuit succède au jour : le bouvier apporte le feuillage, et cependant il ne le voit point. Les paysans vont et viennent, et personne ne l'aperçoit. Le fermier lui-même passe, et ne se doute de rien. Le Cerf alors, plein de joie, commence à remercier les Bœufs de leur discrétion et de l'hospitalité qu'ils lui ont donnée dans son malheur. « Nous désirons que tu n'éprouves aucun mal, lui dit l'un d'eux : mais si l'homme aux cent yeux arrive, c'est alors que tu courras un grand danger. » Comme il parlait encore, le maître lui-même sortit de souper ; il avait récemment remarqué que ses Bœufs étaient en mauvais état. Il entra, et dit en visitant les râteliers : « Pourquoi y a-t-il si peu de feuillage ? La litière n'est point faite. Oter ces toiles d'araignées, est-ce un si grand travail ? »

Cervi quoque alta conspicatur cornua.
Quem convocata jubet occidi familia,
Prædamque tollit.

Hæc significat fabula,
Dominum videre plurimum in rebus suis.

En examinant tout scrupuleusement, il aperçoit la haute ramure du Cerf. Il appelle aussitôt ses valets, ordonne de tuer l'animal, et fait emporter sa proie.

CETTE fable prouve que, dans ses propres affaires, le maître est le plus clairvoyant.

EPILOGUS.

ESOPÍ ingenio statuam posuere Attici,
Servumque collocarunt æterna in basi :
Patere honoris scirent ut cunctis viam,
Nec generi tribui, sed virtuti, gloriā.
Quoniam occuparat alter, ne primus forem,
Ne solus esset, studui; quod superfuit.
Nec hæc invidia, verum est æmulatio

QUOD si labori faverit Latium meo,
Plures habebit, quos opponat Græciæ.
Si livor obtrectare curam voluerit,
Non tamen eripiet laudis conscientiam.
Si nostrum studium ad aures pervenit tuas,
Et arte fictas animus sentit fabulas,
Omnem querelam submovet felicitas.
Sin autem doctus illis occurrit labor,
Sinistra quos in lucem natura extulit,
Nec quidquam possunt, nisi meliores carpere;
Fatale exitium corde durato feram,
Donec fortunam criminis pudeat sui.

ÉPILOGUE.

LES Athéniens érigèrent une statue à Ésope, en mémoire de son génie; sur la base de ce monument éternel, ils gravèrent qu'il avait été esclave, pour montrer que la route des honneurs est ouverte à tous les hommes, et que la gloire est la récompense du mérite et non de la naissance. Ésope m'avait devancé; je n'ai donc pu être le premier dans ce genre de poésie : alors j'ai fait ce qui me restait à faire ; j'ai essayé qu'il n'y fût pas le seul , et cela par émulation et non par envie.

Si l'Italie accueille favorablement mon ouvrage, elle aura plus d'écrivains à opposer à la Grèce ; mais si la critique jalouse s'y attache , elle ne m'ôtera pas du moins le sentiment de ce qu'il vaut.

QUE mon travail parvienne jusqu'à vous, que ces fables vous paraissent ingénieuses , et ce bonheur fera taire mes plaintes. Si, au contraire , cet ouvrage instructif ne rencontre que ces petits esprits qu'engendre la nature en courroux, et qui ne peuvent que censurer ce qui est au dessus d'eux, je supporterai avec courage ma cruelle destinée, jusqu'à ce que la fortune rougisse de son injustice.

PHÆDRI

FABULÆ.

LIBER TERTIUS.

PROLOGUS.

PHÆDRUS AD EUTYCHUM.

PHÆDRI libellos legere si desideras,
Vaces, oportet, Eutycbe, a negotiis,
Ut liber animus sentiat vim carminis.
Verum, inquis, tanti non est ingenium tuum,
Momentum ut horæ pereat officiis meis.
Non ergo causa est, manibus id tangi tuis,
Quod occupatis auribus non convenit.
Fortasse dices : Aliquæ venient feriæ,
Quæ me soluto pectore ad studium vocent.
Legesne, quæso, potius viles nænias,
Impendas curam quam rei domesticæ,
Reddas amicis tempora, uxori vaces,
Animum relaxes, otium des corpori,
Ut adsuetam fortius præstes vicem?

FABLES DE PHÈDRE.

LIVRE TROISIÈME.

PROLOGUE.

PHÈDRE A EUTYCHE.

Si tu veux, mon cher Eutyche, lire le petit ouvrage de ton ami Phèdre, il faut un moment oublier les affaires; ton esprit, libre alors, pourra comprendre la puissance de la poésie. — Mais, me diras-tu, ton mérite n'est pas assez supérieur, pour qu'il me faille perdre un seul des momens que je dois à mes travaux. — En ce cas, il n'y a point de raison pour que tu touches ce livre; car il ne peut convenir à un esprit préoccupé. — Il viendra, me répondras-tu peut-être, quelques jours de fête qui, en me donnant ma liberté, m'appelleront à l'étude. — Mais, je te le demande à toi-même, liras-tu ces bagatelles, au lieu de vaquer aux affaires de ton intérieur, de rendre visite à tes amis, d'être tout entier à ta femme? ne donneras-tu point quelque relâche à ton esprit, quelque repos à ton corps, pour pouvoir reprendre avec plus de vigueur le cours ordinaire de tes occupations?

*

MUTANDUM tibi propositum est et vitæ genus.

Intrare si Musarum limen cogitas.

Ego, quem Pierio mater enixa est jugo,
In quo tonanti sancta Mnemosyne Jovi,
Fecunda novies, artium peperit Chorum;
Quamvis in ipsa natus sim pæne schola;
Curamque habendi penitus corde eraserim,
Et laude multa vitam in hanc incubuerim,
Fastidiose tamen in cœtum recipior.

Quid credis illi accidere, qui magnas opes
Exaggerare quærerit omni vigilia,
Docto labori dulce præponens lucrum?
Sed jam, quodcunque fuerit (ut dixit Sinon,
Ad regem quum Dardaniæ perductus foret),
Librum exarabo tertium Æsopi stylo,
Honori et meritis dedicans illum tuis.

Quem si leges, lætabor; sin autem minus,
Habebunt certe, quo se oblectent posteri.
NUNC fabularum cur sit inventum genus,
Brevi docebo. Servitus obnoxia,
Quia, quæ volebat, non audebat dicere,
Affectus proprios in fabellas transtulit,
Calumniamque fictis elusit jocis.

Ego illius pro semita feci viam,
Et cogitavi plura, quam reliquerat,
In calamitatem diligens quædam meam.
Quod si accusator aliis Sejano foret,
Si testis alias, judex alias denique,
Dignum faterer esse me tantis malis,
Nec his dolorem delenirem remediis.

IL faut changer ton plan et ta manière de vivre, si tu songes à pénétrer dans le sanctuaire des Muses. Quant à moi, ma mère me mit au jour sur le sommet du mont Piérius, où Mnemosyné, neuf fois féconde, avait donné à Jupiter Tonnant les Protectrices des arts. Quoique je sois né presque au sein de leur école, que j'aie éteint dans mon âme toute ambition de fortune, et que j'ait obtenu des succès marquans, c'est pourtant encore avec dédain que les Muses me reçoivent parmi elles. Qu'arrivera-t-il donc à celui qui s'épuise en veilles pour amonceler des trésors, préférant les douceurs de l'opulence à de doctes travaux? Après tout, advienne que pourra, comme disait Sinon, quand on le conduisit devant le roi de Pergame, je vais mettre au jour un troisième livre écrit dans le style d'Ésope. Je le dédie à tes talens et à ton mérite. Si tu le lis, je m'en réjouirai; si tu ne le lis pas, la postérité, du moins, y trouvera certainement quelque plaisir.

MAINTENANT, je dirai en peu de mots pourquoi l'apologue a été inventé. La servitude, entourée de mille dangers lorsqu'elle voulait exprimer ses pensées, transporta dans les fables tout ce qu'elle ressentait, et se mit à couvert de la tyrannie par d'ingénieuses fictions. J'ai fait une large route du sentier qu'avait tracé Ésope; et, en cherchant des sujets dans les malheurs que j'ai éprouvés, j'ai écrit plus de fables que n'en avait laissé le Phrygien. Si j'avais eu un autre accusateur, un autre témoin, un autre juge que Séjan, j'avouerais avoir mérité tant d'infortunes, et je ne chercherais pas de pareils remèdes à ma douleur.

SUSPICIONE si quis errabit sua,
Et rapiet ad se, quod erit commune omnium,
Stulte nudabit animi conscientiam.
Huic excusatum me velim nihilominus :
Neque enim nqtare singulos mens est mihi,
Verum ipsam vitam et mores hominum ostendere.
Rem me professum dicet fors aliquis gravem.
Si Phryx Æsopus potuit, si Anacharsis Scytha
Æternam famam condere ingenio suo :
Ego, litteratæ qui sum propior Græciæ,
Cur somno inerti deseram patriæ decus?
Threissa quum gens numeret auctores suos,
Linoque Apollo sit parens, Musa Orpheo,
Qui saxa cantu movit, et domuit feras,
Hebrique tenuit impetus dulci mora.
Ergo hinc abesto livor : ne frustra gemas,
Quoniam sollemnis mihi debetur gloria.

INDUXI te ad legendum : sincerum mihi
Candore noto reddas judicium peto.

CELUI qui, s'égarrant en vains soupçons, s'appliquera à lui seul ce que j'ai écrit pour tous, nous découvrira bien imprudemment le fond de sa conscience. Toutefois je veux d'avance m'excuser auprès de lui ; car mon intention n'est pas de signaler des vices particuliers, mais de faire un tableau général des mœurs et de la vie humaine. Peut-être me dira-t-on que je m'impose une tâche bien grande. Mais si le Phrygien Ésope et le Scythe Anacharsis se sont immortalisés par leur génie, pourquoi, moi, qui tiens de plus près à la Grèce littéraire, abandonnerais-je, par un coupable repos, la gloire de ma patrie ? La Thrace ne compte-t-elle pas aussi ses écrivains ? Apollon ne fut-il pas le père de Linus ? une Muse n'enfanta-t-elle pas Orphée ? Orphée dont la lyre harmonieuse émut jadis les rochers, dompta les hôtes des forêts, et arrêta les flots de l'Hèbre dans leur cours impétueux ? Arrière, arrière, pâle Envie ! car tu gémirais en vain de la gloire éclatante qui m'est réservée.

JE t'ai prié de me lire ; mais je te demande, cher Eutyche, de ne porter sur cet ouvrage qu'un jugement sincère et digne de ton impartialité.



7.*

FABULA I.**ANUS AD AMPHORAM.**

Anus jacere vidit epotam amphoram,
Adhuc, falerna fæce, c testa nobili
Odorem quæ jucundum late spargeret.
Hunc postquam totis avida traxit naribus:
O suavis anima! quale in te dicam bonum
Antehac fuisse, tales quum sint reliquæ?
Hoc quo pertineat, dicet, qui me noverit.

FABLE I.

LA VIEILLE FEMME A UNE AMPHORE.

UNE vieille femme aperçut à terre une amphore entièrement vidée. La lie du Falerne que le noble vase avait contenu exhalait encore au loin une odeur agréable. Après l'avoir flairée avec une avide sensualité : « Ah! quel doux parfum! s'écria-t-elle; le vin que tu contenais devait être délicieux, car il a de bien beaux restes! »

QUE veut dire cette fable? qui m'aura connu, le dira.

FABULA II.

PANTHERA ET PASTORES.

Solet a despectis par referri gratia.

PANTHERA imprudens olim in foveam decidit.
Videre agrestes : alii fustes congerunt,
Alii onerant saxis : quidam contra miseriti,
Perituræ quippe, quamvis nemo læderet,
Misere panem, ut sustineret spiritum.
Nox insecuta est : abeunt securi domum,
Quasi inventuri mortuam postridie.
At illa, vires ut refecit languidas,
Veloci saltu fovea sese liberat,
Et in cubile concito properat gradu.
Paucis diebus interpositis provolat,
Pecus trucidat, ipsos pastores necat,
Et, cuncta vastans, sævit irato impetu.
Tum sibi timentes, qui feræ pepercérant,
Damnum haud recusant, tantum pro vita rogant.
At illa : Memini, quis me saxo petierit;
Quis panem dederit : vos timere absistite :
Illis revertor hostis, qui me læserant.

FABLE II.

LA PANTHÈRE ET LES BERGERS.

CEUX que l'on offense cherchent ordinairement à se venger.

UN jour, une Panthère imprudente tomba dans une fosse. Des paysans l'aperçurent, et aussitôt les uns la frappèrent avec des bâtons, les autres l'accablèrent de pierres. Quelques villageois au contraire, en eurent pitié; et, pensant qu'elle devait périr, quand même on ne lui ferait pas de mal, ils lui jetèrent du pain pour prolonger un peu son existence. La nuit vint, et tous s'en allèrent avec sécurité, croyant bien la trouver morte le lendemain. Mais la Panthère, ayant repris ses forces, d'un bond léger s'élança hors de la fosse, et avec vitesse regagna sa tanière. Peu de jours après, elle arrive, égorgue toutes les brebis, tue les Bergers eux-mêmes : rien n'échappe à sa rage impétueuse. Alors les villageois qui l'avaient épargnée, tremblant pour eux-mêmes, viennent lui livrer leurs troupeaux et demandent seulement la vie : « Je me souviens de ceux qui m'ont jeté des pierres, et de ceux qui m'ont donné du pain, leur dit la Panthère : quant à vous, ne craignez rien ; je ne reviens en ennemie que contre ceux qui m'ont frappée. »

FABULA III.

ÆSOPUS ET RUSTICUS.

Usu peritus hariolo velocior
Vulgo esse fertur; causa sed non dicitur :
Notescat quæ nunc primum fabella mea.

HABENTI cuidam pecora pepererunt oves
Agnos humano capite. Monstro exterritus,
Ad consulendos currit mœrens hariolos.
Hic pertinere ad domini respondet caput,
Et avertendum victima periculum.
Ille autem affirmat, conjugem esse adulteram,
Et insitivos significari liberos :
Sed expiari posse majori hostia.
Quid multa? variis dissident sententiis,
Hominisque curam cura majore aggravant.
Æsopus ibi stans, naris emunctæ senex,
Natura nunquam verba cui potuit dare :
Si procurare vis ostentum, Rustice,
Uxores, inquit, da tuis pastoribus.

FABLE III.

ÉSOPE ET LE PAYSAN.

UN homme d'expérience en sait plus long qu'un devin. C'est un proverbe; d'où vient-il? on ne le dit pas. Ma fable va désormais l'apprendre.

UN fermier avait un troupeau de brebis qui lui donnait des agneaux à têtes humaines. Épouvanté d'une monstruosité pareille, il court tout affligé consulter les devins. L'un répond que la vie du maître est menacée, et que, pour conjurer le péril, il faut immoler une victime. L'autre assure au fermier que sa femme lui est infidèle, et que cela signifie que les enfans qu'elle lui donne sont illégitimes; mais qu'un sacrifice important peut tout expier. Enfin, tous diffèrent d'opinions, et ne font qu'augmenter de plus en plus les inquiétudes du bon Paysan. Ésope, vieillard plein de finesse et de sagacité, et que la nature ne put jamais tromper, se trouvait là par hasard: « Villageois, lui dit-il, si tu veux faire cesser ce prodige, donne des femmes à tes bergers. »

FABULA IV.**SIMII. CAPUT.**

PENDERE ad lanium quidam vidit Simium
Inter reliquas merces atque opsonia ;
Quæsivit, quidnam saperet? Tum Lanius jocans :
Quale, inquit, caput est, talis præstatur sapor.

RIDICULE magis hoc dictum, quam vere, æstimo ;
Quando et formosos sæpe inveni pessimos,
Et turpi facie multos cognovi optimos.

FABLE IV.**LA FIGURE DU SINGE:**

PARMI des provisions et des viandes qui restaient pendues à l'étal d'un Boucher, un passant aperçut un Singe. Il demanda quel goût cette bête pouvait avoir. Le Boucher lui répondit en riant : « Telle est la figure, tel est le goût. »

CETTE réponse me semble plus plaisante que juste ; car j'ai vu souvent des hommes fort beaux être fort méchans, tandis que j'en ai connu beaucoup qui avec une figure affreuse avaient un cœur excellent.

FABULA V.**ÆSOPUS ET PETULANS.**

SUCCESSUS ad perniciem multos devocat.

ÆSOPO quidam petulans lapidem impegerat.
Tanto, inquit, melior. Assem deinde illi dedit,
Sic prosecutus : Plus non habeo mehercule,
Sed unde accipere possis, monstrabo tibi.
Venit ecce dives et potens; huic similiter
Impinge lapidem, et dignum accipies præmium.
Persuasus ille, fecit quod monitus fuit;
Sed spes fefellit impudentem audaciam :
Comprehensus namque pœnas persolvit cruce.

FABLE V.**ÉSOPE ET LE MAUVAIS PLAISANT.**

LE succès est la perte de bien des gens.

UN mauvais plaisant jeta une pierre à Ésope : « Bien, très-bien , dit celui-ci ; » puis il lui donne un as , en ajoutant : « De par Hercule, c'est tout ce que j'ai sur moi; mais je vais te montrer qui peut te donner davantage. Voici un homme puissant et riche qui vient de ce côté; jette-lui aussi une pierre , et tu seras dignement récompensé. » Notre sot , persuadé , suivit ce conseil ; mais son impudente audace n'eut pas le même succès ; car on le prit , et il expia sa faute par le supplice de la croix.

FABULA VI.

MUSCA ET MULA.

MUSCA in temone sedit, et **Mulam** increpans :
Quam tarda es! inquit; non vis citius progredi?
Vide, ne dolone collum compungam tibi.
Respondit illa : Verbis non moveor tuis;
Sed istum timeo, sella qui prima sedens
Jugum flagello temperat lento meum,
Et ora frenis continet spumantibus.
Quapropter aufer frivolam insolentiam :
Namque, ubi tricandum, et ubi currendum, sit, scio.

HAC derideri fabula merito potest,
Qui sine virtute vanas exerceat minas.

FABLE VI.

LA MOUCHE ET LA MULE.

UNE Mouche se posa sur le timon d'une voiture, et gourmandant la Mule : « Paresseuse, lui dit-elle, tu ne veux pas aller plus vite ? marche, ou je te perce le cou avec mon dard. » La Mule lui répondit : « Je ne m'émeue point de tes menaces ; mais je crains l'homme assis sur le siège de devant, et qui, armé d'un fouet flexible, me maîtrise sous le joug, tandis que ma bouche blanchit d'écume le mords qui me retient. Laisse donc là ta frivole arrogance ; car je sais quand il faut m'arrêter, et quand je dois courir. »

CETTE fable peut servir à tourner en ridicule le lâche qui prodigue de vaines menaces.

FABULA VII.

CANIS ET LUPUS.

QUAM dulcis sit libertas, breviter proloquar.

CANI perpasto macie confectus Lupus
 Forte occurrit : salutantes dein invicem
 Ut restiterunt : Unde sic, quæso, nites?
 Aut quo cibo fecisti tantum corporis?
 Ego, qui sum longe fortior, pereo fame.
 Canis simpliciter : Eadem est conditio tibi,
 Præstare domino si par officium potes.
 Quod? inquit ille. Custos ut sis liminis,
 A furibus tuearis, et noctu, domum.
 Ego vero sum paratus : nunc patior nives
 Imbrisque, in silvis asperam vitam trahens :
 Quanto est facilius mihi, sub tecto vivere,
 Et otiosum largo satiari cibo?
 Veni ergo mecum. Dum procedunt, adspicit
 Lupus a catena collum detritum cani.
 Unde hoc, amice? Nihil est. Dic, quæso, tamen.
 Quia videor acer, alligant me interdiu,
 Luce ut quiescam, et vigilem, nox quam venerit :
 Crepusculo solitus, qua visum est, vagor.
 Affertur ultro panis; de mensa sua
 Dat ossa dominus; frusta jactat familia,
 Et quod fastidit quisque, pulmentarium.

FABLE VII.

LE CHIEN ET LE LOUP.

JE dirai en peu de mots combien la liberté me paraît douce!

UN Loup, d'une maigreur excessive, rencontra par hasard un Chien très-bien nourri. Après avoir échangé un salut, ils s'arrêtèrent : « D'où vient que ton poil est si brillant? demanda le Loup au Chien; où te nourris-tu, pour avoir un si bel embonpoint? moi, qui suis bien plus fort, je meurs de faim. — Il ne tiendra qu'à toi, d'avoir une semblable condition, lui répondit le Chien avec franchise, si tu peux rendre à un maître les mêmes services que je rends au mien. — Quels sont-ils? — Garder la porte, et la nuit, défendre la maison contre les voleurs. — Me voilà prêt à te suivre, s'écria le Loup, car maintenant j'ai à souffrir la neige, la pluie, et je traîne une existence misérable au milieu des forêts. Combien il me sera plus doux de vivre à l'abri des frimas, et de trouver un bon dîner sans me donner aucun mal! — En ce cas, viens avec moi, dit le chien. » Chemin faisant, le Loup aperçut le cou du Chien pelé. « Qu'est celà, ami? — Rien. — Cependant, dis-moi, je te prie. — Comme je paraïs vif, on m'attache le matin pour que je dorme pendant le jour, et que je puisse veiller dès que la nuit arrive. Le soir, on m'ôte ma chaîne et je cours où

Sic sine labore venter impletur meus.

Age, si quo abire est animus, est licentia?

Non plane est, inquit. Fruere, quæ laudas, Canis.

Regnare nolo, liber ut non sim mihi.

je veux. On m'apporte du pain, mon maître me donne des os de sa table, les valets me jettent quelques bons morceaux, et me laissent leur soupe dont ils ne se soucient guère. Ainsi, sans travailler, je me remplis le ventre. — Mais, dis-moi, si tu veux sortir, le peux-tu? — Pas tout-à-fait. — Jouis donc, mon ami, des douceurs que tu me vantes; quant à moi, je ne voudrais pas d'un royaume au prix de ma liberté. »

FABULA VIII.

FRATER ET SOROR.

PRÆCEPTO monitus, sæpe te considera.

HABEBAT quidam filiam turpissimam,
Idemque insignem pulchra facie filium.
Hi speculum, in cathedra matris ut positum fuit,
Pueriliter ludentes, forte inspexerant.
Hic se formosum jactat ; illa irascitur,
Nec gloriantis sustinet fratris jocos,
Accipiens, quid enim? cuncta in contumeliam.
Ergo ad patrem decurrit, læsura invicem,
Magnaque invidia criminatur filium,
Vir natus, quod rem seminarum tetigerit.
Amplexus ille utrumque, et carpens oscula,
Dulcemque in ambos caritatem partiens :
Quotidie, inquit, speculo vos uti volo ;
Tu formam ne corrumpas nequitiæ malis:
Tu faciem ut istam moribus vincas bonis.

FABLE IX.

SOCRATE A SES AMIS.

LE nom d'ami est commun, mais l'amitié est rare.

SOCRATE se faisait bâtir une maison très-petite : je ne crains pas une mort comme la sienne, si je puis atteindre à sa renommée, et je laisse les envieux m'accuser, si l'on doit me rendre justice après ma mort. Un homme du peuple, je ne sais lequel, un de ces curieux enfin, lui demanda pourquoi, un philosophe tel que lui, faisait bâtir une maison si petite ? « Plaise au ciel, lui répondit Socrate, que je la remplisse de vrais amis ! »

FABULA X.

RES GESTA SUB AUGUSTO.

PERICULOSUM est credere, et non credere.
Utriusque exemplum breviter exponam rei.

HIPPOLYTUS obiit, quia novercæ creditum est :
Cassandræ quia non creditum, ruit Ilium.
Ergo exploranda est veritas multum, prius
Quam stulta prave judicet sententia.
Sed fabulosa ne vetustate elevem,
Narrabo tibi, memoria quod factum est mea.

MARITUS quidam quum diligeret conjugem
Togamque puram jam pararet filio,
Seductus in secretum a liberto est suo,
Sperante heredem suffici se proximum.
Qui, quum de puerō multa mentitus foret,
Et plura de flagitiis castæ mulieris,
Adjecit, id quod sentiebat maxime
Doliturum amanti, ventitare adulterum,
Stuproque turpi pollui famam domus.
Incensus ille falso uxoris crimine,
Simulavit iter ad villam, clamque in oppido
Subsedit : deinde noctu, subito, januam
Intravit, recta cubiculum uxoris petens.

FABLE X.

HISTOIRE ARRIVÉE SOUS LE RÈGNE D'AUGUSTE.

LA crédulité et l'incrédulité sont deux choses également dangereuses. Je vais en peu de mots donner un exemple de ces défauts.

HIPPOLYTE périt , parce qu'on crut sa belle-mère. Troie succomba , parce qu'on ne crut point Cassandre. Il faut donc toujours rechercher scrupuleusement la vérité, pour ne point porter de jugemens faux et iniques. Mais ; comme je ne veux pas m'appuyer sur des traditions presque fabuleuses , je vais vous rapporter un fait qui s'est passé de nos jours.

UN mari , qui chérissait tendrement sa femme, avait un fils auquel il allait faire prendre la robe virile. Son af-franchi, espérant être substitué à l'héritier légitime, tira son patron à l'écart , lui débita des contes calomnieux sur la conduite de son fils et sur la vertu de sa femme ; ajoutant , ce qu'il savait dévoir affecter le plus un mari, qu'elle recevait les visites d'un amant , et que ce commerce honteux déshonorait sa maison. Au récit de ces prétendus crimes , notre homme s'enflamme de colère ; il feint d'aller à la campagne , mais il reste caché dans la ville. Au milieu de la nuit , il rentre précipitamment chez lui , et va droit à la chambre de sa femme. Cette pauvre mère avait fait coucher son fils près d'elle, pen-

In quo dormire mater natum jusserat,
 Ætatem adultam servans diligentius.
 Dum quærunt lumen, dum concursant familia,
 Iræ furentis impetum non sustinens,
 Ad lectum vadit, tentat in tenebris caput.
 Ut sentit tonsum, gladio pectus transigit,
 Nihil respiciens, dum dolorem vindicet.
 Lucerna allata, simul ædipexit filium,
 Sanctamque uxorem dormientem cubiculo;
 Sopita primo quæ nil somno senserat;
 Repræsentavit in se pœnam facinoris,
 Et ferro incubuit, quod credulitas strinxerat.

ACCUSATORES postularunt mulierem,
 Romamque pertraxerunt ad centum viros.
 Maligna insolentem deprivit suspicio,
 Quod bona possideat. Stant patroni fortiter,
 Causam tuentes innocentis feminæ.
 A Divo Augusto tunc petiere judices,
 Ut adjuvaret jurisjurandi fidem,
 Quod ipsos error implicuissest criminis.

Qui postquam tenebras dispulit calumniæ,
 Certumque fontem veritatis reperit,
 Luat, inquit, pœnas causa libertus mali.
 Namque orbam nato simul et privatam viro
 Miserandam potius, quam damnandam, existimo.
 Quod si delata perscrutatus crimina
 Paterfamilias esset, si mendacium

sant que dans cet âge adulte il avait encore plus besoin de surveillance. Tandis que l'on cherche de la lumière, que toute la maison est sur pied , le mari, qui ne peut comprimer l'élan impétueux de sa colère , approche du lit , et , dans les ténèbres , sa main rencontre une tête : il sent des cheveux courts , et, ne songeant qu'à venger son outrage , il perce de son glaive le corps de l'inconnu. On apporte des flambeaux , il aperçoit son fils couché près de sa chaste épouse , qui, ensevelie dans un premier sommeil, n'avait encore rien entendu. L'idée du crime se représentant tout à coup à ce malheureux père , il se précipite sur le fer dont l'avait armé sa crédulité.

LES accusateurs poursuivirent cette femme en justice , et la traînèrent à Rome devant le tribunal des centumvirs. Elle n'est point coupable, cependant d'odieux soupçons l'accablent parce qu'elle va entrer en possession des biens. Les avocats plaidèrent avec énergie , et s'efforcèrent à défendre la cause de l'innocence. Alors les juges , que l'obscurité de cette affaire embarrassait , supplièrent l'empereur Auguste de vouloir bien éclairer leur conscience dans ce jugement.

Ce prince , après avoir dissipé les ténèbres de la calomnie , et découvert la source de la vérité , prononça cette sentence : « Que l'affranchi , qui a causé tant de malheurs , subisse un juste châtiment. Quant à cette femme qui a perdu son fils et son mari , je la crois plus à plaindre qu'à condamner. Si ce père infortuné avait su approfondir d'aussi fausses accusations , s'il avait eu l'adresse de

Subtiliter limasset, a radicibus
Non evertisset scelere funesto domum.

NIL spernat auris, nec tamen credat statim :
Quandoquidem et illi peccant, quos minime putas,
Et qui non peccant, impugnantur fraudibus.

Hoc admonere simplices etiam potest ;
Opinione alterius ne quid ponderent.
Ambitio namque dissidens mortalium
Aut gratiæ subscriptit, aut odio suo.
Erit ille notus, quem per te cognoveris.

HÆC exsecutus sum propterea pluribus,
Brevitate nimia quoniam quosdam offendimus.

chercher à découvrir l'imposture, il n'aurait point, par ce crime affreux, détruit entièrement sa famille. »

NE fermez point vos oreilles, mais ne croyez pas trop légèrement ce qu'on vous dit ; souvent les coupables sont ceux dont vous vous méfiez le moins, tandis que nous voyons les attaques de la calomnie se diriger contre les innocens.

CET exemple peut aussi servir aux personnes trop simples, pour les engager à ne point juger avec l'opinion d'autrui ; car l'ambition des mortels ne leur laisse écouter que leur haine ou leur amour. On ne connaît un homme qu'après l'avoir étudié soi-même.

CE récit a été plus long que les autres, parce que plusieurs de mes lecteurs se sont plaint de ma brièveté.

FABULA XI.

EUNUCHUS AD IMPROBUM.

EUNUCHUS litigabat cum quodam improbo,
Qui, super obscena dicta et petulans jurgium,
Damnum insectatus est amissi corporis
En ait, hoc unum est, cur laborem validius
Integritatis testes quia desunt mihi.
Sed quid fortunæ stulte delictum arguis?
Id demum est homini turpe, quod meruit pati.

FABLE XI.

UN ENUQUE A UN MÉCHANT HOMME.

UN méchant Homme cherchait querelle à un Eunuque. A sa vivacité extrême, il mêlait des paroles grossières, et lui reprochait même la perte qu'il avait faite d'une partie de son être. « Ce qui m'affecte réellement, répondit celui-ci, c'est d'avoir perdu les témoins de ma virilité. Mais pourquoi me reprocher follement l'injustice du sort? l'homme ne doit rougir que lorsqu'il souffre des maux qu'il a mérités. »

FABULA XII.

PULLUS AD MARGARITAM.

IN sterquilinio Pullus gallinaceus
Dum quærit escam, Margaritam repperit.
Jaces indigno, quanta res, inquit, loco!
Hoc si quis pretii cupidus vidisset tui,
Olim redisses ad splendorem pristinum.
Ego, qui te inveni, potior cui multo est cibus,
Nec tibi prodesse, nec mihi quidquam potes.
Hoc illis narro, qui me non intelligunt.

FABLE XII.

LE JEUNE COQ A UNE PERLE.

UN jeune Coq, en cherchant des graines dans un tas de fumier, trouva une Perle. « Précieux bijou, dit-il, tu es là dans un lieu indigne de toi ! si un habile lapidaire t'apercevait, il t'aurait bientôt rendu ton brillant éclat. Pour moi qui t'ai trouvé, un peu de nourriture me serait bien préférable : car je ne puis t'être utile, et tu ne peux me servir en aucune manière. »

J'ADRESSE cette fable à ceux qui ne peuvent me comprendre.

FABULA XIII.

APES ET FUCI, VESPA JUDICE.

APES in alta queru fecerant favos.
Hos Fuci inertes esse dicebant suos.
Lis ad forum deducta est, Vespa judice.
Quæ genus utrumque nosset quum pulcherrime,
Legem duabus hanc proposuit partibus :
Non inconveniens corpus, et par est color,
In dubium plane res ut merito venerit.
Sed ne religio peccet imprudens mea,
Alvos accipite, et ceris opus infundite,
Ut ex sapore mellis, et forma favi,
De quis nunc agitur, auctor horum appareat.
Fuci recusant : Apibus conditio placet.
Tunc illa talem protulit sententiam :
Apertum est, quis non possit, aut quis fecerit.
Quapropter Apibus fructum restituo suum.

HANC præterissem fabulam silentio ,
Si pactam Fuci non recusassent fidem.

FABLE XIII.

LES ABEILLES ET LES BOURDONS, JUGÉS PAR LA GUÊPE.

SUR un chêne élevé, des Abeilles avaient déposé leurs rayons; de paresseux Bourdons les réclamaient comme étant leur ouvrage. Ce procès fut porté en justice : on prit la Guêpe pour juge ; et comme elle connaissait parfaitement chaque partie, elle leur proposa cet arrangement : « Vous vous ressemblez assez , leur dit - elle , pour la forme du corps; votre couleur est la même : le doute en cette affaire est donc permis. Mais pour que ma religion ne soit point surprise dans ce jugement , mettez - vous à l'ouvrage : que le miel découle dans vos alvéoles de cire , et nous pourrons décider, par la saveur de son goût, et par la forme des rayons , qui a de véritables droits sur ceux dont il s'agit. » Les Bourdons refusent l'épreuve ; les Abeilles l'acceptent avec joie. Alors la Guêpe prononça cette sentence : « On découvre maintenant l'incapacité des uns , et le savoir-faire des autres ; c'est pourquoi je restitue aux Abeilles le fruit de leur travail. »

J'AURAISSe passé cette fable sous silence , si les Bourdons n'avaient point refusé de se soumettre à ce jugement.

FABULA XIV.

ÆSOPUS LUDENS.

PUERORUM in turba quidam ludentem Atticus
Æsopum nucibus quum vidisset, restitit,
Et quasi delirum risit. Quod sensit simul
Derisor potius, quam deridendus, senex,
Arcum retensem posuit in media via :
Heus, inquit, sapiens, expedi quid fecerim.
Concurrit populus. Ille se torquet diu,
Nec quæstionis positæ causam intelligit;
Novissime succumbit. Tum victor sophus :
Cito rumpes arcum, semper si tensum habueris ;
At si laxaris, quum voles, erit utilis.

Sic ludus animo debet aliquando dari ,
Ad cogitandum melior ut redeat tibi.

FABLE XIV.

ÉSOPE JOUANT AUX NOIX.

AU milieu d'une troupe d'enfans, un Athénien vit Ésope jouant aux noix : il s'arrêta, et se prit à rire, en le traitant de fou. Le vieillard s'en aperçut ; et, comme il était plus propre à se moquer des autres qu'à servir de risée, il posa au milieu de la rue un arc débandé. « Hé ! l'homme sage, dit-il, devine un peu ce que j'ai voulu faire. » Aussitôt la foule accourt : notre homme se met l'esprit à la torture, sans pouvoir rien comprendre à la question qu'on lui propose ; enfin il s'avoue vaincu. Le philosophe victorieux lui dit alors : « Tu rompras bientôt cet arc, si tu le tiens toujours tendu ; mais, si tu le débandes, tu pourras t'en servir quand tu voudras. »

AINSΙ, l'on doit quelquefois donner du repos à l'esprit, pour que les pensées s'y présentent ensuite avec plus de force.

FABULA XV.

CANIS AD AGNUM.

INTER capellas Agno balanti Canis:
 Stulte, inquit, erras, non est hic mater tua :
 Ovesque segregatas ostendit procul.
 Non illam quæro, quæ, quum libitum est, concipit,
 Dein portat onus ignotum certis mensibus,
 Novissime prolapsam effundit sarcinam;
 Verum illam, quæ me nutrit admoto ubere,
 Fraudatque natos lacte, né desit mihi.
 Tamen illa est potior quæ te peperit. Non ita est.
 Unde illa scivit, niger, an albus nascerer?
 Age porro, scisset : quum crearer masculus,
 Beneficium magnum sane natali dedit,
 Ut exspectarem lanium in horas singulas!
 Cujus potestas nulla in gignendo fuit,
 Cur hac sit potior, quæ jacentis miserita est,
 Dulcemque sponte præstat benevolentiam?
 Facit parentes bonitas, non necessitas.

His demonstrare voluit auctor versibus,
 Obsistere homines legibus, meritis capi.

FABLE XV.

LE CHIEN ET L'AGNEAU.

UN Chien , entendant bêler un Agneau parmi des chèvres : « Pauvre bête, lui dit-il, tu te trompes ! ta mère n'est pas ici ; » et il lui montra un troupeau de brebis qui paissaient à quelque distance de là. « Je ne cherche point , répondit l'Agneau , celle qui conçoit quand il lui plaît , qui porte pendant un certain temps un fardeau qu'elle ne connaît pas , et s'en débarrasse ensuite en le déposant à terre ; mais je cherche celle qui me nourrit en m'offrant ses mamelles , et qui , pour m'élever , dérobe à ses enfans une partie de leur lait . — Cependant , ne dois-tu pas préférer celle qui t'a donné le jour ? — Non , certes , répondit l'Agneau ; savait-elle seulement si je naîtrais noir ou blanc ? et quand elle l'aurait su , elle ne m'a point rendu un si grand service en me mettant au monde , puisque je suis un bâlier , et qu'à chaque instant j'attends le couteau du boucher . Lorsque ma mère a conçu , sa volonté n'y était pour rien ; pourquoi irais-je la préférer à celle qui a eu pitié de mon malheur , et qui m'accorde bénévolement des soins si touchans ? La parenté existe par l'affection , et non par les liens de la nature . »

L'AUTEUR a voulu démontrer dans ces vers , que les hommes qui résistent aux lois , se laissent gagner par des biensfaits .

FABULA XVI.

CICADA ET NOCTUA.

HUMANITATI qui se non accommodat,
Plerumque pœnas oppetit superbiæ.

CICADA acerbum Noctuæ convicium
Faciebat, solitæ victum in tenebris quærere,
Cavoque ramo capere somnum interdiu.
Rogata est, ut taceret. Multo validius
Clamare cœpit. Rursus admota prece,
Accensa magis est. Noctua, ut vidit sibi
Nullum esse auxilium, et verba contemni sua,
Hac est aggressa garrulam fallacia :
Dormire quia me non sinunt cantus tui,
Sonare cithara quos putas Apollinis,
Potare est animus nectar, quod Pallas mihi
Nuper donavit : si non fastidis, veni ;
Una bibamus. Illa, quæ ardebat siti,
Simul cognovit, vocem laudari suam,
Cupide advolavit. Noctua, egressa e cavo,
Trepidantem consecrata est, et leto dedit.
Sic, viva quod negarat, tribuit mortua.

FABLE XVI.

LA CIGALE ET LE HIBOU.

CELUI qui ne sait point faire de concessions aux autres , est presque toujours puni de son orgueil.

UNE Cigale , de ses cris aigres et perçans , étourdisait un Hibou , accoutumé à poursuivre sa proie dans les ténèbres , et à se reposer pendant le jour dans le creux d'un arbre. Il la supplia de se taire ; elle se mit à crier plus fort. Il fit de nouvelles prières ; elles ne servirent qu'à exciter notre chanteuse. Le Hibou , ne sachant plus que faire , et voyant que ses représentations étaient inutiles , résolut d'employer la ruse. « Puisque tes chants , lui dit-il , m'empêchent de dormir , car vraiment on croirait entendre des sons sortir de la lyre d'Apollon , j'ai envie de goûter ce nectar dont Pallas me fit dernièrement présent ; si tu ne le dédaignes pas , viens , et nous boirons ensemble. » Notre Cigale mourait de soif , et dès qu'elle eut entendu louer ses chants , elle prit son essor. Le Hibou sortit de son trou , la poursuivit toute tremblante , et la tua. Il obtint ainsi par sa mort , ce qu'elle lui avait refusé pendant sa vie.

FABULA XVII.**ARBORES IN DEORUM TUTELA.**

OLIM, quas vellent esse in tutela sua,
Divi legerunt arbores. Quercus Jovi,
Et myrtus Veneri placuit, Phœbo laurea,
Pinus Cybelæ, populus celsa Herculi
Minerva admirans, quare steriles sumerent,
Interrogavit. Causam dixit Jupiter :
Honorem fructu ne videamur vendere.
At, me Hercules, narrabit quod quis voluerit,
Oliva nobis propter fructum est gratior.
Tunc sic Deorum genitor atque hominum sator :
O nata, merito sapiens dicere omnibus !
Nisi utile est, quod facimus, stulta est gloria.

NIHIL agere, quod non proposit, fabella admonet.

FABLE XVII.

LES ARBRES SOUS LA PROTECTION DES DIEUX.

UN jour, les Dieux choisirent les Arbres qu'ils voulaient mettre sous leur protection. Jupiter prit le chêne, Vénus le myrte, Apollon le laurier, Cybèle le pin, et Hercule le superbe peuplier. Minerve les regardait d'un air étonné : « Pourquoi prenez-vous des arbres stériles ? leur demanda-t-elle. — Pourquoi ? répondit Jupiter ; c'est pour ne pas paraître vendre pour leurs fruits l'honneur que nous leur faisons. — De par Hercule ! répliqua Minerve, on dira ce que l'on voudra ; quant à moi, je préfère l'olivier, et seulement pour son fruit. — Ma fille, lui dit alors le père des dieux et des hommes, c'est avec raison que tous vantent ta sagesse : car la gloire est vaine, si nos actions n'ont un résultat avantageux. »

CETTE fable donne le conseil de ne rien faire qui ne soit utile.

FABULA XVIII.

PAVÓ AD JUNONEM.

Pavo ad Junonem venit, indigne ferens,
Cantus luscini quod sibi non tribuerit :
Illum esse cunctis auribus admirabilem;
Se derideri, simul ac vocem miserit.
Tunc consolandi gratia dixit Dea :
Sed forma vincis, vincis magnitudine ;
Nitor smaragdi collo præfulget tuo,
Pictisque plumis gemmeam caudam explicas.
Quo mî, inquit, mutam speciem, si vincor sono?
Fatorum arbitrio partes sunt vobis datae :
Tibi forma, vires aquilæ, luscino melos,
Augurium corvo, lœva cornici omina,
Omnesque propriis sunt contentæ dotibus.

NOLI affectare, quod tibi non est datum ,
Delusa ne spes ad querelam recidat.

FABLE XVIII.

LE PAON A JUNON.

INDIGNÉ de n'avoir pas eu en partage la voix du rossignol, le Paon vint trouver Junon. «Les sons harmonieux du rossignol, dit-il, plaisent à tout le monde, tandis que ma voix ne fait qu'exciter le rire.» La déesse lui répondit, pour le consoler : «Mais ne l'emportes-tu point par ta beauté, par ton port majestueux? ton collier d'émeraude brille des plus vives couleurs, et tu déploies en rayons ta queue qui étincelle de mille pierreries. — A quoi me sert une beauté muette, si je suis le dernier par la voix. — Le destin, reprit Junon, vous a partagé les dons de la nature : toi, tu as reçu la beauté; l'aigle, le courage; le rossignol, des accens mélodieux; le corbeau, sert aux prédictions des augures; la corneille, porte de sinistres présages; et cependant chacun est content de son lot.»

GARDEZ-VOUS de porter envie aux biens que vous n'avez pas; si vos espérances étaient trompées, il ne vous resterait que des regrets.

FABULA XIX.**ÆSOPUS AD GARRULUM.**

Æsopus domino solus quum esset familia,
Parare cœnam jussus est maturius.
Ignem ergo quærens , aliquot lustravit domos ;
Tandemque invenit , ubi lucernam accenderet.
Tum circueunti fuerat quod iter longius ,
Effecit brevius ; namque recta per forum
Cœpit redire. Et quidam e turba Garrulus :
Æsope , medio sole , quid cum lumine ?
Hominem , inquit , quæro ; et abiit festinans domum .

Hoc si molestus ille ad animum retulit ,
Sensit profecto , se hominem non visum seni ,
Intempestive qui occupato alluserit .

FABLE XIX.

ÉSOPE A UN BAVARD.

Ésope était le seul esclave dont se composât la maison de son maître. Un jour, il reçut l'ordre de préparer le dîner plus tôt que de coutume. Il cherche partout du feu, court de maison en maison, en trouve enfin, et parvient à allumer sa lampe. Comme il avait, par des détours, allongé son chemin; en revenant, pour l'abréger, il passa à travers le marché. Un criard dans la foule se mit à lui dire : « Ésope, que fais-tu donc en plein midi avec ta lampe allumée? — Je cherche un homme, lui répondit-il ; » et il regagna promptement le logis.

Si cet importun réfléchit au sens de ces paroles, il dut comprendre que le vieil Ésope ne regardait pas comme un homme, le mauvais plaisant qui l'arrêtait et le railloit hors de propos.

EPILOGUS.

AD EUTYCHUM.

SUPERSUNT mihi, quæ scribam, sed parco sciens;
Primum, esse ne tibi videar molestior
Distringit quem multarum rerum varietas;
Dein, si quis eadem forte conari velit,
Habere ut possit aliquid operis residui.
Quamvis materiæ tanta abundet copia,
Labori faber ut desit, non fabro labor.

BREVITATI nostræ præmium ut reddas, peto,
Quod es pollicitus : exhibe vocis fidem.
Nam vita morti propior est quotidie :
Et hoc minus perveniet ad me muneris,
Quo plus consumet temporis dilatio.
Si cito rem perages, usus fiet longior :
Fruar diutius, si celerius cepero.
Languentis ævi dum sunt aliquæ reliquiæ,
Auxilio locus est : olim senio debilem
Frustra adjuvare bonitas nitetur tua;
Quum jam desierit esse beneficio utilis,
Et mors vicina flagitabit debitum.

STULTUM admovere tibi preces existimo,
Proclivis ultro quum sit misericordia.
Sæpe impetravit veniam confessus reus :
Quanto innocentι justius debet dari?

ÉPILOGUE.

A EUTYCHE.

IL me resterait encore bien des sujets de fables à écrire : mais je saurai m'arrêter ; d'abord, pour ne pas te paraître importun au milieu des nombreuses affaires qui t'occupent ; ensuite, pour laisser matière à ceux qui voudraient s'exercer dans ce genre de poésie : quoique cependant elle soit tellement abondante et fertile, que l'ouvrier manque pour l'ouvrage, et non l'ouvrage pour l'ouvrier.

JE viens te demander la récompense que tu as promise à ma brièveté. Sois fidèle à ta parole ; car chaque jour me rapproche de la mort : plus tu mettras de retard à m'accorder tes bienfaits , et moins j'aurai de plaisir. Si tu t'en occupes à l'instant , l'usage en sera de plus de durée. Plus tôt j'aurai reçu , plus long-temps je jouirai. C'est pendant qu'il me reste encore quelques années d'une languissante vie, qu'il me faut ta protection. Un jour, ta bienfaisance cherchera vainement de secourir un débile vieillard; tes efforts seront inutiles : la mort , alors tout proche de moi, exigera son tribut.

MAIS je pense que c'est folie d'adresser des prières à toi , déjà tellement enclin à la bienveillance. Souvent, le coupable obtient un pardon en avouant sa faute : n'est-il pas bien plus juste de l'accorder à un

Tuæ sunt partes , fuerunt aliorum prius ;
Dein simili gyro venient aliorum vices .
Decerne quod religio , quod patitur fides ,
Et gratulari mē fac judicio tuo .

EXCEDIT animus , quem proposuit , terminum ;
Sed difficulter continetur spiritus ,
Integritatis qui sinceræ conscius ,
A noxiorum premitur insolentiis .
Qui sint , requires : apparebunt tempore .
Ego , quondam legi quam puer sententiam :
Palam mutire plebeio piaculum est ,
Dum sanitas constabit , pulchre meminero .

innocent ! Voilà ce que tu as à faire aujourd'hui ; avant toi , c'était à d'autres : plus tard , par une semblable circonstance , le tour d'autres viendra. Prononce dans cette affaire comme te le dictera ta conscience et ta bonne-foi , et fais que j'aie à me réjouir de ton jugement.

J'AI dépassé les bornes que je m'étais prescrites : mais on peut difficilement contenir une âme qui , convaincue de son innocence , est en butte aux calomnies des méchans. Quels sont ces méchans ? me demanderas-tu. — Ils se démasqueront un jour. Pour moi , tant que j'aurai l'esprit sain , je me souviendrai de cette maxime , que j'ai lue dans mon enfance :

IL y a danger pour un plébéien de laisser tout haut éclater ses plaintes.

PHÆDRI

FABULÆ.

LIBER QUARTUS.

PROLOGUS.

AD PARTICULONEM.

QUUM destinasse, terminum operi statuere,
In hoc, ut aliis esset materiæ satis,
Consilium tacito corde damnavi meum.
Nam si quis etiam talis est tituli artifex,
Quo pacto divinabit, quidnam omiserim,
Ut illud ipsum cupiat famæ tradere :
Sua cuique quum sit animi cogitatio,
Colorque proprius? Ergo non levitas mihi,
Sed certa ratio causam scribendi dedit.
Quare, Particulo, quoniam caperis fabulis
Quas Æsopeas, non Æsopi nomino,
Paucas ostendit ille, ego plures dissero,
Usus vetusto genere, sed rebus novis,
Quartum libellum tu dum Variæ perleges ;
Hunc obtrectare si volet malignitas,
Imitari dum non possit, obtrectet licet.

FABLES DE PHÈDRE.

LIVRE QUATRIÈME.

PROLOGUE.

A PARTICULON.

J'AVAIS résolu de terminer cet ouvrage, pour laisser à mes successeurs plus de sujets à traiter. Mais depuis, j'ai en moi-même entièrement blâmé ce dessein. Car s'il est des poètes qui désirent s'exercer dans le même genre, comment pourront-ils deviner ce que j'ai omis, et ce que je laisse à transmettre à la postérité : chacun a sa manière de penser, chacun a une couleur de style qui lui est propre. Ce n'est donc point par inconstance, mais avec une certaine raison, que je me remets à l'œuvre. C'est pourquoi, mon cher Particulon, puisque tu aimes ces fables écrites dans le genre d'Ésope, mais qui ne sont point d'Ésope, car il en a laissé fort peu, et j'en donne beaucoup plus, en imitant son ancienne manière dans des sujets nouveaux, je te dédie mon quatrième livre ; tu le liras dans ta retraite de Varia. Si la critique amère veut encore s'y attacher, qu'elle s'y at-

Mihi parta laus est, quod tu, quod similes tui,
Vestras in chartas verba transfertis mea,
Dignumque longa judicatis memoria.
In literarum ire plausum desidero.

tache, puisqu'elle ne peut l'imiter. C'est une assez grande gloire pour moi, de voir, toi et d'autres personnes de ton mérite, donner à mes ouvrages une place dans vos bibliothèques, et me juger digne de passer à la postérité. Les applaudissemens des hommes de lettres sont mes seuls vœux.

FABULA I.**ASINUS ET GALLI.**

**Qui natus est infelix, non vitam modo
Tristem decurrit, verum post obitum quoque
Persequitur illum dura fati miseria.**

GALLI Cybeles circum in quæstus ducere
Asinum solebant, bajulantem sarcinas.
Is quum labore et plagis esset mortuus,
Detracta pelle, sibi fecerunt tympana.
Rogati mox a quodam, delicio suo
Quidnam fecissent? hoc locuti sunt modo :
Putabat, se post mortem securum fore;
Ecce aliæ plagæ congeruntur mortuo.

FABLE I.**L'ANE ET LES PRÊTRES DE CYBÈLE.**

CELUI qui est né malheureux, non-seulement traîne une vie misérable, mais au delà du trépas il est encore poursuivit par sa cruelle destinée.

LES Prêtres de Cybèle, lorsqu'ils faisaient leur tournée pour recueillir des offrandes, chargeaient un Ane des dons qu'ils recevaient. La bête étant morte de fatigue et de coups, on l'écorcha, et de sa peau on fit des tambours. Peu de temps après, quelqu'un demanda à ces Prêtres ce qu'ils avaient fait de leur cher compagnon : « Il croyait, répondirent-ils, être bien tranquille après sa mort ; mais les coups pleuvent toujours sur le pauvre défunt. »

FABULA II.

MUSTELA ET MURES.

JOCULARE tibi videtur : et sane levi,
 Dum nihil habemus majus, calamo ludimus;
 Sed diligenter intuere has nærias ;
 Quantam sub illis utilitatem reperies ?
 Non semper ea sunt, quæ videntur : decipit
 Frons prima multos, rara mens intelligit,
 Quod interiore condidit cura angulo.
 Hoc ne locutus sine mercede existimer,
 Fabellam adjiciam de Mustela et Muribus.

MUSTELA , quum , annis et senecta debilis ,
 Mures velocius non valeret assequi ,
 Involvit se farina , et obscuro loco
 Abjecit negligenter . Mus , escam putans ,
 Assiluit , et compressus occubuit neci :
 Alter similiter periit , deinde et tertius .
 Aliquot secutis , venit et retorridus ,
 Qui sæpe laqueos et muscipula effugerat :
 Proculque insidias cernens hostis callidi :
 Sic valeas , inquit , ut farina es , quæ jaces .

FABLE II.

LA BELETTE ET LES RATS.

CES fables peuvent te paraître des plaisanteries, car il est vrai que je joue avec mon style léger, lorsque je n'ai rien de mieux à faire; mais lis ces bagatelles avec attention, et tu verras combien d'utiles leçons elles renferment. Les choses ne sont pas toujours telles qu'elles paraissent. Au premier coup d'œil, bien des gens sont souvent éblouis; mais un esprit éclairé soulève le voile et découvre la pensée de l'auteur. Je ne parle pas sans preuve, et, à l'appui de ce que j'avance, je citerai la fable de la Belette et des Rats.

UNE vieille Belette, affaiblie par les années, ne pouvait plus atteindre les Rats dans leur fuite rapide. Elle se couvrit de farine, et se mit négligemment dans un coin obscur: un Rat, croyant avoir trouvé quelque bon morceau, saute dessus; mais aussitôt il est pris et crôqué; bientôt un second est expédié de même, puis un troisième, puis quelques autres encore. Enfin, vint un vieux malin qui souvent avait évité maints pièges et maintes ratières: du plus loin qu'il aperçut la ruse de la fine Belette, il lui dit: « Je te souhaite bonne santé, aussi vrai que tu es bonne farine. »

FABULA III.**VULPIS ET UVA.**

FAME coacta vulpis alta in vinea
Uvam appetebat, summis saliens viribus.
Quam tangere ut non potuit, discedens ait :
Nondum matura est, nolo acerbam sumere.

Qui, facere quæ non possunt, verbis elevant,
Adscribere hoc debebunt exemplum sibi.

FABLE III.**LE RENARD ET LES RAISINS.**

CERTAIN Renard, mourant de faim, convoitait des raisins qui pendaient d'une treille élevée. Il sauta de toute ses forces, mais il n'y put atteindre. « Ils ne sont pas mûrs, et je ne veux pas les cueillir pendant qu'ils sont verts, » dit-il en s'en allant.

CEUX qui méprisent ce qui est au dessus de leur portée, doivent prendre cet exemple pour eux.

FABULA IV.**EQUUS ET APER.**

Equus sedare solitus quo fuerat sitim,
Dum sese Aper volutat, turbavit vadum.
Hinc orta lis est. Sonipes, iratus fero,
Auxilium petit hominiis; quem dorso levans,
Rediit ad hostem. Jactis hunc telis eques
Postquam interfecit, sic locutus traditur :
Lætor, tulisse auxilium me precibus tuis;
Nam prædam cepi, et didici, quam sis utilis.
Atque ita coegit frenos invitum pati.
Tum mœstus ille : Parvæ vindictam rei
Dum quæro demens, servitutem reperi.

Hæc iracundos admonebit fabula,
Impune potius lædi, quam dedi alteri.

FABLE IV.

LE CHEVAL ET LE SANGLIER.

Le Sanglier, en se vautrant, troubla l'eau d'un gué où le Cheval avait coutume de se désaltérer : de là une querelle. Le fougueux coursier irrité, implora le secours de l'homme, le reçut sur son dos, puis revint trouver son ennemi. On dit que le cavalier, après avoir lancé ses traits et tué le Sanglier, parla ainsi au Cheval : « Je me réjouis de t'avoir accordé le secours que tu m'as demandé, car j'ai fait une belle conquête, et je sens combien tu peux m'être utile. » Aussitôt il le força à souffrir un frein. « Insensé que je suis, dit alors le Cheval tout consterné, je cherchais à me venger d'une offense légère, et j'ai trouvé l'esclavage. »

CETTE fable apprend aux hommes irritables, qu'il vaut mieux dévorer une insulte, que de se livrer à un étranger.

FABULA V.

ÆSOPUS INTERPRES TESTAMENTI.

PLUS esse in uno sæpe , quam in turba , boni ,
 Narratione posteris tradam brevi.

QUIDAM decedens tres reliquit filias ;
 Unam formosam , et oculis venantem viros ;
 At alteram lanificam et frugi , rusticam ;
 Devotam vino tertiam , et turpissimam .
 Harum autem matrem fecit heredem senex ,
 Sub conditione , totam ut fortunam tribus
 Æqualiter distribuat , sed tali modo :
 Ne data possideant , aut fruantur ; tum , simul
 Habere res desierint , quæ acceperint ,
 Centena matri conferant sestertia .

ATHENAS rumor implet . Mater sedula
 Juris peritos consultit ; nemo expedit ,
 Quo pacto non possideant , quod fuerit datum ,
 Fructumve capiant : deinde , quæ tulerint nihil ,
 Quanaï ratione conferant pecuniam .
 Postquam consumta est temporis longi mora ,
 Nec testamenti potuit sensus colligi ,

FABLE V.

TESTAMENT EXPLIQUÉ PAR ÉSOPE.

SOUVENT un seul homme a plus de bon sens que toute une multitude : cette courte histoire le prouvera à la postérité.

UN homme, en mourant, laissa trois filles : l'aînée était belle, et, par ses doux regards, attirait les hommes ; la seconde, bonne ménagère, s'entendait aux ouvrages de laine et aux travaux de la campagne ; et la dernière, qui était d'une figure repoussante, ne connaissait d'autre dieu que le vin. Leur mère avait été constituée héritière par le vieillard, à la charge de partager également toute sa fortune entre ses trois filles, de manière, cependant, qu'elles ne pourraient avoir ni en propriété, ni en usufruit, les biens qui leur seraient dévolus ; et que, de plus, elles devraient compter cent sesterces à leur mère, à l'instant où elles cesseraient d'avoir ce qu'elles auraient reçu.

DANS Athènes il n'est bruit que de ce testament : la mère s'empresse de demander avis aux jurisconsultes ; mais personne ne comprenait comment ces jeunes filles ne pourraient avoir ni la jouissance, ni la propriété de biens qu'elles auraient reçus : et ensuite, comment il serait possible, puisque l'on ne leur avait rien donné, de payer à leur mère la somme exigée. Un long espace de temps s'écoule sans que le testament

Fidem advocavit, jure neglecto, parens.
 Seponit mœchæ vestem, mundum muliebrem,
 Lavationem argenteam, eunuchos, glabros:
 Lanificæ agellos, pecora, villam, operarios,
 Boves, juimenta, et instrumentum rusticum:
 Potrici plenam antiquis apothecam cadis,
 Domum politam, et delicatos hortulos.

Sic destinata dare quum vellet singulis,
 Et approbaret populus, qui illas noverat,
 Æsopus media subito in turba constituit:
 O, si maneret condito sensus patri,
 Quam graviter ferret, quod voluntatem suam
 Interpretari non potuissent Attici!
 Rogatus deinde, solvit errorem omnium.
 Domum et ornamenta, cum venustis hortulis,
 Et vina vetera date lanificæ rusticæ:
 Vestem, uniones, pedisequos, et cetera
 Illi assignate, vitam quæ luxu trahit:
 Agros, vites, et pecora cum pastoribus
 Donate mœchæ. Nulla poterit perpeti,
 Ut moribus quid teneat alienum stis.
 Deformis cultum vendet, ut vinum petat;
 Agros abjicit mœcha, ut ornatum paret;
 At illa gaudens pecore, et lanæ dedita,
 Quacumque summa tradet luxuriæ domum.
 Sic nulla possidebit, quod fuerit datum,
 Et dictam matri conferent pecuniam,

soit mieux compris. La mère alors laisse les juges, et ne consulte que la bonne foi : elle met à part, pour la coquette, tout l'attirail féminin, les robes, les services de bain en argent, les eunuques et les jeunes esclaves ; à la seconde, qui aime les champs, elle donne la maison de campagne, les fermes, les valets, les troupeaux, les bœufs, les chevaux, et les instrumens aratoires ; quant à la troisième, elle lui destine un cellier rempli de vieux vins, une maison élégante et des jardins ravissans.

Les lots ainsi réglés, elle allait les délivrer à ses filles ; leurs goûts étaient connus, et tout le monde approuvait la mère, lorsque Ésope parut tout à coup au milieu de l'assemblée : « Ah ! dit-il, si, malgré la pierre qui le recouvre, ce père pouvait vous entendre, combien il souffrirait de voir les Athéniens interpréter si mal ses dernières volontés ! » Aussitôt on interroge Ésope, qui tire tout le monde de l'erreur : « La jolie maison, les beaux meubles, les jardins délicieux, et les vins vieux, dit-il, il faut les donner à celle qui n'aime que la campagne ; à celle qui passe sa vie dans les joyeux festins, donnez les robes, les perles, les esclaves, et tout le reste ; et, pour votre coquette, gardez les champs, les vignes, les troupeaux et leurs bergers. Aucune ne pourra conserver des biens si peu conformes à ses goûts : la laide vendra tous ses atours pour avoir un cellier ; la coquette abandonnera les champs pour avoir des bijoux ; et celle qui aime les troupeaux et les travaux champêtres voudra se défaire au plus vite de la maison de plaisance. Ainsi elles ne possèderont pas ce

Ex pretio rerum, quas vendiderint singulæ.

ITA, quod multorum fugit imprudentiam,
Unius hominis reperit solertia.

qui leur aura été donné, et, avec l'argent qu'elles auront reçu de la vente de leurs biens, elles s'acquitteront envers leur mère. »

AINSI la sagacité d'un seul homme découvrit ce qui avait échappé à une foule d'ignorans.

FABULA VI.**PUGNA MURIUM ET MUSTELARUM.**

Quum victi³ Mures Mustelarum exercitu,
Historia quorum in tabernis pingitur,
Fugerent, et artos circum trepidarent cavos,
Ægre recepti, tamen evaserunt necem.
Duces eorum, qui capitibus cornua
Suis ligant, ut conspicuum in prælio
Haberent signum, quod sequerentur milites,
Hæsere in portis, suntque capti ab hostibus;
Quos immolatos victor avidis dentibus
Capacis alvi mersit tartareo specu.

QUUMCUNQUE populum tristis eventus premit,
Pericitatur magnitudo principum,
Minuta plebes facili præsidio latet.

FABLE VI.

COMBAT DES RATS ET DES BELETTES.

DANS un combat fameux, qu'on voit peint sur les murs de maintes tavernes, l'armée des Rats avait été battue par celle des Belettes : les vaincus fuyaient en tremblant, et se précipitaient vers leurs étroites demeures, où ils n'entraient qu'avec peine ; cependant ils échappèrent à la mort. Les chefs, qui avaient mis sur leurs têtes des panaches, pour que, dans la mêlée, leurs soldats pussent les reconnaître et les suivre, arrêtés par leurs aigrettes à l'entrée de leurs trous, furent pris par l'ennemi. Le vainqueur les immola de ses dents meurtrières, et les engloutit dans le gouffre infernal de son insatiable estomac.

LORSQU'UNE funeste révolution vient bouleverser un état, l'élévation des grands les expose aux périls, tandis que le pauvre trouve une facile sauve-garde dans son obscurité.

FABULA VII.

POETA.

Tu, qui, nasute, scripta destringis mea,
 Et hoc jocorum legere fastidis genus,
 Parva libellum sustine patientia,
 Seyeritatem frontis dum placo tuæ,
 Et in cothurnis prodit Æsopus novis.

UTINAM nec unquam Pelii nemoris jugo
 Pinus bipenni concidisset thessala !
 Nec ad professæ mortis audacem viam
 Fabricasset Argus opere Palladio ratem,
 Inhospitalis prima quæ Ponti sinus
 Patefecit, in permiciem Graium et Barbarum !
 Namque et superbi luget Ætæ domus,
 Et regna Peliae scelere Medeæ jacent :
 Quæ, sævum ingenium variis involvens modis,
 Illic per artus fratris explicuit fugam ,
 Hic cæde patris Peliadum infecit manus.

QUID tibi videtur? Hoc quoque insulsum est, ais,
 Falsoque dictum ; longe quia vetustior
 Ægæa Minos classe perdomuit freta ,
 Justoque vindicavit exemplo impetum.

FABLE VII.

LE POÈTE.

CENSEUR malin, toi qui critiques mes écrits, toi qui dédaignes un genre qui te paraît frivole, je te demande un peu de patience; et, pour adoucir ton humeur sévère, Esopé vient de chauffer le cothurne.

PLUT aux dieux que jamais la hache thessalienne n'eût fait tomber sous ses coups les pins qui ombrageaient la cime du Pélion! Plût aux dieux que jamais Argus, qui courait avec audace à un trépas certain, n'eût construit, par les conseils de Minerve, ce vaisseau qui, pour la ruine des Grecs et des nations étrangères, sillonna le premier les flots inhospitaliers du Pont-Euxin! Car la famille du superbe Æétès est plongée dans le deuil, et le royaume de Pélias a été renversé par les crimes de Médée. Cette femme artificieuse, cachant avec adresse son caractère cruel, échappa à ceux qui la poursuivaient, en semant derrière elle les membres de son frère, et de là courut exciter les Péliades à tremper leurs mains dans le sang de leur père.

EH bien! que penses-tu de ce style? Il est fade et les faits sont faux, diras-tu; car, long-temps avant, Minos, sur ses vaisseaux, avait dompté les flots de la mer Égée, et, par un juste châtiment, avait puni un crime.

Quid ergo possum facere tibi, lector Cato,
Si nec fabellæ te juvant, nec fabulæ?
Noli molestus esse omnino litteris,
Majorem exhibeant ne tibi molestiam.

Hoc illis dictum est, si qui stulti nauseant,
Et, ut putentur sapere, cœlum vituperant.

QUE puis-je donc pour toi, lecteur qui fais le Caton, si tu repousses également mes fables et mes récits poétiques? Épargne, je te le conseille, un peu plus les auteurs, ou leur plume mordante ne t'épargnera pas.

JE m'adresse à ces ignorans qui font les délicats, et qui, pour se donner des airs de gens de goût, s'amusent à critiquer les œuvres même de la divinité.

FABULA VIII.**VIPERA ET LIMA.**

MORDACIOREM qui improbo dente appetit,
Hoc argumento se describi sentiat.

IN officinam fabri venit Vipera :
Hæc quum tentaret, si qua res esset cibi,
Limam momordit. Illa contra contumax,
Quid me, inquit, stulta, dente captas lædere,
Omne adsuevi ferrum quæ corrodere ?

FABLE VIII.

LA VIPÈRE ET LA LIME.

LE méchant qui s'attaque à plus mordant que lui pourra se reconnaître dans cette fable.

UNE Vipère se glissa dans la boutique d'un serrurier; en cherchant si elle ne trouverait rien à manger, elle se mit à mordre une Lime; mais celle-ci, méprisant ses efforts, lui dit : « Insensée, penses-tu que tes dents parviendront à m'entamer, moi, qui ronge tous les jours le fer le plus dur? »

FABULA IX.

VULPIS ET HIRCUS.

HOMO in periculum simul ac venit callidus,
Reperire effugium alterius quærit malo.

QUUM decidisset Vulpis in puteum inscia,
Et altiore clauderetur margine;
Devenit Hircus sitiens in eundem locum :
Simul rogavit, esset an dulcis liquor,
Et copiosus. Illa fraudem moliens :
Descende, amice; tanta bonitas est aquæ,
Voluptas ut satiari non possit mea.
Immisit se barbatus. Tum Vulpecula
Evasit puteo, nixa celsis cornibus,
Hircumque clauso liquit hærentem vado.

FABLE IX.

LE RENARD ET LE BOUC.

Dès qu'un homme adroit se trouve en danger, il cherche à se tirer d'affaire aux dépens d'autrui.

UN Renard s'était, par mégarde, laissé choir dans un puits : la margelle était trop haute pour qu'il pût en sortir. Un Bouc vint dans le même endroit pour se désaltérer, et demanda au Renard si l'eau était douce, et s'il y en avait abondamment. Celui-ci, méditant un stratagème : « Descends, ami, lui dit-il ; elle est si bonne, et j'ai tant de plaisir à en boire, que je ne puis m'en rassasier. » Notre barbu s'y précipite : alors le rusé Renard, à l'aide des longues cornes du Bouc, s'élança hors du puits, et y laissa son compagnon prisonnier.

FABULA X.**DE VITIIS HOMINUM.**

PERAS imposuit Jupiter nobis duas :
Propriis repletam vitiis post tergum dedit,
Alienis ante pectus suspendit gravem.

Hac re videre nostra mala non possumus ;
Alii simul delinquunt, censores sumus.

FABLE X.

DES VICES DES HOMMES.

JUPITER nous a tous chargés d'une besace : il a destiné la poche de derrière à nos propres défauts, et celle de devant, la plus lourde, aux défauts d'autrui.

DE là vient que nous ne pouvons voir nos vices ; mais nos semblables font-ils une faute , aussitôt nous les censurons.

FABULA XI.

FUR ARAM COMPILEANS.

LUCERNAM Fur accedit ex ara Jovis,
 Ipsumque compilavit ad lumen suum.
 Onustus sacrilegio quum discederet,
 Repente vocem sancta misit Religio :

MALORUM quamvis ista fuerint munera,
 Mihique invisa, ut non offendar subripi;
 Tamen, scelesti, spiritu culpam lues,
 Olim quum adscriptus venerit poenæ dies.
 Sed ne ignis noster facinori præluceat,
 Per quem verendos excolit pietas deos,
 Veto esse tale luminis commercium.

ITA hodie nec lucernam de flamma deum,
 Nec de lucerna fas est accendi sacrum.

Quot res contineat hoc argumentum utiles,
 Non explicabit alius, quam qui reperit.
 Significat primo sæpe, quos ipse alueris,
 Tibi inveniri maxime contrarios :
 Secundo ostendit, scelera non ira deum ,

FABLE XI.

LE VOLEUR PILLANT UN AUTEL.

UN Voleur alluma sa lampe à l'autel de Jupiter, et pilla le temple à la lueur de la lumière qu'il y avait dérobée. Comme il emportait son butin sacrilège, soudain le dieu s'écria du fond du sanctuaire :

« JE te vois sans regret enlever les dons qui couvrent mes autels, car ils m'avaient été offerts par des méchants. Cependant, le jour de ton supplice est marqué, et, dès qu'il sera venu, ta vie expiera ton forfait. Pour éviter que cette flamme, entretenue par la piété pour honorer la majesté des dieux, ne devienne complice d'autres crimes, je défends qu'il existe dorénavant aucun rapport entre le feu sacré et les profanes mortels. »

C'EST pourquoi maintenant il n'est point permis d'allumer une lampe à la flamme des autels, ni de faire revivre le feu sacré avec le feu des humains.

IL n'y a que l'auteur de cette fable qui puisse expliquer tous les préceptes utiles qu'elle renferme. Elle nous montre d'abord que ceux que nous avons élevés deviennent souvent nos plus grands ennemis; et ensuite, que les dieux ne se vengent point par la colère;

Fatorum dicto sed puniri tempore :
Novissime interdicit, ne cum malefico
Usum bonus consociet ullius rei.

mais qu'ils laissent les coupables être punis au temps marqué par le destin. En dernier lieu, elle défend aux gens de bien de se rapprocher jamais des méchants.

FABULA XII.**MALAS ESSE DIVITIAS.**

OPES invisæ merito sunt forti viro,
Quia dives arca veram laudem intercipit.

CŒLO receptus propter virtutem Hercules,
Quum gratulantes persalutasset deos ;
Veniente Pluto, qui Fortunæ est filius,
Avertit oculos. Causam quæsivit pater.
Odi , inquit, illum , quia malis amicus est,
Simulque objecto cuncta corrumpit lucro.

FABLE XII.**LES RICHESSES SONT FUNESTES.**

C'EST avec raison qu'une âme élevée méprise les richesses , car le coffre-fort éloigne les vraies vertus.

QUAND Hercule fut admis dans l'Olympe à cause de son courage , il salua les dieux qui venaient le complimenter ; mais à l'approche de Plutus , fils de la Fortune , il détourna les yeux. Jupiter lui ayant demandé la cause de sa conduite : « Je le hais , répondit Hercule , parce qu'il est l'ami des méchans , et qu'il corrompt tous les hommes par l'appât de son or . »

FABULA XIII.**LEO REGNANS.**

UTILIUS homini nihil est, quam recte loqui ;
Probanda cunctis est quidem sententia,
Sed ad perniciem solet agi sinceritas.

QVUM se ferarum regem fecisset Leo,
Et æquitatis vellet famam consequi ,
A pristina deflexit consuetudine,
Atque inter illas tenui contentus cibo,
Sancta incorrupta jura reddebat fide.....

(Desunt reliqua.)

FABLE XIII.

LE LION ROI.

Rien n'est plus utile que de ne point déguiser sa pensée. C'est une maxime approuvée de tout le monde ; mais la franchise est souvent cause de notre perte.

Le Lion s'étant arrogé le titre de roi des animaux , voulait acquérir la réputation de prince équitable ; il s'écarta de son ancienne manière de vivre : il devint d'une sobriété remarquable , et rendait la justice avec une inviolable intégrité.....

(La suite manque.)

FABULA XIV.

CAPELLÆ ET HIRCL

BARBAM Capellæ quum impetrassent ab Jove,
Hirci mœrentes indignari cœperunt,
Quod dignitatem feminæ æquassent suam.
Sinite, inquit, illas gloria vana frui,
Et usurpare vestri ornatum muneris,
Pares dum non sint vestræ fortitudinis.

Hoc argumentum monet, ut sustineas, tibi
Habitu esse similes, qui sunt virtute impares.

FABLE XIV.**LES CHÈVRES ET LES BOUCS.**

A FORCE de prières, les Chèvres obtinrent de Jupiter la permission de porter de la barbe. Les Boucs, fort mécontents de voir leurs femelles les égaler dans les marques de leur dignité, s'en plaignirent hautement : « Laissez-les jouir d'une gloire imaginaire, et usurper un ornement qui ne sied bien qu'à vous, leur répondit Jupiter, puisque jamais elles ne vous égaleront en force et en courage. »

CETTE fable nous apprend à ne pas nous affliger de ce que des hommes qui ont des cœurs bien différens des nôtres nous ressemblent à l'extérieur.

FABULA XV.

GUBERNATOR ET NAUTÆ.

Quum de fortunis quidam quereretur suis,
Æsopus fixit consolandi gratia.

VEXATA sævis navis tempestatibus,
Inter vectorum lacrymas et mortis metum,
Faciem ad serenam subito ut mutatur dies,
Ferri secundis tuta cœpit flatibus,
Nimiaque Nautas hilaritate extollere.
Factus periclo tum Gubernator sophus :
Parce gaudere oportet, et sensim queri,
Totam quia vitam miscet dolor et gaudium.

FABLE XV.**LE PILOTE ET LES MATELOTS.**

UN homme se plaignait du triste état de sa fortune. Ésope, dans l'espoir de le consoler, inventa cet apologue.

DANS une tempête furieuse, un navire était battu par les flots ; tout l'équipage en pleurs ne voyait plus que la mort, lorsque tout à coup le temps change, redevient calme, et le bâtiment, hors de danger, est poussé par des vents plus favorables. Les Matelots alors de se laisser aller à des transports d'allégresse. Mais le Pilote, que le péril avait rendu sage, leur dit : « Il faut être modéré dans la joie, modéré dans les plaintes ; car la vie entière n'est qu'un mélange de plaisirs et de douleurs. »

FABULA XVI.**CANUM LEGATI AD JOVEM.**

CANES Legatos olim misere ad Jovem,
Melioris vitæ tempus oratum suæ,
Ut sese eriperet hominum contumeliis,
Furfuribus sibi conspersum quod panem darent ,
Fimoque turpi maximam explerent famem.
Profecti sunt legati non celeri pede ,
Dum naribus scrutantur escam in stercore.
Citati non respondent. Vix tandem invenit
Eos Mercurius, et turbatos attrahit.
Tum vero vultum magni ut viderunt Jovis ,
Totam timentes concacarunt regiam.
Propulsi vero fustibus, vadunt foras :
Vetat dimitti magnus illos Jupiter.

MIRATI, sibi legatos non revertier,
Turpe æstimantes aliquid commissum a suis ,
Post aliquod tempus alios adscribi jubent.
Rumor legatos superiores prodidit.
Timentes rursus aliquid ne simile accidat ,
Odore canibus anum , sed multo , replet.
Mandata dant, legati mittuntur, statim

FABLE XVI.

DÉPUTATION DES CHIENS VERS JUPITER.

UN jour, les Chiens envoyèrent des ambassadeurs à Jupiter, pour le supplier de leur accorder une condition plus douce, et de les soustraire aux mauvais traitemens des hommes ; car on ne leur donnait que du pain de son, et, pour assouvir leur faim, ils étaient obligés de fouiller dans les plus dégoûtantes ordures. Les ambassadeurs partent donc, vont sans se presser, flairant chaque tas de fumier, pour y trouver quelque nourriture. Mercure les appelle, et ils ne répondent pas ; enfin ce dieu les va chercher, et les amène tout troublés devant Jupiter. Mais dès qu'ils virent l'air sévère et majestueux du Maître de l'Olympe, ils eurent une telle frayeur, qu'ils infectèrent toute la cour céleste. Chassés à coups de bâton, ils cherchaient à sortir, lorsque le grand Jupiter défendit qu'on les renvoyât.

CEPENDANT les Chiens étonnés de ne point voir revenir leurs députés, pensèrent bien qu'ils avaient commis quelque sottise ; aussi, peu de temps après, on choisit d'autres ambassadeurs. La renommée avait déjà trahi les premiers ; et, dans la crainte de voir renouveler pareil accident, on leur injecte dans l'anus des parfums, et avec profusion. Ils reçoivent les pétitions, partent de

Abeunt. Rogantes aditum, continuo impetrant.
Consedit genitor tum Deorum maximus,
Quassatque fulmen : tremere cœpere omnia.
Canes confusi, subitus quod fuerat fragor,
Repente odorem mixtum cum merdis cœcant.
Reclamant omnes, vindicandam injuriam.
Sic est locutus ante pœnam Jupiter :
Legatos non est regis non dimittere,
Nec est difficile, pœnas culpæ imponere.
Non veto dimitti, verum cruciari fame,
Ne ventrem continere non possint suum.
Et hoc feretis pro judicio præmium.
Illi autem, qui miserunt vos tam fuitiles,
Nunquam carebunt hominis contumelia.

ITA nunc legatos exspectant et posteri ,
Novum venire qui videt , culum olfacit .

suite. En arrivant, ils demandent audience et l'obtiennent aussitôt. Alors le père, le maître de tous les dieux, s'assied sur son trône, agite son foudre terrible, et fait trembler l'univers. Les Chiens, surpris par cet épouvantable fracas, furent tellement effrayés, qu'ils laisserent aller parfums et excréments. Tout l'Olympe demanda justice d'un tel affront. Mais avant de condamner, Jupiter parla ainsi : « Un roi ne doit point retenir des ambassadeurs; cependant il ne me sera point difficile de punir cette insulte comme elle le mérite. Je ne veux pas que l'on vous garde ici, mais vous serez tourmentés désormais par la faim, pour vous rappeler qu'autrefois vous auriez dû être sobres; recevez cette récompense pour toute punition. Quant à ceux qui vous ont si sottement députés vers moi, ils souffriront toujours les outrages des hommes. »

C'EST pourquoi leurs descendants, qui attendent encore les premiers Députés, lorsqu'ils voient arriver un nouveau Chien, courrent le flairer au derrière.

FABULA XVII.**HOMO ET COLUMBA.**

Qui fert malis auxilium, post tempus dolet.

GELU rigentem quidam Colubram sustulit,
Sinuque fovit, contra se ipse misericors :
Namque ut refecta est, necuit hominem protinus.
Hanc alia quum rogaret causam facinoris,
Respondit : Ne quis discat prodesse improbis.

FABLE XVI.**L'HOMME ET LA COULEUVRE.**

Qui secourt les méchans n'est pas long-temps à s'en repentir.

UN Homme, voyant une Couleuvre toute raide de froid, la prit et la réchauffa dans son sein. Sa pitié lui coûta cher; car, dès qu'elle fut ranimée, elle le tua tout d'abord. Comme une autre Couleuvre lui demandait la cause de ce crime : « C'est pour que l'on sache, répondit-elle, qu'il ne faut point obliger les méchans. »

FABULA XVIII.

VULPIS ET DRACO.

VULPIS, cubile fodiens, dum terram eruit,
 Agitque plures et altius cuniculos,
 Pervenit ad Draconis speluncam intimam,
 Custodiebat qui thesauros abditos.
 Hunc simul adspergit : Oro, ut imprudentiae
 Des primum veniam; deinde, si pulchre vides,
 Quam non conveniens aurum sit vitae meæ,
 Respondeas clementer. Quem fructum capis
 Hoc ex labore? quodve tantum est præmium,
 Ut careas somno, et ævum in tenebris exigas? —
 Nullum, inquit ille; verum hoc a summo mihi
 Jove attributum est. — Ergo nec sumis tibi,
 Nec ulli donas quidquam? — Sic fatis placet. —
 Nolo irascaris, libere si dixero:
 Diis est iratis natus, qui est similis tibi.

ABITURUS illuc, quo priores abierunt,
 Quid mente cæca miserum torques spiritum?
 Tibi dico, avare, gaudium heredis tui,
 Qui thure Superos, ipsum te fraudas cibo;
 Qui tristis audis musicum citharæ sonum;
 Quem tibiarum macerat jucunditas;

FABLE XVIII.

LE RENARD ET LE DRAGON.

UN Renard se creusait un terrier : il jetait la terre au dehors , et travaillait avec ardeur à ses galeries souterraines , lorsqu'il rencontra une grotte profonde , où un Dragon gardait des trésors cachés. Dès que le Renard l'aperçut : « Pardonne-moi d'abord , lui dit-il , mon imprudence ; ensuite , comme tu dois voir que les trésors ne me conviennent guère , réponds à ma demande sans te fâcher. Quel fruit retires-tu de cette tâche pénible ? ta récompense doit être grande , car tu te prives de sommeil , et tu passes ta vie dans les ténèbres . — Je n'ai rien pour cela , répondit le Dragon ; Jupiter a seulement remis ce dépôt à ma vigilance . — Tu ne peux donc point prendre ta part de ce trésor , ni en donner à personne ? — Non , telle est la volonté suprême . — Je ne veux pas te fâcher , dit le Renard , mais je te dirai avec franchise que celui qui te ressemble est né avec la malédiction des dieux . »

PUISQUE tu dois rejoindre tes pères là où ils sont allés , quel fol aveuglement de tourmenter ta misérable existence ! C'est à toi que je m'adresse , avare , toi qui fais la joie de ton héritier , toi qui refuses l'encens aux dieux et la nourriture à toi-même : les sons harmonieux de la lyre attristent ton cœur , et la flûte douce et suave

Opsoniorum pretia cui gemitum exprimunt;
Qui, dum quadrantes aggeras patrimonio,
Cœlum fatigas sordido perjurio;
Qui circumcidis omnem impensam funeris,
Libilitina ne quid de tuo faciat lucri.

te fait sécher. Le prix des vivres t'arrache des gémissemens, et, pour augmenter un peu ton patrimoine par ton avarice, tu fatigues le ciel de tes honteux parjures; enfin tu marchandes même sur ce que doit coûter ton convoi funèbre, de peur que Libitine ne gagne quelque chose avec toi.

FABULA XIX.**PHÆDRUS.**

Quid judicare cogitet livor modo,
Licet dissimulet, pulchre tamen intelligo.
Quidquid putabit esse dignum memoriæ,
Æsopi dicet; si quid minus arriserit,
A me contendet fictum quovis pignore.
Quem volo refelli jam nunc responso meo :
Sive hoc ineptum, sive laudandum est opus,
Invenit ille, nostra perfecit manus.
Sed exsequamur coeptum propositi ordinem.

FABLE XIX.

PHÈDRE.

LA critique envieuse a beau dissimuler le jugement qu'elle doit porter sur mon ouvrage, je le connais bien d'avance. Tout ce qui lui paraîtra digne de passer à la postérité, elle l'attribuera à Ésope; mais, pour tout ce qui lui plaira moins, elle soutiendra fortement que j'en suis l'auteur. Je veux réfuter dès à présent ses calomnies, et lui dire: « Ces fables, qu'elles soient bonnes ou mauvaises, Ésope en est l'inventeur, et moi je les ai perfectionnées. » Mais continuons le plan que nous avons adopté.

FABULA XX.

NAUFRAGIUM SIMONIDIS.

HOMO doctus in se semper divitias habet.

SIMONIDES, qui scripsit egregium melos,
 Quo paupertatem sustineret facilius,
 Circumire cœpit urbes Asiæ nobiles,
 Mercede accepta laudem victorum canens.
 Hoc genere quæstus postquam locuples factus est,
 Redire in patriam voluit cursu pelagio :
 Erat autem natus, ut aiunt, in Cea insula.
 Adscendit navem, quam tempestas horrida,
 Simul et vetustas medio dissolvit mari.
 Hi zonas, illi res pretiosas colligunt,
 Subsidium vitæ. Quidam curiosior:
 Simonide, tu ex opibus nil sumis tuis?
 Mecum, inquit, mea sunt cuncta.

TUNC pauci enatant,

Quia plures onere degravati perierant.
 Prædones adsunt, rapiunt, quod quisque extulit,
 Nudos relinquunt. Forte Clazomenæ prope
 Antiqua fuit urbs, quam petierunt naufragi.
 Hic litterarum quidam studio deditus,
 Simonidis qui sæpe versus legerat,
 Eratque absentis admirator maximus,

FABLE XX.

NAUFRAGE DE SIMONIDE.

L'HOMME instruit a toujours avec lui sa fortune.

SIMONIDE, auteur de poésies remarquables, voulant apporter quelque soulagement à sa pauvreté, se mit à parcourir les principales villes d'Asie, en célébrant, moyennant une récompense, les louanges des athlètes vainqueurs. Devenu riche à ce genre de commerce, il voulut revoir sa patrie ; il était né, dit-on, dans l'île de Cée. Il s'embarqua ; le vaisseau qu'il montait, étant déjà vieux, fut brisé en pleine mer par une horrible tempête. Les naufragés prirent avec eux leur argent et ce qu'ils avaient de plus précieux, pour se sauver de la misère. « Et toi, Simonide, dit l'un d'eux plus curieux que les autres, tu n'emportes point ton argent ? — J'ai avec moi toute ma fortune, » répondit-il.

PEU d'entre eux se sauvèrent à la nage, et le plus grand nombre périt par excès de charge. Des voleurs survinrent, les dépouillèrent entièrement, et emportèrent tout ce que ces malheureux avaient sauvé des flots. Par hasard, les naufragés n'étaient pas éloignés de Clazomène, ville ancienne : ils s'y rendirent. Là, un studieux ami des lettres, qui souvent avait lu les vers de Simonide, était, sans l'avoir jamais vu, un de ses plus

Sermone ab ipso cognitum , cupidissime
Ad se récepit; veste, nummis , familia
Hominem exornavit. Ceteri tabulam suam
Portant, rogantes victimum. Quos casu obvios
Simonides ut vidit : Dixi, inquit, mea
Mecum esse cuncta; vos quod rapuistis, perit.

grands admirateurs. A la conversation qu'il eut avec lui, il reconnut son poète; alors il le recueillit avec empressement, et argent, habits, esclaves, il mit tout à sa disposition. Pour les autres naufragés, ils allèrent demander l'aumône en montrant un tableau représentant leur triste aventure. Un jour Simonide les ayant rencontrés : « Ne vous avais-je pas dit, s'écria-t-il, que j'avais toutes mes richesses avec moi : il ne vous reste rien de tout ce que vous avez emporté. »

FABULA XXI.**MONS PARTURIENS.**

Mons parturibat, gemitus immanes ciens;
Eratque in terris maxima exspectatio.
At ille murem peperit.

Hoc scriptum est tibi,
Qui, magna quum minaris, extricas nihil.

FABLE XXI.

LA MONTAGNE QUI ACCOUCHE.

UNE Montagne en mal d'enfant poussait des cris effroyables. Tout le monde s'attendait à un grand évènement. Elle accoucha d'une souris.

CECI te regarde, toi qui fais de grandes promesses,
et ne nous donnes rien de bon.

EABULA XXII.

FORMICA ET MUSCA.

FORMICA et Musca contendebant acriter,
Quæ pluris esset. Musca sic cœpit prior :
Conferre nostris tu potes te laudibus?
Ubi immolatur, exta prægusto deum,
Moror inter aras, templa perlustro omnia;
In capite regis sedeo, quum visum est mihi,
Et matronarum casta delibo oscula :
Laboro nihil, atque optimis rebus fruor.
Quid horum simile tibi contingit, rustica? —
Est glriosus sane convictus deum,
Sed illi qui invitatur, non qui invisus est.
Aras frequetas : nempe abigeris, quo venis.
Reges commemoras et matronarum oscula;
Super etiam jactas, tegere quod debet pudor.
Nihil laboras : ideo, quum opus est, nil habes.
Ego granum in hiemem quum studiose congero,
Te circa murum video pasci stercore.
Æstate me lacessis; quum bruma est, siles.
Mori contractam quum te cogunt frigora,
Me copiosa recipit incolumem domus.
Satis profecto retudi superbiam.

FABLE XXII.

LA FOURMI ET LA MOUCHE.

La Fourmi et la Mouche contestaient assez vivement de leur prix. La Mouche commença la querelle en disant : « Peux-tu bien comparer ta position à la mienne ? dans les sacrifices , je goûte la première les entrailles des victimes; j'établis ma demeure sur les autels , et je parcours ainsi tous les temples sacrés. Je siège sur le front des rois , et , si je veux même, je cueille un baiser sur la bouche de la femme la plus chaste : je ne fais rien et je jouis des plus beaux avantages. Eh bien ! est-il dans ton existence quelque chose de comparable , misérable campagnarde? — Sans doute , répondit la Fourmi , il est glorieux de siéger au banquet des Immortels , mais comme convive , et non comme parasite importun. Tu habites les autels ; mais, dès que l'on t'y aperçoit, on te chasse. Tu parles de rois , de baisers surpris aux dames : folle ! tu te vantes là de choses que , par pudeur, tu devrais cacher. Tu ne fais rien ; mais aussi , lorsque le besoin se fait sentir, tu n'as rien. Tandis que j'amasse avec ardeur quelques grains pour mon hiver , je te vois voltiger le long des murs , cherchant un honteux repas. L'été , tu me fatigues de tes bourdonnemens ; pourquoi te tais-tu donc l'hiver? Lorsque le froid te saisit et te tue, je rentre saine et sauve dans ma demeure , où je trouve l'abondance. En voilà assez , je crois , pour rabattre ton orgueil. »

FABELLA talis hominum discernit notas
Eorum qui se falsis ornant laudibus,
Et quorum virtus exhibet solidum decus.

CETTE fable nous apprend à connaître deux caractères différens , celui de l'homme qui fait parade de faux avantages, et celui de l'homme dont la vertu brille d'un solide éclat.

FABULA XXIII.

SIMONIDES A DIIS SERVATUS.

QUANTUM valerent inter homines litteræ
 Dixi superius : quantus nunc illis honos
 A Superis sit tributus, tradam memoriæ.

SIMONIDES idem ille, de quo retuli,
 Victorî laudem cuidam pyctæ ut scriberet,
 Certo conduxit pretio : secretum petit.
 Exigua quum frenaret materia impetum,
 Usus poetæ, ut moris est, licentia.
 Atque interposuit gemina Ledæ sidera,
 Auctoritatem similis referens gloriæ.
 Opus approbavit; sed mercedis tertiam
 Accepit partem. Quum reliquum posceret,
 Illi, inquit, reddent, quorum sunt laudes duæ.
 Verum, ut ne irate dimissum te sentiam,
 Ad cœnam mihi promitte, cognatos volo
 Hodie invitare, quorum es in numero mihi.
 Fraudatus quamvis, et dolens injuria,
 Ne male dimissus gratiam corrumperet,
 Promisit. Rediit hora dicta, recubuit.
 Splendebat hilare poculis convivium;
 Magno apparatu læta resonabat domus,
 Duo quum repente juvenes, sparsi pulvere,
 Sudore multo diffluentes corpora,

FABLE XXIII.

SIMONIDE PRÉSERVÉ PAR LES DIEUX.

J'AI dit plus haut combien les lettres avaient de prix parmi nous autres mortels : je vais maintenant parler des honneurs que les dieux eux-mêmes leur rendent.

SIMONIDE, le même poète que j'ai déjà cité, était convenu, moyennant une certaine somme, de composer l'éloge d'un athlète vainqueur au pugilat. Il alla rêver dans la solitude ; mais le sujet, étroit et resserré, comprimant l'essor de son génie, il usa de la licence permise aux poètes, et intercala dans son poème les deux astres fils jumeaux de Léda, pour relever par ce parallèle la gloire de son héros. L'ouvrage fut bien reçu, mais on ne compta à notre poète que le tiers de la somme. Comme il demandait le reste, l'athlète lui répondit : « Vous le recevrez de ceux pour qui vous avez fait les deux tiers de l'ouvrage. Au reste, pour me prouver que vous n'êtes pas mécontent, promettez-moi de venir souper avec nous : j'ai invité aujourd'hui mes parens, et je vous regarde comme du nombre. » Quoique trompé, et blessé d'une telle façon d'agir, Simonide accepta pour ne pas se brouiller tout-à-fait avec lui. Il vint à l'heure dite et prit place parmi les convives : le repas, que le choc des coupes égayait, était resplendissant, et toute la maison en fête raisonnait d'un joyeux tapage. Tout à coup deux jeunes gens

Humanam supra formam, cuidam servulo
Mandant ut ad se provocet Simonidem;
Illius interesse, ne faciat moram.
Homo perturbatus excitat Simonidem.
Unum promorat vix pedem triclinio,
Ruina camaræ subito oppressit ceteros;
Nec ulli juvenes sunt reperti ad januam.
Ut est vulgatus ordo narratæ rei,
Omnes scierunt numinum præsentiam
Vati dedisse vitam mercedis loco.

tout couverts de sueur et de poussière , mais dont les figures révélaient une majesté plus qu'humaine , chargent un esclave d'aller dire à Simonide de venir , qu'on l'attend , et qu'il est de son plus grand intérêt de se presser . L'esclave tout ému entraîne Simonide , qui n'a pas plus tôt mis le pied hors de la salle , que le plafond s'écroule et écrase tous les convives . Cependant personne ne revit les deux jeunes gens . Dès que l'on apprit cette tragique histoire , on ne douta plus que ce ne fussent les dieux reconnaissans qui étaient venus sauver la vie à leur poète .

EPILOGUS.

POETA AD PARTICULONEM.

ADHUC supersunt multa, quæ possim loqui,
Et copiosa abundat rerum varietas;
Sed temperatæ suaves sunt argutiae,
Immodicæ offendunt. Quare, vir sanctissime,
Particulo, chartis nomen victurum meis,
Latinis dum manebit pretium litteris,
Si non ingenium, certe brevitatem approba,
Quæ commendari tanto debet justius,
Quanto poetæ sunt molesti validius.

ÉPILOGUE.

LE POÈTE A PARTICULARON.

IL me reste encore bien des fables que je pourrais vous raconter, car les sujets s'offrent avec abondance et variété; mais, pour que les traits d'esprit puissent plaire, il faut en être sobre, sans quoi ils blessent le lecteur. Ainsi, Particulon, homme pur et intègre, vous dont je parlerai dans mes écrits tant que la littérature latine sera honorée, louez dans mes ouvrages, sinon le talent, du moins la brièveté: c'est un mérite d'autant plus recommandable, que les poètes, en général, sont longs et ennuyeux.

PHÆDRI

FABULÆ.

LIBER QUINTUS.

PROLOGUS.

POETA.

*A*ESOPI nomen sicubi interposuero,
Cui reddidi jam pridem quidquid debui,
Auctoritatis esse scito gratia :
Ut quidam artifices nostro faciunt sæculo,
Qui pretium operibus majus inveniunt, novo
Si marmori adscriperunt Praxitelem, Scopam
Æri, Myronem argento, tabulæ Zeuxidem :
Adeo fucatae plus vetustati favet
Invidia mordax, quam bonis præsentibus.
Sed jam ad fabellam talis exempli feror.

FABLES DE PHÈDRE.

LIVRE CINQUIÈME.

PROLOGUE.

LE POÈTE.

Si je place parfois dans mes écrits le nom d'Ésope , à qui du reste depuis long-temps j'ai rendu tous les hommages que je lui dois , sachez bien que je le fais pour donner plus de poids à cet ouvrage. Je ressemble à ces artistes de notre siècle , qui , pour être mieux payés de leurs travaux , inscrivent au bas d'une statue moderne le nom de Praxitèle , sur l'airain celui de Scopas , sur l'argent celui de Myron , et signent leurs tableaux Xeuxis : tant il est vrai que l'envie à la dent déchirante épargne davantage des productions même fausses de l'antiquité , que les meilleures de notre temps. Ceci me porte à raconter une fable qui prouve ce que j'avance.

FABULA I.

DEMETRIUS ET MENANDER.

DEMETRIUS, qui dictus est Phalereus ,
 Athenas occupavit imperio improbo.
 Ut mos est vulgi , passim et certatim ruunt,
 Feliciter ! suclamant. Ipsi principes
 Illam osculantur, qua sunt oppressi , manum ,
 Tacite gementes tristem fortunæ vicem .
 Quin etiam resides , et sequentes otium ,
 Ne defuisse noceat, repunt ultimi.

In queis Menander , nobilis comœdiis ,
 Quas, ipsum ignorans , legerat Demetrius ,
 Et admiratus fuerat ingenium viri ,
 Unguento delibutus , vestitu affluens ,
 Veniebat gressu delicato et languido .
 Hunc ubi Tyrannus vidit extremo agmine :
 Quisnam cinædus ille in conspectu meo
 Audet venire ? Responderunt proximi :
 Hic est Menander scriptor . Mutatus statim....

(Desunt reliqua.)

FABLE I.

DEMETRIUS ET MÉNANDRE.

DEMETRIUS de Phalère avait usurpé dans Athènes le souverain pouvoir, et le peuple, comme il le fait toujours, se précipitait à l'envi sur ses pas en applaudissant son nouveau tyran. Les premiers de la ville, tout en gémissant au fond de leur cœur d'un si triste coup de la fortune, vinrent déposer un baiser servile sur la main qui les opprimait. On vit même les Athéniens les plus sages et les plus retirés, dans la crainte que leur absence ne pût leur nuire un jour, se traîner en rampant aux pieds de Demetrius.

De ce nombre fut Ménandre, célèbre comique. Demetrius avait lu ses ouvrages, mais il ne connaissait point l'auteur dont il admirait tant le génie. Parfumé d'essence et laissant traîner sa tunique, notre poète s'avancait d'un pas lent et rempli de mollesse. Dès que Demetrius l'aperçut à l'extrémité de la foule : « Quel est cet efféminé, demanda-t-il, qui ose paraître ainsi devant moi? — C'est le poète Ménandre, répondirent les personnes qui l'entouraient. » Changeant aussitôt.

(Le reste manque.)

FABULA II.**VIATORES ET LATRO.**

Et vindicavit sese forti dextera.

Latrone occiso, timidus accurrit comes,
Stringitque gladium, dein, rejecta pænula :
Cedo, inquit, illum, jam curabo sentiat
Quos attentarit. Tunc, qui depugnaverat :
Vellem istis verbis saltem adjuvisses modo,
Constantior fuissem, vera existimans :
Nunc conde ferrum, et linguam pariter futilem,
Ut possis alios ignorantes fallere.
Ego, qui sum expertus quantis fugias viribus,
Scio, quam virtuti non sit credendum tuæ.

ILLI assignari debet hæc narratio,
Qui re secunda fortis est, dubia fugax.

FABLE II.

LES VOYAGEURS ET LE VOLEUR.

.....Et son courage en eut bientôt fait justice. Le Voleur tué, le timide compagnon accourt, tire son glaive, jette son manteau par terre, puis s'écrie : « Laisse le venir, il apprendra à qui il a affaire. » Celui qui s'était réellement battu lui répondit : « J'aurais bien voulu entendre tout-à-l'heure ces belles paroles ; elles m'auraient secondé et donné plus de force, car alors je pouvais les croire sincères; mais maintenant, rengaine ton épée et ta langue futile, tu pourras t'en servir pour en imposer à ceux qui ne te connaissent pas. Quant à moi, j'ai vu avec quelle rapidité tu fuyais, et je sais à quoi m'en tenir sur ton courage. »

CETTE fable s'adresse à celui qui fait le brave lorsqu'il n'y a rien à craindre, et qui s'enfuit au premier péril.

FABULA III.

CALVUS ET MUSCA.

CALVI momordit Musca nudatum caput;
Quam opprimere captans, alapam sibi duxit gravem.
Tunc illa irridens : Punctum volucris parvulæ
Voluisti morte ulcisci; quid facies tibi,
Injuriæ qui addideris contumeliam?
Respondit : Mecum facile redeo in gratiam,
Quia non fuisse mentem lædendi scio.
Sed te, contemti generis animal improbum,
Quæ delectaris bibere humanum sanguinem,
Optem necare, vel majore incommodo.

Hoc argumentum veniam ei dari docet,
Qui casu peccat : nam qui consilio est nocens,
Illum esse quavis dignum pœna judico.

FABLE III.

LE CHAUVE ET LA MOUCHE.

UNE Mouche piqua la tête d'un Homme chauve : celui-ci, en cherchant à écraser l'insecte importun, se donna une forte tape. « Tu voulais, pour te venger d'une légère piqûre, me donner la mort, lui dit la Mouche en se moquant de lui; comment maintenant te puniras-tu du mal et de l'affront que tu t'es fait? » L'homme répondit : « Je ne serai pas long-temps à faire la paix avec moi-même, parce que je sais que je n'avais pas l'intention de m'offenser. Mais quant à toi, vil et méchant animal, qui ne te plais qu'à sucer le sang humain, je voudrais te tuer, dussé-je me faire encore plus de mal. »

CET exemple nous apprend qu'il faut pardonner à celui qui commet une faute involontaire : mais quant à celui qui cherche à nuire avec connaissance de cause, je le juge digne de tout châtiment.

FABULA IV.**HOMO ET ASINUS.**

QUIDAM immolasset verrem quum sancto Herculi,
Cui pro salute votum debebat sua,
Asello jussit reliquias poni hordei.
Quas aspernatus ille, sic locutus est :
Tuum libenter prorsus appeterem cibum,
Nisi, qui nutritus illo est, jugulatus foret.

HUJUS respectu fabulæ deterritus,
Periculorum semper vitavi lucrum.
Sed dices : Qui rapuere dvitias, habent.
Numeremus agedum, qui deprensi perierint :
Majorem turbam punitorum reperies.

PAUCIS temeritas est bono, multis malo.

FABLE IV.

L'HOMME ET L'ANE.

UN Homme immola un verrat au divin Hercule : c'était un vœu qu'il avait fait pour le recouvrement de sa santé : il fit donner à son Ane le reste de l'orge du porc. Mais l'Ane ne voulut pas y toucher, et dit : « J'accepterais volontiers cette orge , si l'on n'avait pas égorgé celui qui d'abord en a été nourri. »

EFFRAYÉ par les réflexions que fait naître cette fable, j'ai toujours évité la possession d'un bien qui aurait pu cacher quelque péril. Mais le lecteur me dira : Ceux qui ont pris des richesses les possèdent. — Comptons un peu le nombre des voleurs arrêtés et condamnés à mort , nous en trouverons un bien plus grand nombre que d'imputis.

LA témérité réussit à peu de monde ; elle est funeste à bien des gens.

FABULA V.

SCURRA ET RUSTICUS.

PRAVO favore labi mortales solent,
 Et, pro judicio dum stant erroris sui,
 Ad pœnitendum rebus manifestis agi.

FACTURUS ludos dives quidam et nobilis,
 Proposito cunctos invitavit præmio,
 Quam quisque posset, ut novitatem ostenderet.
 Venere artifices laudis ad certamina :
 Quos inter Scurra, notus urbano sale,
 Habere dixit se genus spectaculi
 Quod in theatro nunquam prolatum foret.
 Dispersus rumor civitatem concitat.
 Paullo ante vacua turbam deficiunt loca.
 In scena vero postquam solus constitit,
 Sine apparatu, nullis adjutoribus,
 Silentium ipsa fecit exspectatio.
 Ille in sinum répente demisit caput,
 Et sic porcelli vocem est imitatus sua,
 Verum ut subesse pallio contenderent,
 Et excuti juberent. Quo facto, simul
 Nihil est repertum, multis onerant laudibus,
 Hominemque plausu prosequuntur maximo.
 Hoc vidit fieri Rusticus : Non mehercule
 Me vincet, inquit : et statim professus est

FABLE V.

LE BOUFFON ET LE PAYSAN.

LES hommes ordinairement se laissent entraîner par d'injustes préventions ; et tandis qu'ils sont tout pleins de leurs faux jugemens , l'évidence les force au repentir.

UN citoyen riche et distingué par sa naissance , voulant célébrer des jeux , proposa une récompense à qui-conque présenterait un spectacle nouveau. Il invita tout le monde à concourir. Les comédiens ambulans accourent pour se disputer la victoire. L'un d'eux , un Bouffon , connu par ses saillies spirituelles , se vanta de donner une scène d'un certain genre qui n'avait encore paru sur aucun théâtre. Cette nouvelle se répand aussitôt , et voilà toute la ville en mouvement. Les places , auparavant inoccupées , manquent maintenant à la foule. Notre acteur paraît sur la scène , seul , sans aucun appareil , sans personne pour l'aider dans son rôle. L'attente avait commandé le silence. Il baisse tout à coup la tête , la cache sous son manteau , et se met à si bien imiter avec sa voix le cri du cochon de lait , que tout le monde croyait qu'il en avait un sous sa robe. On lui ordonne de la secouer , il le fait , et on ne trouve rien. On l'accabla d'éloges , et on le poursuivit d'applaudissemens. Un Paysan qui était présent s'écria : « De par Hercule ! il ne l'emportera pas sur moi. » Aussitôt il pro-

Idem facturum melius se postridie.
Fit turba major. Jam favor mentes tenet,
Et derisuri, non spectaturi, sedent.
Uterque prodit : Scurra degrunnit prior,
Movetque plausus, et clamores suscitat.
Tum simulans sese vestimentis Rusticus
Porcellum obtegere (quod faciebat scilicet,
Sed, in priore quia nil compererat, latens
Exultans turba nihil reformidat doli),
Pervellit aurem vero, quem celaverat,
Et cum dolore vocem naturæ exprimit.
Acclamat populus, Scurram multo similius
Imitatum, et cogit Rusticum trudi foras.
At ille profert ipsum porcellum e sinu,
Turpemque aperto pignore errorem probans :
En! hic declarat quales sitis judices.

mit que le lendemain il reviendrait et ferait mieux. La foule fut encore plus considérable, les esprits étaient prévenus, et l'on vint plutôt pour se moquer que pour juger. Ils s'avancent tous deux sur le théâtre : le Bouffon commence à grogner le premier, et, de suite, partent de la salle des applaudissemens et des cris : le Paysan feint de cacher un cochon de lait sous ses habits, ce qu'il faisait réellement (mais, comme on n'avait rien trouvé sur le Bouffon, on était sans défiance), et se met à pincer l'oreille du pauvre animal, auquel la douleur arrache des cris bien naturels. Les spectateurs soutinrent que le Bouffon avait bien mieux imité, et voulurent faire chasser le Paysan. Mais celui-ci, tirant de dessous sa robe le cochon de lait, leur prouva d'une manière irrécusable combien ils s'étaient sottement trompés : « Celui-ci, leur dit-il, vous apprendra quels juges vous êtes ! »

FABULA VI.**DUO CALVI.**

INVENIT Calvus forte in trivio pectinem.
Accessit alter, æque defectus pilis :
Eia, inquit, in commune, quodcunque est lucri.
Ostendit ille prædam, et adjecit simul :
Superum voluntas favit ; sed, fato invido,
Carbonem, ut aiunt, pro thesauro invenimus.

QUEM spes delusit, huic querela convenit.

FABLE VI.

LES DEUX CHAUVES.

UN Homme chauve, en passant dans un carrefour, trouva par hasard un peigne. Survint un autre homme dont la tête était de même dépourvue de cheveux. « Ah ça, dit-il, part à nous deux, n'importe. » L'autre lui montra sa trouvaille, et lui dit : « Les dieux voulaient nous favoriser ; mais le destin envieux nous a fait, comme on dit, trouver un charbon au lieu d'un trésor. »

L'HOMME trompé dans son espérance a le droit de se plaindre.

FABULA VII.

PRINCEPS TIBICEN.

**Ubi vanus animus, aura captus frivola,
Arripuit insolentem sibi fiduciam,
Facile ad derisum stulta levitas ducitur.**

**PRINCEPS tibicen notior paullo fuit,
Operam Bathyllo solitus in scena dare.
Is forte ludis (non satis memini quibus)
Dum pegma rapitur, concidit casu gravi
Nec opinans, et sinistram fregit tibiam,
Duas quam dextras maluisset perdere.
Inter manus sublatus, et multum gemens
Domum refertur. Aliquot menses transeunt,
Ad sanitatem dum venit curatio.
Ut spectatorum mos est, et lepidum genus,
Desiderari cœpit, cuius flatibus
Solebat excitari saltantis yigor.**

**ERAT facturus ludos quidam nobilis,
Et incipiebat ingredi Princeps. Eum
Adducit pretio, precibus, ut tantummodo
Ipso ludorum ostenderet sese die.
Qui simul advenit, rumor de tibicine
Fremit in theatro. Quidam affirmant mortuum,
Quidam in conspectum proditurum sine mora.
Aulæo misso, devolutis tonitribus,**

FABLE VII.

LEPRINCE, JOUEUR DE FLUTE.

LORSQU'UN esprit plein de vanité, ébloui d'une faveur passagère, se laisse aller à sa folle présomption, son sot orgueil le rend le jouet de tout le monde.

LEPRINCE, joueur de flûte de quelque renommée, accompagnait Bathylle dans ses pantomimes. Un jour qu'on célébrait des jeux, je ne me rappelle pas bien l'époque, il fit, par inattention, dans un changement de décors, une chute grave, et se cassa le tibia gauche. Il aurait mieux aimé avoir cassé ses deux flûtes droites. On l'enleva, et on l'emporta chez lui, poussant de grands gémissemens. Plusieurs mois se passèrent avant qu'il fût entièrement rétabli. Les spectateurs, comme il arrive toujours, commencèrent à regretter leur bon musicien, qui, par les sons de sa flûte, animait les danses du souple Bathylle.

UN Romain d'une naissance distinguée allait donner des jeux, et Leprince commençait alors à marcher. Il obtint à force de prières et d'argent que le musicien se montrât seulement le jour même du spectacle. Le moment venu, on ne parla dans le théâtre que du joueur de flûte : les uns soutenaient qu'il était mort ; d'autres, qu'il allait paraître tout-à-l'heure. On tire la toile, le tonnerre gronde, et les dieux parlent selon leur coutume.

Di sunt locuti more translatatio.
Tunc chorus ignotum et modo reducto canticum
Imposuit, cuius haec fuit sententia :
« Lætare, incolumis Roma, salvo principe! »
In plausus consurrectum est. Jactat basia
Tibicen; gratulari fautores putat.
Equester ordo stultum errorem intelligit,
Magnoque risu canticum repeti jubet.
Iteratur illud. Homo meus se in pulpito
Totum prosternit : plaudit illudens eques;
Rogare populus hunc coronam existimat.
Ut vero cuneis notuit res omnibus,
Princeps, ligato crure nivea fascia,
Niveisque tunicis, niveis etiam calceis.
Superbiens honore divinæ domus,
Ab universis capite est protritus foras.

Le chœur alors se mit à chanter un hymne inconnu au joueur de flûte, et dont le sens était : « Rome, réjouis-toi, le prince est sauvé ! » On se leva pour applaudir. Le prince aussitôt d'envoyer des baisers, croyant que ses amis et ses admirateurs le félicitaient. Les chevaliers voient sa sotte erreur, et ils demandent en riant de répéter l'hymne. Le chœur recommence; notre homme de se prosterner jusqu'à terre, et les chevaliers d'applaudir encore pour se moquer de lui. Le peuple pensait qu'il voulait une couronne. Mais dès que son histoire fut connue sur tous les gradins du théâtre, Le prince, qui s'éorgueillissait des honneurs rendus au divin Auguste, fut, malgré sa robe blanche, ses souliers blancs, et la bandelette blanche qui lui enveloppait la jambe, jeté à la porte par tous les spectateurs.

FABULA VIII.**TEMPUS.**

CURSU volucri, pendens in novacula,
Calvus, comosa fronte, nudo corpore,
Quem si occuparis, teneas; elapsum semel
Non ipse possit Jupiter reprehendere :
Occasionem rerum significat brevem.

EFFECTUS impediret ne segnis mora,
Finxere antiqui talem effigiem Temporis.

FABLE VIII.**LE TEMPS.**

CE vieillard que vous voyez, le corps nu, la tête chauve par derrière, le front garni de cheveux, et qui passe, comme suspendu dans les airs, d'un vol léger sur le tranchant d'un rasoir, celui que, lorsqu'on le tient, il faut bien tenir; car, s'il échappe, Jupiter lui-même ne pourrait le ressaisir : c'est l'emblème du Temps fugitif.

LES anciens nous ont ainsi représenté le Temps, pour qu'une lenteur funeste ne vienne pas entraver nos projets.

FABULA IX.**TAURUS ET VITULUS.**

ANGUSTO in aditu Taurus luctans cornibus
Quum vix intrare posset ad præsepio,
Monstrabat Vitulus quo se pacto plecteret.
Tace, inquit, ante hoc novi quam tu natus es.

Qui doctiorem emendat, sibi dici putet.

FABLE IX.**LE TAUREAU ET LE VEAU.**

UN Taureau, gêné par ses cornes, se débattait à la porte étroite d'une étable où il ne pouvait entrer qu'avec peine. Un Veau voulut lui montrer comment on devait s'y prendre. « Tais-toi, lui dit le Taureau, je savais cela avant que tu fusse né. »

CELUI qui veut en remontrer à son maître peut prendre pour lui ce que je viens de dire.

FABULA X.

VENATOR ET CANIS.

ADVERSUS omnes fortis veloces feras
Canis quum domino semper fecisset satis,
Languere cœpit annis ingravantibus.
Aliquando objectus hispidi pugnæ Suis,
Arripuit aurem : sed cariosis dentibus
Prædam dimisit. Hic tum Venator dolens
Canem objurgat. Cui Latrans contra senex :
Non te destituit animus, sed vires meæ.
Quod fuimus laudasti, jam damnas quod sumus.

Hoc cur, Philete, scripserim, pulchre vides.

FABLE X.

LE CHASSEUR ET LE CHIEN.

UN Chien , qui avait été plein de vigueur, et dont son maître avait toujours été très-content à la chasse contre les bêtes fauves , commençait à s'affaiblir sous le poids des années. Un jour, en faisant tête à un sanglier furieux, il lui sauta à l'oreille; mais , avec ses dents gâtées par l'âge, il ne put retenir l'animal. Le Chasseur mécontent gronda son chien. Son vieux serviteur lui répondit : « Ce n'est point mon courage , mais ce sont mes forces qui ne peuvent plus vous servir. Vous vantiez autrefois ma vigueur, et vous me reprochez déjà ma faiblesse. »

TU vois bien, Philetus, pourquoi j'ai écrit cette fable.

NOTES

DU LIVRE PREMIER.

PROLOGUE.

1. *Æsopus auctor quam materiam*..... Plusieurs traducteurs ont entendu par *Æsopus auctor*, Ésope est l'auteur et l'inventeur de ces fables. » Il y a évidemment ici une erreur. *Æsopus auctor* veut dire l'auteur Ésope; Phèdre, qui attachait tant de mérite à la brièveté, n'aurait pas commencé son ouvrage par une redondance tout-à-fait inutile. Il a voulu désigner le Phrygien Ésope, parce que plusieurs personnages célèbres avaient porté ce nom; notamment Clodius Ésope, le meilleur tragique de la scène romaine.

2. *Reperit*. — *Reperire*, trouver à force de méditations. Les Latins ont souvent employé dans le même sens les expressions *reperire* et *invenire*. Cependant, dans certaines circonstances, on voit ces deux mots employés ensemble et avoir un sens différent. *Tu non inventa, reperta es.* (*Métamorphoses d'Ovide*, liv. I.)

3. *Hanc ego polivi*. J'ai cru devoir traduire *polivi* par imiter; parce que Phèdre, en livrant ses essais au public, voulait se mettre sous la protection d'Ésope: son intention n'est donc pas de dire qu'il a mieux fait que son prédécesseur, mais seulement qu'il a donné à ses fables le brillant, le poli de la poésie.

Plus tard il n'est plus aussi modeste :

..... *Invenit ille, nostra perfecit manus.*
(Lib. III, fab. 19.)

Ego porro illius semita feci viam.
(Lib. III, Prologus.)

4. *Versibus senariis*. — *Senarius*, qui est composé de six, vient de *seni*, six. — *Senariis versibus*, vers composé de six pieds, vers iambiques.

5. *Et quod prudentis.* Dans les éditions de Burmann et de Brotier, on lit *prudenti*. Nous avons cru devoir suivre la leçon de l'édition Lemaire, qui est celle du manuscrit Pithou.

6. *Fictis jocari nos meminerit fabulis.* — *Fabula*, de *fari*, veut proprement dire un discours; *vera fabula*, un récit véritable, et *ficta fabula* une fiction, une fable. Cependant j'ai presque toujours traduit *fabula* par notre mot *fable*, parce que Phèdre semble y attacher ce sens.

Notre poète se sert indistinctement de *fabula* et de *fabella*.

Hæc propter illos scripta est homines fabula.

(Lib. I, fab. 1.)

Testatur hæc fabella propositum meum.

(Lib. I, fab. 5.)

PASSAGES DE CE PROLOGUE IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. *Æsopus auctor quam materiam reperit,
Hanc ego polivi.*

Je chante les héros dont Ésope est le père.

2. *Et quod prudentis vitam consilio monet.*

Contient des vérités qui servent de leçons.

3 *Calumniari si quis autem voluerit,
Quod arbores loquantur, non tantum feræ.*

Tout parle en mon ouvrage, et même les poissons.

(Liv. I, Prologue.)

J'ai passé plus avant, les arbres et les plantes
Sont devenus chez moi créatures parlantes.

(Liv. II, fab. 1.)

FABLE I. — LE LOUP ET L'AGNEAU.

ÉSOPE, fab. 229, alias 233.

GABRIAS, fab. 35.

MARIE DE FRANCE, fab. 2.

FAERNE, fab. 81.

CAMERARIUS, pag. 263.

LA FONTAINE, liv. I, fab. 10.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. Tunc fauce improba
Latro incitatus , jurgii caussam intulit.

Un loup survient à jeun , qui cherchait aventure ,
Et que la faim en ces lieux attirait.
 2. Cur, inquit, turbulentam fecisti mihi
Aquam bibenti ?

Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?
 3. Qui possum, quæso, facere quod quereris, Lupe ?
A te decurrit ad meos haustus liquor.

..... Que je me vas désaltérant
Dans le courant ,
Plus de vingt pas au dessous d'elle ;
Et que par conséquent , en aucune façon ,
Je ne puis troubler sa boisson.
 4. Ante hos sex menses at maledixisti mihi.

Et je sais que de moi tu médis l'an passé.
 5. Respondit agnus : Equidem natus non eram.

Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né ?
Reprit l'agneau.
 6. Pater, Hercule, tuus, inquit, maledixit mihi.

Si ce n'est toi , c'est donc ton frère.
 7. Atque ita correptum lacerat injusta nece.

Là deesus , au fond des forêts
Le loup l'emporte , et puis le mange ,
Sans autre forme de procès.
-

TABLE II. — LES GRENOUILLES QUI DEMANDENT UN ROI.

Plutarque, dans la *Vie de Solon*, parle de l'usurpation de Pisistrate, et des efforts que fit le législateur d'Athènes pour engager ses concitoyens à recouvrer leur liberté. Mais il ne fait nullement mention de l'apologue d'Ésope. (PLUTARQUE, *Vie de Solon*, page 63.)

ÉSOPE, fab. 167, alias 170.

ROMULUS, liv. II, fab. 1.

MARIE DE FRANCE, fab. 26.

LA FONTAINE, liv. III, fab. 4.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. Ranæ, vagantes liberis paludibus,
Clamore magno regem petiere a Jove.

Les grenouilles, se lassant
De l'état démocratique,
Par leurs clamours firent tant
Que Jupin les soumit au pouvoir monarchique.

2. Missum quod subito vadis
Motu sonoque terruit pavidum genus.

Ce roi fit toutefois un tel bruit en tombant,
Qué la gent marécageuse,
Gent fort sotte et fort peureuse,
S'alla cacher sous les eaux.

3. Lignumque supra turba petulans insilit.

Et leur troupe à la fin se rendit familière
Jusqu'à sauter sur l'épaule du roi.

4. Alium rogantes regem misere ad Jovem,
Inutilis quoniam esset, qui fuerat datus.
Tum misit illis hydram, qui dente aspero
Corripere cœpit singulas.

Donnez-nous, dit ce peuple, un roi qui se remue !
 Le monarque des dieux leur envoie une grue,
 Qui les croque, qui les tue,
 Qui les gobe à son plaisir.

5. Tunc, contra Deus,
 Quia noluitis vestrum ferre, inquit, bonum,
 Malum perferte.

Et Jupin de leur dire...
 Il vous devait suffire
 Que votre premier roi fût débonnaire et doux :
 De celui-ci contentez-vous,
 De peur d'en rencontrer un pire.

FABLE III. — LE GEAI ORGUEILLEUX ET LE PAON.

1. *Graculus*. — *Graculus* signifie, à proprement parler, un choucas, une espèce de corneille.

2. *Multatus*. L'édition P. Burmann porte *mulcatus*. Ces deux mots sont à peu près synonymes. Il me semble cependant que *mulcatus* vaut mieux.

3. *A quo repulsus tristem sustinuit notam*. La note fâcheuse dont il est ici question ne serait pas fort intelligible en français. Cette expression familière aux Latins tenait à leurs usages. Chez eux, il y avait un censeur qui *notait* les citoyens répréhensibles, surtout ceux qui, par leur luxe, tendaient à s'élèver au dessus des autres. (Traduct. de *Phèdre* de M. Beuzelin.)

ÉSOPE, fab. 101.

GABRIAS, fab. 26.

THÉON LE SOPHISTE, fab. 3.

ROMULUS, liv. II, fab. 13.

MARIE DE FRANCE, fab. 58.

LA FONTAINE, liv. IV, fab. 9.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. *Pennas, Pavoni quæ deciderant, sustulit,*
Seque exornavit.

Un paon muait : un geai prit son plumage,
Puis après se l'accommoda.

2. Formoso se Pavonum immiscuit gregi.

Puis parmi d'autres paons tout fier se panada.

3. Illi impudenti pennas eripiunt avi,
Fugantque rostris.

Il se vit bafoué,

Et par messieurs les paons plumé d'étrange sorte :

4. Redire mœrens coepit ad proprium genus,
A quo repulsus tristem sustinuit notam.

Même vers ses pareils s'étant réfugié,
Il fut par eux mis à la porte.

FABLE IV. — LE CHIEN NAGEANT.

Les fabulistes qui ont traité ce sujet semblent avoir oublié que le chien, en nageant, devait agiter l'eau, et qu'il lui était alors impossible d'y voir son image.

ÉSOPE, fab. 209, alias 213.

GABRIAS, fab. 32.

APHTONE, fab. 35.

ROMULUS, fab. 5.

MARIE DE FRANCE, fab. 5.

FAERNE, fab. 31.

LA FONTAINE, liv. vi, fab. 17.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. Lympharum in speculo vidit simulacrum suum :
Aliamque prædam ab alio ferri putans.

Ce chien voyant sa proie en l'eau représentée . . .

2. **Et, quem tenebat ore, dimisit cibum,
Nec, quem petebat, adeo potuit attingere.**

*La quitta pour l'image.....
Et n'eut ni l'ombre ni le corps.*

**FABLE V. — LA GÉNISSE, LA CHÈVRE, LA BREBIS
ET LE LION.**

Voilà certainement, dit Chamfort, une mauvaise fable que La Fontaine a mise en vers d'après Phèdre. L'association de ces quatre personnages est absurde et contre nature. Quel besoin le lion a-t-il d'eux pour chasser ? ils sont eux-mêmes le gibier qu'il cherche.

ÉOPEZ, fab. 38.
GABRIAS, fab. 5.

ROMULUS, liv. 1, fab. 6.
MARIE DE FRANCE, fab. 11 et 12.
FAERNE, fab. 83.
LA FONTAINE, liv. 1, fab. 6.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. **Vacca et Capella, et patiens Ovis injuriæ,
Socii fuere cum Leone in saltibus.**

*La génisse, la chèvre, et leur sœur la brebis,
Avec un fier lion, seigneur du voisinage,
Firent société, dit-on, au temps jadis.*

2. **Hi quum cepissent cervum vasti corporis.**

Dans les lacs de la chèvre un cerf se trouva pris.

3. **Ego primam tollo, nominor quia Leo;**

*Elle doit être à moi, dit-il ; et la raison,
C'est que je m'appelle Lion.*

4. Secundam, quia sum fortis, tribuetis mihi;
 Tum, quia plus valeo, me sequetur tertia;
 Malo afficietur, si quis quartam tetigerit.

La seconde, par droit, me doit échoir encor :
 /Ce droit, vous le savez, c'est le droit du plus fort.
 Comme le plus vaillant, je prétends la troisième.
 Si quelqu'une de vous touche à la quatrième,
 Je l'étranglerai tout d'abord.

FABLE VI. — LE SOLEIL ET LES GRENOUILLES.

ÉSORE, fab. 350.

GABRIAS, fab. 20.

ROMULUS, fab. 7.

MARIE DE FRANCE, fab. 6.

LA FONTAINE, liv. vi, fab. 12.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. Uxorem quondam Sol quum vellet ducere.

Le soleil, disait-il, eut dessein autrefois
 De songer à l'hyménée.

2. Clamorem Ranæ sustulere ad sidera.

Aussitôt on ouït, d'une commune voix,
 Se plaindre de leur destinée
 Les citoyennes des étangs.

3. Nunc, inquit, omnes unus exurit lacus.

.... Un seul soleil à peine
 Se peut souffrir.

4. Quidnam futurum est, si crearit liberos?

Que ferons-nous s'il lui vient des enfans?

FABLE VII. — LE RENARD A UN MASQUE DE THÉÂTRE.

Personam tragicam forte Vulpis viderat. — *Persona*, un masque, de *personare*, résonner, parce que le masque, chez les anciens, rendait la voix plus sonore. Il faut distinguer *persona* de *larva*. Celui-ci ne couvrait que le visage. *Persona* emboitait tout à fait la tête de l'acteur. De là, *persona* a signifié rôle; *personam agere Herculis*, faire le rôle d'Hercule. C'est de *persona* que viennent ces mots français *personne*, *personnage*. (BEUZELIN, traduction de *Phèdre*.)

ÉSOPE, fab. 11, alias 5.

ROMULUS, liv. II, fab. 15.

FAERNE, fab. 8.

LA FONTAINE, liv. IV, fab. 14.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. O quanta species, inquit, cerebrum non habet!

Belle tête, dit-il; mais de cervelle point.

2. Hoc illis dictum est, quibus honorem et gloriam
Fortuna tribuit, sensum communem abstulit.

Les grands, pour la plupart, sont masques de théâtre;
Leur apparence impose au vulgaire idolâtre.

FABLE VIII. — LE LOUP ET LA GRUE.

ÉSOPE, fab. 144.

GABRIAS, fab. 39.

APHTONE, fab. 9 et 25.

ROMULUS, fab. 8.

MARIE DE FRANCE, fab. 7.

LA FONTAINE, liv. II, fab. 9.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. Os devoratum fauce quum hæreret Lupi.

Les loups mangent gloutonnement.....
Un os lui demeura bien avant au gosier.....

2. Periculosam fecit medicinam Lupo.

Pro qua quum pactum flagitaret præmium :
Ingrata es , inquit , ore quæ nostro caput
Incolume abstuleris , et mercedem postules.

Voilà l'opératrice aussitôt en besogue.
Elle retira l'os : puis , pour un si bon tour,
Elle demanda son salaire.
Votre salaire , dit le loup :
Vous riez , ma bonne commère !
Quoi ! ce n'est pas encor beaucoup
D'avoir de mon gosier retiré votre cou ?
Allez , vous êtes une ingrate :
Ne tombez jamais sous ma patte.

FABLE IX. — LE LIÈVRE ET LE PASSEREAU.

LA FONTAINE, liv. v, fab. 17.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. Leporem objurgabat Passer : ubi pernicitas
Nota , inquit , illa est ? quid ita cessarunt pedes ?

La perdrix le raille , et lui dit :
Tu te vantais d'être si vite !
Qu'as-tu fait de tes pieds....

2. Dum loquitur , ipsum Accipiter nec opinum rapit.

.... Au moment qu'elle rit ,
Son tour vient , on la trouve.

FABLE X. — LE LOUP ET LE RENARD JUGÉS
PAR LE SINGE.

ROMULUS, liv. II, fab. 19.
LA FONTAINE, liv. II, fab. 3.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. **Lupus** arguebat **Vulpem** furti criminē.

Un loup disait que l'on l'avait volé :

2. **Tunc** judex inter illos sedit **Simius**.

Uterque caussam quum perorassent suam.

Devant le singe il fut plaidé,

Non point par avocats, mais par chaque partie.

3. **Tu** non videris perdidisse, quod petis;
Te credo surripuisse, quod pulchre negas.

Car toi, loup, tu te plains, quoiqu'on ne t'ait rien pris;
Et toi, renard, as pris ce que l'on te demande.

FABLE XI. — LE LION ET L'ANE CHASSANT.

ESOPE, fab. 226, alias 230.

ROMULUS, liv. IV, fab. 10.

MARIE DE FRANCE, fab. 67.

CAMERARIUS, page 40.

LA FONTAINE, liv. II, fable 19.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. **Venari** Asello comite quum vellet Leo,
Contexit illum frutice, et admonuit simul,
Ut insueta voce terreret feras.

**Le roi des animaux se mit un jour en tête
De giboyer...
Il se servit du ministère
De l'âne , à la voix de Stentor.
Le lion le posta , le couvrit de ramée,
Lui commanda de braire , assuré qu'à ce son
Les moins intimidés fuiraient de leur maison.**

2. . . . Hic Auriculus

**Clamorem subito totis tollit viribus ,
Novoque turbat bestias miraculo.
Quæ dum paventes exitus notos petunt ,
Leonis affliguntur horrendo impetu.**

**Leur troupe n'était pas encore accoutumée
A la tempête de sa voix ;
L'air en retentissait d'un bruit épouvantable :
La frayeur saisissait les hôtes de ces bois ;
Tous fuyaient , tous tombaient au piège inévitable
Où les attendait le lion.**

3. . . . Tunc iste insolens :

Qualis videtur opera tibi vocis meæ?

**N'ai-je pas bien servi dans cette occasion ?
Dit l'âne en se donnant tout l'honneur de la chasse.**

**4. Insignis , inquit , sic , ut nisi nossem tuum
Animum genusque , simili fugissem metu.**

**Oui , reprit le lion , c'est bravement crié :
Si je ne connaissais ta personne et ta race ,
J'en serais moi-même effrayé.**

FABLE XII. — LE CERF PRÈS D'UNE FONTAINE.

ÉSOPE , fab. 184 , alias 181.

GABRIAS , fab. 17.

APHTONE , fab. 18.

ROMULUS , liv. III , fab. 7.

MARIE DE FRANCE , fab. 32.

LA FONTAINE liv. VI , fab. 9.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. *Laudatis utiliora, quæ contempseris,
Sæpe inveniri.*

Nous faisons cas du beau, nous méprisons l'utile.

2. *Et in liquore vidit effigiem suam.*

*Ibi dum ramosa mirans laudat cornua,
Crurumque nimiam tenuitatem vituperat.*

Dans le cristal d'une fontaine
Un cerf se mirant autrefois
Louait la beauté de son bois,
Et ne pouvait qu'avecque peine
Souffrir ses jambes de fuseaux.

3. *Venantum subito vocibus conterritus.*

*Tout en parlant de la sorte,
Un limier le fait partir.*

4. *Silva tum exceptit ferum,
In qua retentis impeditus cornibus.*

Dans les forêts il s'emporte :
Son bois, dommageable ornement,
L'arrêtait à chaque moment....

FABLE XIII. — LE CORBEAU ET LE RENARD.

1. *Tum demum ingemuit corvi deceptus stupor.* Ce vers est excellent ; *corvi stupor* fait plus d'effet que *corvus stupidus* : la sottise du corbeau gémit. On ne voit plus le corbeau, mais la sottise pour ainsi dire en personne. Les anciens employaient souvent le nom de l'attribut pour l'attributif, ou, comme disent les grammairiens, le nom abstrait pour le concret. Nous avons déjà vu *colli longitudinem*. Horace a dit : *Herculeus labor*, pour « l'infatigable Hercule; » *ferri rigor*, VIRG. ; *Doctorum*

*corda virorum, MART.; Suavis sonus Egerice pour suave loquens
Egeria, ENNIUS.*

Phèdre a mis la morale à la tête de cette fable. En voici une seconde et une troisième à la fin. Je soupçonne, comme Heinsius, qu'au moins la dernière est supposée : *Virtute et semper prævalet sapientia*. D'abord, il faudrait prendre *sapientia* dans un mauvais sens : le renard est fin et n'est pas sage ; en second lieu, *virtute* peut très-bien se prendre pour la force : mais où est la force du corbeau ? (BEUZELIN, traduction de *Phèdre*.)

ÉSOPE, fab. 94, 204, alias 208.

GABRIAS, fab. 19.

HORACE, liv. 1, ép. 17, v. 50.

APHTONE, fab. 29.

APULÉE, florid., § 23.

ROMULUS, liv. 1, fab. 15.

MARIE DE FRANCE, fab. 14.

LA FONTAINE, liv. 1, fab. 2.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. *Quum de fenestra Corvus raptum caseum
Comesse vellet, celsa residens arbores.....*

Maitre corbeau, sur un arbre perché,
Tenait en son bec un fromage.

2. *Hunc vidit Vulpis, deinde sic cœpit loqui :*

Maitre renard, par l'odeur alléché,
Lui tint à peu près ce langage.

3. *O qui tuarum, Corve, pennarum est nitor!*

*Quantum decoris corpore et vultu geris!
Si voeem haberes, nulla prior ales foret.*

Hé ! bonjour, monsieur du corbeau !
Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau !
Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage,
Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois.

4. At ille stultus , dum vult vocem ostendere,
Emisit ore caseum ; quem celeriter
Dolosa Vulpis avidis rapuit dentibus.

Et pour montrer sa belle voix ,
Il ouvre un large bec et laisse tomber sa proie.
Le Renard s'en saisit.....

5. Tum demum ingemuit Corvi deceptus stupor.

Le Corbeau , honteux et confus ,
Jura , mais un peu tard , qu'on ne l'y prendrait plus

FABLE XIV. — LE CORDONNIER MÉDECIN.

1. *Et venditaret falso antidotum nomine. — Antidotum, ἀντίτι, διδόμει.*

2. *Verbosis strophis.* L'origine de *stropha* est bien στρίφω, *verto*; mais il n'est pas nécessaire de chercher ici quelque rapport entre le sens que Phèdre donne à ce mot et les strophes des odes grecques. Il en a davantage avec les pièges appelés aussi *strophæ*, qu'on tendait aux bêtes sauvages. C'est, selon l'explication de M. Lefèvre, un entortillement de paroles artificieuses, *verborum laquei*, comme dit Cicéron dans son discours *pro A. Cæcina*. (BEUZELIN, traduct. de *Phèdre*.)

FABLE XV. — L'ANE ET LE VIEUX PATRE.

ABSTEMIUS, fab. 8.
CAMERARIUS, pag. 132.
LA FONTAINE, liv. vi, fab. 8.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. Is, hostium clamore subito territus ,
Suadebat Asino fugere, ne possent capi.

At ille latus : Quæso, num binas mihi
Clitellas imposituram victorem putas ?

L'ennemi vient sur l'entrefaite.
Fuyons, dit alors le vieillard.
Pourquoi ? répondit le paillard :
Me fera-t-on porter double bât, double charge ?

2. Senex negavit. Ergo quid refert mea
Cui serviam, clitellas dum portem meas ?

Non pas, dit le vieillard, qui prit d'abord le large.
Et que m'importe donc, dit l'âne, à qui je sois ?

FABLE XVI. — LE CERF ET LA BREBIS.

1. *Fraudator hominem quum vocat sponsum improbum.* C'est la leçon de Schwabé, que nous trouvons dans l'édition Lemaire; mais dans celle de Burmann on lit :

Fraudator nomen quum locat sponso improbo
Non rem expedire, sed mala videre expedit.

Et dans le manuscrit Pithou :

Fraudator homines quum advocat sponsore improbo
Non rem expedire, sed mala videre expedit.

ROMULUS, liv. II, fab. 12.

FABLE XVII. — LA BREBIS, LE CHIEN ET LE LOUP.

1. *Lupus, citatus testis, non unum modo.* C'est ainsi que cette phrase est écrite dans le manuscrit Pithou : je ne sais pourquoi M. Lemaire a adopté la leçon des pères Sanadon et Philippe; *deberi* semble offrir un meilleur sens.

2. *Bidens jacentem.....*

(HEINSIUS.)

Ovis jacentem.....

(Manuscrit Pithou.)

MARIE DE FRANCE, fab. 4.

CAMERARIUS, page 189.

FABLE XVIII. — LA FEMME PRÈS D'ACCOUCHER.

Voyez OVIDE, *Trist.* 1, 85.

On trouve cette anecdote rapportée par Plutarque (*in Conjug. Precept.*, pag. 143).

FABLE XIX. — LA CHIENNE QUI MET BAS.

1. *Alteram.* Sous-entendu *canem*. — *Alter* ne s'emploie que quand on parle de deux. *Alius*, qui se dit de plusieurs, eût été plus latin. (GAIL..)

JUSTIN, *Hist.*, liv. XLIII, ch. 4.

ROMULUS, liv. 1, fab. 9.

MARIE DE FRANCE, page 173.

CAMERARIUS, page 173.

LA FONTAINE, liv. II, fab. 7.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. *Canis parturiens quum rogasset alteram,*
Ut fetum in ejus tugurio deponeret,
Facile impetravit.

Une lice étant sur son terme....

Fait si bien qu'à la fin sa compagne consent
De lui prêter sa hutte, où la lice s'enferme.

2. Dein reposcenti locum

Preces admovit, tempus exorans breve,
Dum firmiores catulos posset ducere.

Au bout de quelque temps sa compagne revient.
La lice lui demande encore une quinzaine;
Ses petits ne marchaient, disait-elle, qu'à peine.

**3. Hoc quoque consumto, flagitare validius
Cubile cœpit.**

Ce second terme échu, l'autre lui redemande
Sa maison, sa chambre, son lit.

4.Si mihi et turbæ mæ

Par, inquit, esse potueris, cedam loco.

Je suis prête à sortir avec toute ma bande,
Si vous pouvez nous mettre hors.
Ses enfans étaient déjà fortis.

FABLE XX. — LES CHIENS AFFAMÉS.

1. *Corium depresso in fluvio viderunt Canes.* Il s'agit, sans doute, de ces peaux de bête nouvellement écorchée que le tanneur attache à un piquet au fond de l'eau.

2. *Aquam cœpere ebibere.* On lit dans le manuscrit Pithou, *aquam cœpere bibere*; ce qui vaut réellement mieux que la leçon de Schwabe, adoptée par M. Lemaire. S'il y avait *voluere*, on pourrait comprendre *ebibere* (boire toute l'eau); mais comment joindre ce mot à *cœpere*?

ÉSOPE, fab. 211.

MARIE DE FRANCE, fab. 49.

LA FONTAINE, liv. VIII, fab. 25.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

- 1. Aquam cœpere ebibere; sed rupti prius
Periere, quam, quod petierant, contingenter.**

Voilà mes chiens à boire : ils perdirent l'haleine,
Et puis la vie ; ils firent tant
Qu'on les vit crever à l'instant.

**FABLE XXI. — LE LION DEVENU VIEUX, LE SANGLIER,
LE TAUREAU ET L'ANE.**

ÉSOPE (dans sa Vie, édit. de R. Étienne, 1529, pag. 48).
ROMULUS, fab. 16.

MARIE DE FRANCE, fab. 15.

CAMERARIUS, page 179.

LA FONTAINE, liv. III, fab. 14.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

- 1. Defectus annis, et desertus viribus
Leo quum jaceret.**

Le Lion, terreur des forêts,
Chargeé d'ans et pleurant son antique prouesse.

- 2. Infestis Taurus mox confudit cornibus
Hostile corpus.**

Le cheval s'approchant lui donne un coup de pied ;
Le loup, un coup de dents ; le bœuf, un coup de corne.

- 3. At ille expirans : Fortes indigne tuli
Mihi insultare ; te, naturæ dedecus,
Quod ferre certe cogor, bis videor mori.**

Le malheureux Lion, languissant, triste, et morne....
Il attend son destin sans faire aucunes plaintes,

Quand voyant l'âne même à son antre accourir :
 Ah! c'est trop, lui dit-il : je voulais bien mourir;
 Mais c'est mourir deux fois que souffrir tes atteintes.

FABLE XXII. — L'HOMME ET LA BELETTE.

1. *Noli imputare vanum beneficium mihi.* — *Imputare* est un mot qui s'emploie de deux manières opposées : l'une qui revient au français, *cædem imputare alicui*, imputer un meurtre à quelqu'un, lui imputer de l'avoir commis (**QUINTE-CURCE**) ; l'autre d'une latinité plus délicate, *imputare beneficium alicui*, exiger de quelqu'un qu'il nous tienne compte d'un service, lui imputer de l'avoir reçu. (**BEUZELIN.**)

ROMULUS, liv. II, fab. 20.

FABLE XXIII. — LE CHIEN FIDÈLE.

1. *Linguam vis meam præcludere.* Expression que Phèdre a déjà employée, liv. I, fab. 2 : *Vocem præcludit metus.*

MARIE DE FRANCE, fab. 28.

ROMULUS, liv. II, fab. 3.

FABLE XXIV. — LA GRENOUILLE ET LE BOEUF.

1. Phèdre a pris le sujet de cette fable dans Horace :

Absentis ranæ pullis vituli pede pressis,
 Unus ubi effugit, matri denarrat, ut ingens
 Bellua cognatos eliserit. Illa rogare,
 Quantane? num tantum, sufflans se, magna fuisset?

**Major dimidio. Num tanto? Quum magis atque
Se magis inflaret: Non, si te ruperis, inquit,
Par eris.**

Un bœuf avait broyé sous ses pieds les petits d'une grenouille absente : un seul s'échappe, et va raconter à sa mère qu'un monstre énorme a écrasé ses frères. « De quelle taille? » demande-t-elle. Et elle ajoute, en se gonflant : « Était-il aussi gros que cela? — Plus gros de la moitié. — Comme ceci (et elle s'enflait toujours)? — Tu crèverais avant de l'égaler. » (*HORACE, Sat. 3, liv. II, v. 314*; traduction de M. Liez.)

**Grandis ut exiguam bos ranam ruperat olim,
Sic, puto, Torquatus rumpet Otacilium.**

(*MARTIAL., Epig., lib. x, ep. 79.*)

ROMULUS, liv. II, fab. 21.

MARIE DE FRANCE, fab. 65.

LA FONTAINE, liv. I, fab. 3.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. **In prato quondam Rana conspexit Bovem,**
Et, tacta invidia tantæ magnitudinis,
Rugosam inflavit pellem...

Une grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille.

Elle qui n'était pas grosse en tout comme un œuf,
Envieuse, s'étend, et s'enfle, et se travaille,
Pour égaler l'animal en grosseur.

2. **Tum natos suos**

Interrogavit, an Bove esset latior.

Illi negarunt....

Disant : Regardez-bien, ma sœur,
Est-ce assez? dites-moi; n'y suis-je point encore? —
Nenni. —

3. **Dum vult validius**

Inflare sese, rupto jacuit corpore.

..... La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.

FABLE XXV. — LE CHIEN ET LE CROCODILE.

1. *Canes currentes bibere in Nilo flumine.* Les anciens employaient l'expression proverbiale *tanquam canis e Nilo*, pour marquer une trop grande hâte, un empressement ridicule. — *A Corcodilis.* On dit *crocodilus*, du grec *χροκόδειλος*: le poète a transposé l'*r* pour allonger la première syllabe. Celui qui s'aviserait chez nous de dire, comme le peuple, un *corcodile* ou un *cocodrille*, *deride-retur turpiter.* (BEUZELIN.)

2. *Quam libet*, pour *quantum libet*.

FABLE XXVI. — LE RENARD ET LA CIGOGNE.

1. *Nulli nocendum* est là pour *non est nocendum ulli homini*.
2. *Multandum*. Quelques éditions portent *mulcandum*, d'autres *multandum*.
3. *Sorbitonem*. — *Sorbitonem* signifie déjà un mets liquide; l'épithète de *liquidam* ajoute encore de la force à ce mot: c'est le brouet clair de La Fontaine.

ESOPE, fab. 8 (cité par Plutarque dans ses *Symposiaques*, liv. I, *Quest.* I, page 128).

ROMULUS, liv. II, fab. 14.

LA FONTAINE, liv. I, fab. 18.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. *Nulli nocendum; si quis vero læserit,*
Multandum simili jure, fabella admonet.

Trompeurs, c'est pour vous que j'écris :
Attendez-vous à la pareille.

2. **Ad cœnam Vulpis dicitur Ciconiam
Prior invitasse.**

**Compère le Renard se mit un jour en frais,
Et retint à dîner commère la Cigogne.**

3. **Et illi in patena liquidam
Posuisse sorbitiōnem, quam nullo modo
Gustare esuriens potuerit Ciconia.**

**Le galant, pour toute besogne,
Avait un brouet clair : il vivait chichement.
Ce brouet fut par lui servi sur une assiette :
La Cigogne au long bec n'en put attraper miette.**

4. **Quæ Vulpem quum revocasset....**

**Pour se venger de cette tromperie,
A quelque temps de là, la Cigogne le prie.**

5. **.... Intrito cibo**

Plenam lagonam posuit.

**Il se réjouissait à l'odeur de la viande
Mise en menus morceaux, et qu'il croyait friandise.
On servit, pour l'embarrasser,
En un vase à long col et d'étroite embouchure.**

6. **..... Huic rostrum inserens
Satiatur ipsa...**

Le bec de la Cigogne y pouvait bien passer ;

7. **..... Torquet convivam fame.**

Il lui fallut à jeun retourner au logis.

FABLE XXVII. — LE CHIEN, LE TRÉSOR ET LE VAUTOUR.

1. *Manes deos.* — *Manes* vient du vieux mot *manis*, qui signifie bon, et d'où on a formé *immanis*, cruel. Apulée a dit *Deus manis*, Dieu bon. Tantôt on prenait le mot *Manes* pour ex-

primer les âmes des morts, tantôt pour leurs os, leur cendre. Souvent on appelait les dieux des enfers *Manes*, par antiphrase, comme les Furies sont appelées *Euménides*, du grec εὐμένις, *benivolus*.

4. *Injecta est illi.* La soif des richesses fut jetée sur lui comme un filet. On trouve dans Cornelius Nepos, *Dion*, ch. 3 : *Quod factum omnibus maximum timorem injecit*.

3. *Trivio.* Lieu où aboutissent trois chemins; carrefour. *Trivium* vient de *tres viæ*.

FABLE XXVIII. — LE RENARD ET L'AIGLE.

1. *Hosti dolorem damno miscens sanguinis.* Le commentateur Praschius prétend qu'il faut lire *hostis*. Mais cette phrase de Cicéron lui était sans doute échappée : *Ego magnum in republica versari fuorem et nova quædam misceri et concitari mala jam pri-dem videbam* (iv^e *Catilinaire*.)

ÉSOPÈ, fab. 1.

ROMULUS, liv. II, fab. 8.

MARIE DE FRANCE, fab. 10.

FABLE XXIX. — L'ANE SE MOQUANT DU SANGLIER.

1. *Distringunt.* — *Distringere* veut dire frotter avec une petite brosse.

Dans les premiers temps de la république, les Romains se baignaient dans les eaux du Tibre, et s'y exerçaient à la nage. Plus tard, les patriciens firent construire dans leurs maisons des salles pour prendre des bains; le luxe le plus recherché y était déployé : tous les ustensiles, tout le service étaient en argent ; il y avait des chambres chauffées à des températures différentes, des étuves

sèches et humides où des esclaves, des eunuques frottaient le corps (*distringebant*), le massaien, et finissaient par l'oindre de parfums.

2. *Demisso pede.* On lit dans toutes les bonnes éditions, *demisso pene*. Je crois que cette dernière version est la meilleure.

ROMULUS, liv. I., fab. II.

MARIE DE FRANCE, fab. 76.

**FABLE XXX. — LES GRENOUILLES REDOUTANT
UN COMBAT DE TAUREAUX.**

Cette fable rappelle le vers d'Horace :

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

1. *Est statio separata.* On voit dans quelques éditions, *natio*, *ait, separata*.

2. *Regno nemoris.* — *Nemus* vient de νέμωνας, qui signifie paître.

LA FONTAINE, liv. II, fab. 4.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. *Hamiles laborant, ubi potentes dissident.*

Mélas! on voit que de tout temps
Les petits ont pâti des sottises des grands.

2. *De principatu quum decertarent gregis.*

Deux taureaux combattaient à qui possèderait
Une génisse avec l'empire.

3. *Heu, quanta nobis instat pernicies! ait.*

Interrogata ab alia, cur hoc diceret.

Une grenouille en soupirait.
Qu'avez-vous? se mit à lui dire
Quelqu'un du peuple coassant.

4. *Paludis in secreta veniet latibula,
Et proculatas obteret duro pede.*

Viendra dans nos marais régner sur nos roseaux ;
Et, nous foulant aux pieds jusques au fond des eaux.

FABLE XXXI. — LE MILAN ET LES COLOMBES.

- i. *Miluum pour milvum, à cause de la mesure du vers.*

APHTONE, fab. 21.

ROMULUS, liv. II, fab. 2.

ABSTEMIUS, fab. 96, alias 93.

NOTES

DU LIVRE DEUXIÈME.

PROLOGUE.

1. *Quicunque fuerit ergo narrantis jocus.* Ce vers a été commenté de toutes les manières, parce que, dans le manuscrit, les lettres L, I ou J, au commencement des mots, sont absolument pareilles.

Voici le vers tel qu'il est écrit dans le manuscrit Pithou :

Quicumque fuerit ergo narrandi jocus.

La leçon que nous avons adoptée est de Schwabe.

PASSAGE IMITÉ PAR LA FONTAINE.

1. *Sed si libuerit aliquid interponere,
Dictorum sensus ut delectet varietas.*

Si j'ajoute du mien à son invention,
C'est pour peindre nos mœurs, et non pas par envie.
Je suis trop au dessus de cette ambition.

FABLE I. — LE JEUNE TAUREAU, LE LION ET LE BRACONNIER.

1. *Partem postulans.* « Darius postulabat magis quam petebat. »
(**QUINTE-CURCE.**)

2. *Feroque viso retulit retro pedem.* On trouve dans Ovide, *Fast. II*, 342 :

Turbatum viso retulit angue pedem.

2. *Tunc, diviso tergore. — Tergus.* C'est ici la partie pour le tout : cette phrase rappelle les vers de Virgile (*En. I*, 210) :

Illi se prædæ accingunt dapibusque futuris;
Tergora diripiunt costis, et viscera nudant.

3. *Verum est aviditas dives, et pauper pudor.*

Semper eris pauper, si pauper es, Æmiliane:
Dantur opes nullis nunc nisi divitibus.

(MARTIAL., lib. V, *Epiogr. 81.*)

FABLE II. — L'HOMME TOUT A COUP DEVENU CHAUVE.

1. *Mulier non rudit.*

Sum rudit ad Veneris sortom; nullaque fidelem,
Di mibi sunt testes, losimus arte virum.
(OVID., *Heroid.*, 17.)

2. *Annos celans elegantia.* PROPERCE, III, dernière élégie :

A te celatis ætas gravis urgeat annis.

3. *Quum se putaret fingi cura mulierum.* — *Cura.* « Hæc vox proprie de cultu capillorum usurpatur. » Voilà ce que disent les commentateurs, et ils donnent pour exemple ce vers de Tibulle, I, VIII, 45 :

Tollere tunc cura est albos a stirpe capillos.

Ce mot *cara* est sans doute le κουρά des Grecs, venant de κείρω, couper, tondre.

ÉSOPE, fab. 162, alias 165.

GABRIAS, fab. 24.

CAMERARIUS, page 100.

LA FONTAINE, liv. I, fab. 17.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. *Ætatis mediæ quemdam mulier non rudis
Tenebat, annos celans elegantia.*

.....L'autre un peu bien mûre,
Mais qui réparait par son art
Ce qu'avait détruit la nature.

2. *Calvus repente factus est : nam funditus
Canois puella, nigros anus evellerat.*

La vieille, à tout moment, de sa part emportait
Un peu de poil noir qui restait,
Afin que son amant en fût plus à sa guise.
La jeune saccageait les poils blancs à son tour.
Toutes deux firent tant que notre tête grise
Demeura sans cheveux.....

Saint-Vincent-Ferrier, prédicateur du quatorzième siècle, raconte cette historiette dans un de ses sermons. Il en tirait la singulière conclusion, qu'il ne faut pas prendre femme jeune et jolie, parce qu'elle épile les biens de sa maison, en voulant sans cesse des joyaux, des robes neuves; et qu'il faut encore moins épouser une vieille, parce que c'est un enfer anticipé qui épile tous les plaisirs, les joies de ce monde, et n'apporte à son mari que tristesse et mauvaise humeur.

FABLE III. — L'HOMME ET LE CHIEN.

1. *Laceratus quidam morsu vehementis Canis.* Rigaltius prétendait que *vehemens* était le synonyme de *rabiosus*; mais cette épithète est déjà bien assez forte, et il n'est pas besoin de chercher une signification étrangère :

.....Post hoc *vehemens lupus*, et sibi et hosti
Iratus pariter, jejunis dentibūs acer.
(HORAT., lib. II, Epist. II, v. 28.)

ÉSOPE, fab. 25.

FABLE IV. — L'AIGLE, LA CHATTE ET LA LAIE.

1. *Quid multa? inedia sunt consumti cum suis.....* Il semble que la faim aurait dû forcer ces animaux à sortir de leur retraite; c'est un défaut de vraisemblance dont La Fontaine a eu soin d'avertir ses lecteurs.

LA FONTAINE, liv. iii, fab. 6.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. **Aquila in sublimi quercu nidum fecerat.**

L'aigle avait ses petits au haut d'un arbre creux.

2. **Feles, cavernam nacta, in media pepererat :
Sus nemoricultrix fetum ad imam posuerat.**

La laie au pied, la chatte entre les deux.

3. **Tum fortuitum Feles contubernium
Fraude et scelestia sic evertit malitia.**

La chatte détruisit par sa fourbe l'accord.

4. **Ad nidum scandit volucris : Pernicies, ait,
Tibi paratur, forsitan miseræ mihi.**

Elle grimpâ chez l'aigle, et lui dit : *Notre mort*
(*Au moins de nos enfans, car c'est tout un aux mères*)
Ne tardera possible guères.

5. **Nam fodere terram quod vides quotidie
Aprum insidiosum.**

Voyez-vous à nos pieds fouir incessamment
Cette maudite laie.....?

6. **Quercum vult evertere.**

C'est pour déraciner le chêne assurément.

7. Ut nostram in plano facile progeniem opprimat.

Et de nos nourrissons attirer la ruine :
L'arbre tombant, ils seront dévorés.

8. Terrore effuso et perturbatis sensibus,
Derepit ad cubile setosæ Suis :

Au partir de ce lieu, qu'elle remplit de crainte,
La perfide descend tout droit
A l'endroit
Où la laie était en gésine.

9.Simul exieris pastum cum tenero grege,
Aquila est parata rapere porcellos tibi.

L'aigle, si vous sortez, fondra sur vos petits.

10. Hunc quoque timore postquam complevit locum,
Dolosa tuto condidit sese cavo.

Dans cette autre famille ayant semé l'effroi,
La chatte en son trou se retire.

11. Ruinam metuens Aquila ramis desidet;
Aper rapinam vitans non prodit foras.

L'aigle n'ose sortir, ni pourvoir aux besoins
De ses petits ; la laie encore moins.
A demeurer chez soi l'un et l'autre s'obstine,
Pour secourir les siens dedans l'occasion :
L'oiseau royal, en cas de mine ;
La laie, en cas d'irruption.

12. Inedia sunt consumti cum suis.

La faim détruisit tout.

13. Felique et catulis largam præbuerunt dapem.

Grand renfort pour messieurs les chats.

TABLE V. — TIBÈRE A UN ESCLAVE DU PALAIS.

1. *Cæsar ad Atriensem.* — *Atriensem de atrium*; c'était une grande salle située à l'entrée de la maison. Là étaient les images des ancêtres : là se tenaient les cliens qui venaient le matin faire la cour à leurs patrons. — Les esclaves appelés *atrienses* étaient plus considérés que les autres; ils avaient soin des appartemens, et les effets les plus précieux étaient confiés à leur garde. (BEUZELIN.)

2. *Est ardelionum quædam Romæ natio.* — *Ardelionum de ardere*, comme l'on dit en français « faire l'empressé. »

3. *Natio*, une foule, un grand nombre. Tacite dit, en se plaignant du nombre prodigieux des esclaves, *familiarem numerum et nationes*.

4. *Est ardelionum quædam Romæ natio,*
Trepide concursans, occupata in otio,
Gratis anhelans, multa agendo nihil agens,
Sibi molesta at aliis odiosissima.

Célimène, dans le *Misanthrope*, dit en parlant d'un importun, d'une espèce d'Ardelion :

C'est de la tête aux pieds un homme tout mystère,
Qui vous jette en passant un coup d'œil égaré,
Et sans aucune affaire est toujours affairé.
Tout ce qu'il vous débite en grimaces abonde;
A force de façons il assomme le monde;
Sans cesse il a tout bas pour rompre l'entretien
Un secret à vous dire, et ce secret n'est rien.
De la moindre vétile il fait une merveille,
Et jusques au bonjour, il dit tout à l'oreille.

(MOLIÈRE, *le Misanthrope*, act. II, sc. 5.)

Nous retrouvons aussi dans La Fontaine une imitation de ces vers de Phèdre :

Ainsi certaines gens, faisant les empressés,
S'introduisent dans les affaires :
Ils sont partout les nécessaires;
Et, partout importuns, devraient être chassés.
(Liv. VII, fab. 9.)

Voyez SÉNÈQUE, *de Tranquill. an.*, cap. XII.

5. Cæsar Tiberius quum petens Neapolim
 In Misenensem villam venisset suam,
 Quæ monte summo posita Luculli manu,
 Prospectat Siculum, et despicit Tuscum mare.

Voici le portrait que Velleius Paterculus fait de Lucullus :

Lucullus, summus alioqui vir, profusæ hujus ædificiis convictibusque et apparatibus luxuriæ primus auctor fuit; quem ob injectas moles mari et receptum suffossis montibus in terras mare, haud infacete Magnus Pompeius Xerxem togatum vocare assueverat. (Lib. II, cap. 33.)

« Lucullus, grand homme d'ailleurs, donna le premier exemple de ce luxe, de cette profusion, qui règnent aujourd'hui dans les festins, les meubles, les édifices. Il resserra la mer par des digues, et, pour la recevoir dans les terres, il perça des montagnes. Aussi Pompée l'appelait-il agréablement le Xerxès romain. » (Traduction de M. DESPRÉS.)

Ces mots *prospectat* et *despicit* ont été commentés de toutes les manières : on a fait des dissertations très-longues pour mettre à la place de *prospicit*, *despicit*; ce qui, du reste, ne change rien au sens de la phrase. En effet, il faudrait avant tout savoir ce que les anciens entendaient par *Mare Tuscum*, et s'ils donnaient ce nom à la mer qui baigne les côtes de Naples. Peut-être Phèdre a-t-il voulu dire que l'on aperçoit dans le lointain la mer de Sicile, et que l'on aperçoit aussi dans le lointain, d'un autre côté, la mer de Toscane. Dans tous les cas, en admettant que la mer de Toscane vienne baigner le pied du cap de Misène, pourquoi changer *prospicit* en *despicit*, qui, employé dans ce sens, serait de mauvaise latinité, plutôt que de conserver *prospicit*, qui signifie aussi regarder de haut en bas ?

N'avons-nous pas des exemples de *prospicere*, employé pour signifier regarder de haut en bas ?

Homines feros atque silvestres mireris ausos a scopulis suis saltem maria prospicere. (FLORUS, lib. III, cap. 8.)

D'après que prospicit arva.

(OVID., Met., lib. VIII, v. 330.)

FABLE VI. — L'AIGLE, LA CORNEILLE ET LA TORTUE.

1. *Large divisit dapem.* Peut-être faudrait-il *largam divisit dapem*. Dans la fable 4^e du même livre, nous voyons *largam præbuerunt dapem*.

Cette fable rappelle celle de La Fontaine, où le poète Eschyle, menacé de la chute d'une maison, quitta la ville, et

Mit son lit en plein champ, loin des toits, sous les cieux.
 Un aigle qui portait en l'air une tortue,
 Passa par là, vit l'homme, et sur sa tête nue,
 Qui parut un morceau de rocher à ses yeux,
 Étant de cheveux dépourvue,
 Laissa tomber sa proie afin de la casser.

(LA FONTAINE, liv. VIII, fab. 16.)

ROMULUS, liv. I, fab. 13.

MARIE DE FRANCE, fab. 13.

FABLE VII. — LES DEUX MULETS ET LES VOLEURS.

1. *Fiscos cum pecunia.* — *Fiscos* veut proprement dire des paniers. De ce mot sont dérivés les diminutifs *fiscina*, petit panier, cabas, et *fiscella*, panier de jonc, muselière que l'on met à la bouche des chevaux. — *Fiscus* se prend aussi pour le trésor du prince.

2. *Comes quieto sequitur et placido gradu.* Plusieurs traducteurs ont ainsi rendu cette phrase : *Son compagnon le suivait à petits pas et à petit bruit*; c'est un véritable contre-sens. — Le mulet marchait sans affectation, tranquillement; et il est impossible de marcher sans affectation, à petit pas, à petit bruit. Cette expression peut convenir à *suspenso pede*, liv. II, fab. 4, et non à celle-ci.

FAERNE, fab. 85.

LA FONTAINE, liv. I, fab. 4.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. **Muli gravati sarcinis ibant duo.**
Unus ferebat fiscos cum pecunia;
Alter tumentes multo saccos hordeo.

Deux mulots cheminaient, l'un d'avoine chargé,
 L'autre portant l'argent de la gabelle.

2. **Ille, onere dives, celsa cervice eminet,**
Clarumque collo jactat tintinnabulum.

Celui-ci, glorieux d'une charge si belle,
 N'eût voulu pour beaucoup en être soulagé.
 Il marchait d'un pas relevé,
 Et faisait sonner sa sonnette.

3. **Subito Latrones ex insidiis advolant.**

Sur le mulot du fisc une troupe se jette.

4. **Spoliatus igitur casus quum fleret suos.**

Le mulot, en se défendant,
 Se sent percé de coups ; il gémit, il soupire.

FABLE VIII. — LE CERF ET LES BOEUFFS.

1. *Excitatus*. C'est le mot propre, le terme de chasse. Dans Séneque le Tragique, Phèdre dit, en parlant d'Hippolyte :

Juvat excitatas consequi cursu feras.
 (Act. I, v. 21.)

2. *Quidquam voluisti tibi, infelix*. On trouve dans Virgile, Eclog. II :

Eheu ! quid volui misero mihi?

3. *Transit etiam villicus.* — *Villicus*, c'est le fermier, l'homme qui a soin de la métairie; *dominus*, c'est le maître, le propriétaire.

ROMULUS, liv. III, fab. 19.

CAMERARIUS, page 82.

LA FONTAINE, liv. IV, fab. 21.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. Opportuno se bubuli condidit.
Hic Bos latenti : Quidquam voluisti tibi,
Infelix, ultiro qui ad necem cucurreris,
Hominumque tecto spiritum commiseris?

Un cerf s'étant sauvé dans une étable à bœufs,
Fut d'abord averti par eux
Qu'il cherchât un meilleur asile.

2. Frondem bubulcus affert.

Sur le soir on apporte herbe fraîche et fourrage.

3. Eunt subinde et redeunt omnes rustici;
Nemo animadvertisit : transit etiam villicus,
Nec ille quidquam sentit.

L'on va, l'on vient, les valets font cent tours,
L'intendant même, et pas un d'aventure
N'aperçut ni corps, ni ramure,
Ni cerf enfin.....

4. Tum gaudens ferus
Bubus quietis agere cœpit gratias.

L'habitant des forêts
Rend déjà grâce aux bœufs.....

5. Respondit unus.

L'un des bœufs ruminant lui dit :

6. **Sed ille, qui oculos centum habet, si venerit,**
Magno in periculo vita vertetur tua.

Mais quoi ! l'homme aux cent yeux n'a pas fait sa revue;
Je crains fort pour toi sa venue.

7. **Hæc inter ipse dominus a cœna redit.**

Là dessus le maître entre et vient faire sa ronde.

8. **Accedit ad præsepe : Cur frondis parum est?**

Qu'est-ce ci ? dit-il à son monde,
Je trouve bien peu d'herbe en tous ces rateliers.

9. **Stramenta desunt?....**

Cette litière est vieille.....

10. **....Tollere hæc aranea**
Quantum est laboris?....

Que coûte-t-il d'ôter toutes ces araignées ?

11. **....Dum scrutatur singula,**
Cervi quoque alta conspicatur cornua.

En regardant à tout il voit une autre tête
Que celleç qu'il voyait d'ordinaire en ce lieu :
Le cerf est reconnu.....

12. **Quem convocata jubet occidi familia.**

....Chacun prend un épieu;
Chacun donne un coup à la tête.

13. **Prædamque tollit.**

On l'emporte, on la sale, on en fait maint repas,
Dont maint voisin s'éjouit d'être.

14. **....Hæc significat fabula,**
Dominum videre plurimum in rebus suis.

Il n'est, pour voir, que l'œil du maître.

ÉPILOGUE.

1. *Æsopi ingenio.* Dans l'édition de Burmann on trouve *Æsopo ingentem statuam*, qui est la leçon du manuscrit. Mais celle de Schwabe, adoptée par la plupart des traducteurs, me semble bien préférable.

2. *Servumque collocarunt æterna in basi.* — *Et chez eux un esclave fut placé sur une base d'éternelle durée*, c'est ainsi que, jusqu'à présent, on a compris cette phrase. — Il me semble que c'est un faux sens, et que l'on n'a pas fait attention au quatrième vers. — *Ils gravèrent son nom et sa condition d'esclave pour montrer, etc.*

Cette statue avait, dit-on, été faite par Lysippe.

3. *Cunctis viam.* Plusieurs éditions portent *cuncti viam*.

4. *Nec generi tribui, sed virtuti, gloriam.* L'amour-propre de notre auteur commence à se faire vivement sentir. Nous allons voir, dans le livre suivant, ce malheureux défaut se développer d'une manière intolérable. Phèdre y parle sans cesse de lui, de ses talens, de l'injustice du peuple; il demande secours contre les méchans qui l'entourent, et cependant il n'a point le courage de nommer ces méchans et de dire le mal qu'ils lui ont fait.

5. *Obtrectare curam.* — *Curam*, son ouvrage, qui lui a coûté tant de soins et de travaux.

Nous trouvons dans Tacite, *Annales*, 11 : *Quorum in manus cura nostra venerit.*

On ne sait à qui est adressé cet *Épilogue*.

NOTES

DU LIVRE TROISIÈME.

PROLOGUE. — PHÈDRE A EUTYCHE.

On ne connaît point cet Eutycé, l'ami et le protecteur de Phèdre. On pense qu'il était d'origine grecque, et probablement affranchi d'Auguste. C'est l'opinion de Brotier : il dit que l'on a trouvé, dans le tableau des affranchis d'Auguste, une inscription ainsi conçue :

C. JULI EUTYCHI
ET QUINTILLIÆ AURÆS
IMMUNIUM.

1. *Quod occupatis auribus non convenit.* Ce vers rappelle celui de Martial, liv. xi, épigr. 4 :

.... Nec vacuis auribus ista damus.

2. *Ego, quem Pierio.* Le mont Pierius, consacré aux Muses, était situé sur les confins de la Macédoine et de la Thessalie.

M. Gail a fait une dissertation sur ce *Prologue*, pour prouver que Phèdre était Macédonien, né sur le mont Piérum de Macédoine, et pour repousser l'opinion de M. Sannelli, qui prétend que Phèdre était né en Thrace. Au reste, cette dispute se réduirait à bien peu de chose, en disant que Phèdre était Thrace, si l'on considère la Macédoine à l'époque où elle faisait partie de la Thrace, ou que Phèdre était Macédonien, et né dans la Piérie Thérmaïque de Macédoine, si l'on réfléchit qu'au temps de Phèdre la Macédoine, autrefois partie de la Thrace, avait cessé de l'être. (Édition Lemaire, page 634.)

3. *Sed jam, quocunque fuerit, ut dixit Sinon.....* Dans le vers de l'*Énéide*, nous trouvons :

..... Fuerint quæcumque.
(Lib. ii, v. 77.)

4. *Ego illius pro semita feci viam.* Martial a dit :

Et modo quæ fuerat semita, facta via est.
(Lib. vii, epigr. 61.)

5. *Quod si accusator alias Sejano foret.* Cette phrase a été rendue ainsi par presque tous les traducteurs : *Si j'avais un autre accusateur que Séjan.* Il me semble bien que ce n'est pas le vrai sens ; car si Séjan eût existé au moment où Phèdre écrivait ce vers, notre poète aurait encore eu de nouveaux malheurs à décrire.

6. *Neque enim notare singulos mens est mihi, verum ipsam vitam et mores hominum ostendere.* Nous retrouvons la même pensée dans plusieurs vers de Martial :

Hunc servare modum nostri novere libelli,
Parcere personis, dicere de vitiis.
(Lib. x, epigr. 33.)

7. *Qui saxa cantu movit, et domuit feras, Hebrique tenuit impetus dulci mora.* Ces vers rappellent cette strophe d'Horace, *Ode 12, liv. 1 :*

...Gelidovc in Hæmo?
Unde vocalem temere insecutæ
Orpheæ silvæ,
Arte materna rapidos morantem
Fluminum lapsus, celeresque ventos,
Blandum et auritas fidibus canoris
Ducere quercus.

Et liv. III, l'*Ode à Mercure* :

Tu potes tigres comitesque silvas
Ducere, et rivos celeres morari.
(*Od. 11.*)

FABLE I. — LA VIEILLE FEMME A UNE AMPHORE.

1. *Vidit epotam amphoram.* L'amphore était un grand vase à deux anses, qui servait à conserver le vin ; il pouvait contenir environ vingt-sept pintes, mesure de Paris.

2. *Adhuc, falerna fæce.* Le canton de Falerne était renommé pour ses vins.

Et quo te carmine dicam ,
Rhetica? nec cellis ideo contende falernis.
(VIRGIL., *Georg.*)

.... Bacchi cura falernus ager.
(TIBULL.)

De sinucessanis venerunt Massica prælis.
Condita quo quæris consule ? Nullus erat.
(MARTIAL., lib. XIII, *epigr.* 3.)

3. *Testa nobili.* Vase fait d'une terre renommée, parce qu'il y avait certaines terres dans lesquelles le vin se conservait beaucoup mieux.

FABLE II. — LA PANTHÈRE ET LES BERGERS.

1. *In foveam decidit.* Il s'agit ici d'une fosse que l'on avait creusée et recouverte de feuillage pour prendre quelque bête fauve.

2. *Alii fustes congerunt.* Il me semble que cette phrase signifie *frapper avec des batons*; sans quoi, *alii onerant saxis* ne serait presque qu'une répétition.

ÉSOPE, fab. 218.
ROMULUS, liv. IV, fab. 5.
CAMERARIUS, pag. 212.

FABLE III. — ÉSOPE ET LE PAYSAN.

On conçoit aisément pourquoi, dans la plupart des éditions, plusieurs vers de cette fable ont été tronqués.

Ainsi, on lit au cinquième vers :

Agnos informi capite.

Au neuvième :

... Aliud portendi malum,
Et infelices significari liberos.

Et enfin au dernier :

Quod æquum est, inquit, da tuis pastoribus.

Il valait mieux, ce me semble, retrancher cette fable que de la dénaturer ainsi; car Phèdre n'a pas eu l'intention de se moquer des devins, mais bien de signaler une monstruosité, qui malheureusement n'a pas été sans exemple.

Voyez PLUTARQUE, tome II, page 149, édit. Fraf., 1620.

.....O pater urbis!
Unde nefas tantum latii pastoribus? Unde
Hæc tetigit, Gradive, tuos urtica nepotes?
(JUVENAL., sat. II, v. 126.)

FABLE IV. — LA FIGURE DU SINGE.

1. *Inter reliquas merces.* Heinsius avait proposé *relictas* au lieu de *reliquas*. Cette correction n'est pas très-utile; cependant elle fait sentir la manière dont cette phrase doit être rendue : *Les provisions et les viandes dont on ne voulait pas.* — *Opsonia* ou *obsonia* vient du grec ὄψονιον, vivres. RR. ὄψον, mets, ὀνέματι, acheter.

FABLE V. — ÉSOPE ET LE MAUVAIS PLAISANT.

ABSTEMIUS, 172.
LA FONTAINE, liv. III, fab. 22.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. *Æsopo quidam petulans lapidem impegerat.*
Certain fou poursuivait à coups de pierre un sage.
 2. *Tanto, inquit, melior. Assem deinde illi dedit.*
C'est fort bien fait à toi, reçois cet écu-ci.
 3. *Venit ecce dives et potens; huic similiter
Impinge lapidem, et dignum accipies præmium.*
Vois cet homme qui passe, il a de quoi payer.
Adresse-lui tes dons, ils auront leur salaire.
 4. *Persuasus ille, fecit quod monitus fuit.*
Amorcé par le gain, notre fou s'en va faire
Même insulte à l'autre bourgeois.
-

FABLE VI. — LA MOUCHE ET LA MULE.

1. *Vide, ne dolone collum compungam tibi.* Le dolon proprement dit était un bâton creux dans lequel était caché un dard.

Pila manu sævosque gerunt in bella dolones.
(VIRG., *Æneid.*)

2. *Et ora frenis continet spumantibus.* Expression que l'on trouve dans Virgile :

Stat sonipes, ac frena ferox spumantia mandit.
(*Æneid.*, lib. iv.)
..... Spumantiaque addit
Frena feris.....
(*Æneid.*, lib. v.)

ROMULUS, liv. II, fab. 17.

CAMERARIUS, pag. 202.

La Fontaine a traité le même sujet, mais d'une manière tout-à-fait opposée. *Voyez* liv. VII, fab. 9.

FABLE VII. — LE CHIEN ET LE LOUP.

1. *Unde sic, quæso, nites?* On trouve dans C. Nepos, *Eum.* 5 : *Jumenta nitida*. Lorsque les chevaux sont bien nourris, ils ont un poil brillant : c'est ici la même idée ; et cette phrase ne signifie point *d'où te vient cette brillante santé*, ou *ce brillant embon-point*, comme l'ont mis tous les traducteurs.

2. *Imbresque, in silvis asperam vitam trahens.* C'est une phrase de Virgile :

Quum vitam in silvis inter deserta ferarum
Lustra domosque traho.

(*Aeneid.*, lib. III.)

3. *Et quod fastidit quisque, pulmentarium.* — *Pulmentarium* est une soupe, une espèce de bouillie faite avec des légumes.

Horace a dit, liv. II, *sat.* 2, v. 20 :

.....Tu pulmentaria quære,
Sedando.

ÉSOPE, fab. 3.

AVIENUS, fab. 37.

ROMULUS, liv. III, fab. 15.

MARIE DE FRANCE, fab. 34.

LA FONTAINE, liv. I, fab. 5.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. *Cani perpasto macie confectus Lupus
Forte occurrit.*

Un loup n'avait que les os et la peau.

.....
Ce loup rencontre un dogue aussi puissant que beau,
Gras, poli, qui s'était fourvoyé par mégarde.

2. Salutantes dein invicem
Ut restiterunt : Unde sic, quæso, nites ?

Le loup donc l'aborde humblement,
Entre en propos, et lui fait compliment
Sur son embonpoint qu'il admire.

3. Canis simpliter : Eadem est conditio tibi.

Il ne tiendra qu'à vous, beau sire,
D'être aussi gras que moi, lui répartit le chien.

4. Dum procedunt, adspicit
Lupus a catena collum detritum cani.

Chemin faisant, il vit le cou du chien pelé.

5. Unde hoc, amice? Nihil est. Dic, quæso, tamen.

Qu'est-ce là ? lui dit-il. — Rien. — Quoi rien ! — Peu de chose.
— Mais encor ?

6. Quia videor acer, alligant me interdiu.

.... Le collier dont je suis attaché
De ce que vous voyez est peut-être la cause.

7. Age, si quo abire est animus, est licentia ?

Attaché ! dit le loup : vous ne courrez donc pas
Où vous voulez ?

8. Non planè est, inquit. Fruere, quæ laudas, Canis.

Regnare nolo, liber ut non sim mihi.

.... Pas toujours ; mais qu'importe ?
— Il importe si bien, que de tous vos repas
Je ne veux en aucune sorte,
Et ne voudrais pas même à ce prix un trésor.

FABLE VIII. — LE FRÈRE ET LA SOEUR.

1. *In cathedra matris ut positum fuit.* — *Cathedra*, c'était une chaise longue, élégante; *mollis*, comme dit Juvénal, *sat. vi*, vers 90.

Inter semineas tota qui luce cathedras
Desidet....

(MARTIAL., lib. iii, *Epigr.* 63.)

De cathedra quoties surgis.

(Lib. xi, *Epigr.* 100.)

FABLE IX. — SOCRATE A SES AMIS..

Phèdre, voulant donner au mot de sa fable plus d'autorité, l'attribue à Socrate, contre le silence de toute l'antiquité. La Fontaine a corrigé le titre de l'apologue latin. Un savant, J. Schäfer, a fait observer avec justesse que cette fable traite des amis, mais ne s'adresse pas à des amis.

1. *Socrate*, célèbre philosophe : l'oracle d'Apollon le déclara le plus sage des hommes ; il justifia cet éloge par l'exercice constant de toutes les vertus. La force de sa raison l'éleva jusqu'à la connaissance d'un seul Dieu : découverte sublime, qui lui valut un arrêt de mort. Il fut condamné à boire la cigüe. L'histoire de ses derniers momens nous a été transmise par Platon, dans le traité de l'*Immortalité de l'âme*. Il mourut, quatre cents ans avant l'ère chrétienne, âgé de cinquante ans. (GUILLON, *Fab.* de La Fontaine.)

LA FONTAINE , liv. iv, fab. 17.

PASSAGÉS IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. *Vulgare amici nomen, sed rara est fides.*

Chacun se dit ami ; mais fou qui s'y repose :
Rien n'est plus commun que ce nom,
Rien n'est plus rare que la chose.

2. *Quum parvas ædes sibi fundasset Socrates.*

Socrate un jour faisant bâtir.

3. Quæso, tam angustum, talis vir, ponis domum?
Utinam, inquit, veris hanc amicis impleam!

Chacun censurait son ouvrage.....
Quelle maison pour lui ! l'on y tournait à peine.
Plût au ciel que de vrais amis,
Telle qu'elle est , dit-il , elle pût être pleine !

FABLE X. — HISTOIRE ARRIVÉE SOUS LE RÈGNE
D'AUGUSTE.

1. *Ut sentit tonsum.* Les jeunes gens laissaient pousser leurs cheveux. Dès qu'ils atteignaient l'âge viril, on leur coupait la chevelure pour la consacrer aux dieux.

Ac tibi si dederit vultus coma tonsa viriles.
(MARTIAL., lib. ix, Epigr. 36.)

FABLE XI. — UN ENUQUE A UN MÉCHANT HOMME.

1. *Damnum insectatus est amissi corporis.* M. Gail , dans les notes de sa traduction , prétend qu'*amissi corporis* a le même sens qu'*ademptæ virilitatis* (TACITE, *An.*, vi, 31). Il cite , à l'appui de ce qu'il avance , cette phrase d'Horace , *Sat.* ii, liv. 1 :

.... Dedit hic pro corpore nummos;

en disant que *corpore* est mis pour *obscœna parte corporis*. C'est une faute que l'on trouve aussi dans les notes de Burmann. *Dedit pro corpore nummos* signifie : « Celui-là , pour racheter sa vie , a donné sa bourse. » Cette phrase ne doit pas être interprétée autrement ; car , deux vers plus bas , Horace , comme on peut le voir , ne cherche pas à déguiser sa pensée , et l'exprime très-clairement.

FABLE XII. — LE JEUNE COQ A UNE PERLE.

ROMULUS, liv. 1, fab. 1.

MARIE DE FRANCE, fab. 1.

CAMERARIUS, pag. 172.

LA FONTAINE, liv. 1, fab. 20.

PASSAGE IMITÉ PAR LA FONTAINE.

- i. *Ego, qui te inveni, potior cui multo est cibus,
Nec tibi prodesse, nec mihi quidquam potes.*

Je la crois fine, dit-il ;
Mais le moindre grain de mil
Serait bien mieux mon affaire.

FABLE XIII. — LES ABEILLES ET LES BOURDONS JUGÉS
PAR LA GUÊPE.

- i. *Alvos accipite. Pour alveos accipite.*

LA FONTAINE, liv. 1, fab. 21.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

- i. *Apes in alta querku fecerant favos.
Hos Fuci inertes esse dicebant suos.
Lis ad forum deducta est, Vespa judice.*

Quelques rayons de miel sans maître se trouvèrent :
Des frelons les réclamèrent ;
Des abeilles s'opposant,
Devant certaine guêpe on traduisit la cause.

2. In dubium plane res ut merito venerit.

Il était malaisé de décider la chose.

3. Alvos accipite, et ceris opus infundite,
Ut ex sapore mellis, et forma favi,
De quis nunc agitur, auctor horum appareat.

Travaillons, les frelons et nous :
On verra qui sait faire, avec un miel si doux,
Des cellules si bien bâties.

4. Fuci recusant. . .

Le refus des frelons fit voir
Que cet art passait leur savoir.

5. Apertum est, quis non possit, aut quis fecerit.

A l'œuvre on connaît l'artisan.

6. Quapropter Apibus fructum restituo suum.

Et la gnôle adjugea le miel à leurs parties.

FABLE XIV. — ÉSOPE JOUANT AUX NOIX.

1. *Puerorum in turba quidam ludentem Atticus.* On pense assez généralement que Phèdre a écrit cette fable dans l'intention de défendre Auguste contre les critiques de censeurs trop sévères. Suétone, dans la vie de ce prince, chap. LXXXIII, dit qu'Auguste, pour donner quelque repos à son esprit, s'amusait à pêcher à la ligne ou jouait à la pierrette et aux noix avec des enfans.

Voyez VIRGILE, Églog. VIII, 29 et 30; PERSE, Sat. I, v. 10; CATULLE, XIV, 183; MARTIAL, I, 86; PÉTRONE, 81.

Lude, inquis, nucibus : perdere nolo nuces.

(MARTIAL., lib. XIV, Epigr. 1.)

Alea parva nuces et non damnosa videtur :

Sæpe tamen pueris abstulit illa nates.

(MARTIAL., lib. xiv, *Epigr.* 16.)

2. *Cito rumpes arcum, semper si tensum habueris.* Nous trouvons dans les *Sentences* de Publius Syrus, vers 28 :

Arcum intensio frangit, animum remissio.

Il faut entendre *nimia animi remissio, ignava remissio.*

FABLE XV. — LE CHIEN ET L'AGNEAU.

1. Cette étrange fable, dit M. Geoffroy dans son feuilleton du vendredi 22 novembre 1805, pourrait fournir un volume de réflexions. Je crois pourtant qu'elle peut s'expliquer assez naturellement dans le sens de cette maxime de Justinien : *Meritis magis filios ad paterna obsequia provocandos, quam pactionibus adstringendos.* Mais il est une sorte de vraisemblance qu'il faut observer même dans l'apologue, et que Phèdre me paraît avoir violée ici. Son agneau ne peut représenter qu'un enfant, et, certes, on n'est plus un enfant quand on étale tant de philosophie. (BEUZELIN.)

ROMULUS, liv. II, fab. 6.

FABLE XVI. — LA CIGALE ET LE HIBOU.

1. *Sonare cithara quos putas Apollinis.* Nous trouvons dans Horace, liv. II, *Od.* 13 :

... Te sonantem plenius aureo,
Alcæ, plectro dura navis.

2. *Illa, quæ ardebat siti.* Claudio, en parlant de Rufin, emploie la même expression :

NOTES

.... Totumque exhauserit Hermum,
Ardebit majore siti....
(Lib. I, v. 103.)

3. *Trepidantem consectata est....* Nous avons suivi le texte des éditions de Brotier et de Burmann, qui est celui du manuscrit Pithou. Heinsius propose à la place de ce mot, *crepitantem*, ou *strepitantem*. L'édition Lemaire porte *crepitantem*. Cependant *trepidantem* est bien plus simple et bien plus convenable.

FABLE XVII. — LES ARBRES SOUS LA PROTECTION
DES DIEUX.

1. *Pinus Cybelæ.* Presque toutes les éditions portent *Cybebae* au lieu de *Cybelæ*. C'est une substitution qui ne paraît pas nécessaire, puisque la seconde syllabe de ce mot est brève ou longue.

Nous en avons plusieurs exemples dans Virgile :

Hinc mater cultrix Cybelæ....

Forti sacer Cybelæ Chloreus....

Nymphæ quas alma Cybele,
Numen habere maris Nymphaisque e navibus esse,
Jusserat.

Le chêne était consacré à Jupiter, parce que ce dieu apprit aux hommes à substituer le gland à la chair humaine, dont ils se nourrissaient sous le règne de Saturne.

Le myrte à Vénus, peut-être parce qu'elle était née de l'écume des flots, ce qui la fit surnommer Anadyomène, et que cet arbre croît sur les rivages.

Le laurier à Phœbus. On connaît la métamorphose de Daphné en laurier.

Le pin à Cybèle, peut-être à cause de la métamorphose de son cher Atys en pin.

Le peuplier à Hercule, parce qu'en allant aux enfers, ce héros.

se fit une couronne des feuilles d'un peuplier blanc qu'il trouva sur le bord de l'Achéron.

L'olivier à Minerve, parce qu'elle lui donna naissance :

..... Oleæque Minerva
Inventrix.
(VIRG., *Georg.*, I, v. 18.)

FAËRNE, de Jove et Minerva.

FABLE XVIII. — LE PAON A JUNON.

ROMULUS, liv. IV, fab. 4.

MARIE DE FRANCE, fab. 43.

CAMERARIUS, pag. 195.

LA FONTAINE, liv. II, fab. 17.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. *Pavo ad Junonem venit, indigne ferens,
Cantus lusciniæ quod sibi non tribuerit :
Illum esse cunctis auribus admirabilem ;
Se derideri, simul ac vocem miserit.*

Le Paon se plaignait à Junon :

.....
Le chant dont vous m'avez fait don
Déplaît à toute la nature :
Au lieu qu'un rossignol, chétive créature,
Forme des sons aussi doux qu'éclatans.

2. *Nitor smaragdi collo præfulget tuo ,
Pictisque plumis gemmeam caudam explicas.*

Toi que l'on voit porter à l'entour de ton cou
Un arc-en-ciel nué de cent sortes de soies ;
Qui te panades, qui déploies
Une si riche queue et qui semble à nos yeux
La boutique d'un lapidaire !

3. *Fatorum arbitrio partes sunt vobis datæ.*

Nous vous avons donné diverses qualités.

4. . . . Vires aquilæ. . . .

*Augurium corvo, laeva cornici omina,
Omnesque propriis sunt contentæ dotibus.*

. L'aigle plein de courage,
Le corbeau sert pour le présage,
La corneille avertit des malheurs à venir.
Tous sont contens de leur raimage.

FABLE XIX. — ÉSOPE A UN BAVARD.

1. *Æsopus domino solus quum esset familia.* Martial , liv. xii ,
Epigr. 87, se moque d'un certain Cotta , qui se plaignait d'avoir perdu deux fois ses souliers par la négligence de son valet :

Bis Cotta soleas perdidisse se questus ,
Dum negligentem ducit ad pedes veroam ,
Qui solus inopi præstat et facit turbam.

ÉPIL OGUE.

1. *Brevitati nostræ præmium ut reddas , peto , Quod es pollicitus.*

Debita. Præmia reddant

(VIRG., Æneid., II, 537.)

2. *Tuæ sunt partes, fuerunt aliorum prius ; Dein simili gyro venient aliorum vices.* Ce passage , dont l'expression est fort claire , est néanmoins obscur , faute de données suffisantes sur le poète et sur son protecteur. Que demande Phèdre ? est-ce un secours pécu-

niaire ? *Præmium hoc muneris... bonitas tua.... beneficium...* toutes ces expressions semblent l'annoncer. Elles peuvent cependant s'entendre aussi d'une promesse que le protecteur de Phèdre lui aurait faite de le remettre en possession d'un bien envahi par ses oppresseurs. De la solution de ce problème dépend l'explication et même la leçon de cette phrase, *tuæ sunt partes...* Dans le premier cas, c'est une métaphore tirée du rôle des acteurs. Vous êtes aujourd'hui sur la scène, vous êtes en faveur; votre prospérité vous met en état de secourir les honnêtes gens. Dans le second cas, ces deux vers, visiblement altérés dans le manuscrit qui portait,

*Tuæ sunt partes, fuerunt aliorum, dein
Simili gyro venient aliorum vices,*

doivent être lus ainsi, selon Pithou :

*Tuæ prius sunt partes, aliorum dein
Similique gyro venient aliorum vices.*

Alors ils s'adressent au président d'un tribunal, et présentent cette idée : Vous opinerez d'abord, puis les autres juges opineront les uns après les autres, *vices*, à la ronde, *simili gyro*, et suivront sans doute un avis d'un aussi grand poids que le vôtre : or, vous, jugez d'après votre conscience. (BEUZELIN, trad. de *Phèdre*.)

3. *Decerne quod religio, quod patitur fides.... — Fides* peut se dire du serment que prêtaient les juges; mais comme *religio* dirait la même chose, il vaut mieux entendre par là la promesse de protéger. Je conjecture que Phèdre sollicite un secours d'argent, qu'il parle à un magistrat, et qu'il emprunte agréablement le langage des tribunaux. Notez que le mot *partes* ne se disait pas seulement du rôle d'un comédien, mais qu'il désignait aussi les fonctions d'une charge quelconque. Ainsi la métaphore peut être considérée comme soutenue depuis le commencement jusqu'à la fin. (BEUZELIN, trad. de *Phèdre*.)

4. *Palam mutire plebeio piaculum est.* Ce vers est attribué à Ennius.

NOTES

DU LIVRE QUATRIÈME.

PROLOGUE.

Ce prologue est une des pièces de Phèdre les plus maltraitées par le temps. Nous allons le citer tel qu'il se trouve dans le manuscrit Pithou, et nous y joindrons les annotations des commentateurs.

Quum destinassem terminum operis habere¹,
In hoc, ut aliis esset materiæ satis,
Consilium tacito corde damnavi²,
Nam si quis talis etiam est tituli³,
Quo pacto damnabit⁴ quidnam omiserim
Ut illum ipsum Capiam famæ tradere :
Sua quique quum sit animi cogitatio,
Calorque prior⁶. Ergo non levitas mihi,
Sed certa ratio causam scribendi dedit.
Quare, particula⁷, quoniam caperis fabulæ
(Quas Æsopias⁸, non Æsopi nomino,
Quasi paucas ille ostendit⁹ ego plures dissero ;

- ¹ Operi statuere.
(SCHWABE.)
² Damnavi meum.
(RITTERSHUSIUS.)
³ Tituli artifex.
(RIGALTIUS.)
Tituli appetens.
(FREINSHEMIUS.)
⁴ Divinabit.
(RIGALTIUS.)

- ⁵ Ut illud ipsum copiat.
(GUYETUS et FABER.)
⁶ Colorque proprius?
(RITTERSHUSIUS.)
⁷ Particulo. (PITHOU.)
⁸ Æsopæas. (PITHOU.)
⁹ Paucas ostendit ille.
(SCHWABE.)
Quasi paucas ostenderit.
(BURMANN.)

Usu¹ yetusto genere sed rebus novis);
 Quartum libellum dum Variæ² perleges.
 Hunc obtrectare³ si volet malignitas,
 Imitari dum non possit, obtrectet licet.
 Mihi parta laus est, quod tu, quod similes tui
 Vestras in chartas verba transferetis⁴ mea,
 Dignumque longis judicatis memoria.
 In litterarum plausum ire desidero⁵.

¹ Usus. (PITHOU.)

⁴ Transfertis. (PITHOU.)

² Quartum libellum tu dum Variæ perleges. (BROTIER.)

⁵ In litterarum ire plausum desidero.

Nunc vacive. (SCHWABE.)

In litteratum plausum nec desidero. (SCHWABE.)

³ Obtrectare. (PITHOU.)

FABLE I. — L'ANE ET LES PRÊTRES DE CYBÈLE.

1. *Galli Cybeles circum in questus ducere.* — *Galli*, prêtres de Cybèle, appellés aussi Corybantes : le premier nom leur venait du fleuve Gallus, en Phrygie, dont l'eau, dit Ovide, rendait furieux ceux qui en buvaient :

Amnis it insana, nomine Gallus, aqua;
 Qui bibet inde, furiit.

FABLE II. — LA BELETTE ET LES RATS.

1. Dans toutes ou presque toutes les éditions de *Phèdre*, on a réuni la fable de *l'Ane et les Prêtres de Cybèle* avec celle de *la Belette et les Rats*. Cette phrase, *joculare tibi videtur*, en est la

cause; on a pensé qu'il était difficile que Phèdre ait pu commencer ainsi une fable, en supprimant par exemple, *genus meum*, ou *genus hujusce operis*. Mais il me semble que, placée après la fable de *l'Ane et les Prêtres de Cybèle*, *joculari tibi videtur* peut très-bien être compris.

Ne trouvons-nous pas dans La Fontaine :

L'autre exemple est tiré d'animaux plus petits ?

Certes, si ce vers était placé au commencement d'un livre, on ne saurait le comprendre; mais, en lisant la fable xi, *le Lion et le Rat*, il n'est plus besoin de commentaire.

Il en est de même, fab. 16, liv. xvi :

Ce loup me remet en mémoire;
Un de ses compagnons qui fut encor mieux pris :
Il y périt. Voici l'histoire.

D'ailleurs, j'ai suivi le manuscrit Pithou, en adoptant le titre de Burmann.

2. *Et obscuro loco Abjecit negligenter*. Plusieurs traducteurs ont mis : « elle se blottit négligemment en un coin obscur. » Ce n'est pas du tout le sens de *abjecit*. On ne peut point se blottir négligemment. Cette phrase veut dire : « Elle se mit en un coin obscur, » pour faire croire aux rats que c'était un sac de farine qu'on avait jeté là négligemment.

3. *Sic valeas, inquit, ut farina es, quæ jaces*. On trouve une ironie toute semblable dans les *Captifs* de Plaute. Tyndare dit à Aristophonte :

Tu, Aristophontes, de me ut meruisti, ita vale.

Aristophonte, par son indiscretion, faisait aller Tyndare aux galères.

ÉSOPE, fab. 28.

ROMULUS, liv. iv, fab. 2.

FAËRNE, fab. 53.

CAMERARIUS, pag. 245.

LA FONTAINE, liv. iii, fab. 18.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. Involvit se farina, et obscurō loco
Abjecit negligenter.

.....Notre maître Mitis,
.....Blanchit sa robe et s'enfarine;
Et, de la sorte déguisé,
Se niche et se blottit dans une huche ouverte.

2. Mus, escam putans,
Assiluit, et compressus occubuit neci:
Alter similiter periit, deinde et tertius.

La gent trotte-menu s'en vient chercher sa perte.

3. Venit et retorridus,
Qui sæpe laqueos et muscipula effugerat :
Proculque insidias cernens hostis callidi :
Sic valeas , inquit, ut farina es, quæ jaces.

Un rat , sans plus , s'abstient d'aller flairer autour :
C'était un vieux routier, il savait plus d'un tour;
Même il avait perdu sa queue à la bataille.
Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille,
S'écria-t-il de loin au général des chats;
Je soupçonne dessous encor quelque machine.
Rien ne te sert d'être farine;
Car, quand tu serais sac, je n'approcherais pas.

FABLE III. — LE RENARD ET LES RAISINS.

Esope, fab. 156.

GABRIAS, fab. 18.

ROMULUS, liv. iv , fab. 1.

ABSTEMIUS, fab. 141.

FAËRNE, fab. 6.

CAMERARIUS, page 157.

LA FONTAINE, liv. III, fable 11.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. **Fame coacta Vulpis alta in vinea
Uvam appetebat....**

Certain renard....

*Mourant presque de faim, vit au haut d'une treille
Des raisins, mûrs apparemment.*

2. **Quam tangere ut non potuit, discedens ait :
Nondum matura est, nolo acerbam sumere.**

*Mais comme il n'y pouvait atteindre :
Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des goujats.*

FABLE IV. — LE CHEVAL ET LE SANGLIER.

Aristote, au second livre de sa *Rhétorique*, cite cette fable, et il en attribue l'invention à Stésichore. Le sujet n'est pas tout-à-fait le même que dans la fable latine. Horace et La Fontaine ont suivi le poète grec.

ÉSOPE, fab. 313.

GABRIAS, fab. 3.

HORACE, liv. I, *Epit.* 10.

ROMULUS, liv. IV, fab. 9.

CAMERARIUS, page 175.

LA FONTAINE, liv. IV, fab. 13.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. Sonipes, iratus fero,
Auxilium petit hominis.

Il eut recours à l'homme, implora son adresse.

2. Quem dorso levans,
Rediit ad hostem. Jactis hunc telis eques
Postquam interfecit, sic locutus traditur.

L'homme lui mit un frein, lui sauta sur le dos,
Ne lui donna point de repos
Que le cerf ne fût pris, et n'y laissât la-vie.

3. Et didici, quam sis utilis.

Je vois trop quel est votre usage.

FABLE V. — TESTAMENT EXPLIQUÉ PAR ÉSOPE.

Phèdre, en donnant à cette histoire le nom de fable, *fabula*, n'a pu l'étendre au delà de son acception naturelle. Ce mot, prenant son étymologie dans le verbe *fari*, parler, ne veut dire autre chose que le récit d'un événement vrai ou faux, peu importe. Quand les Latins veulent particulariser, ils ont soin en général de s'expliquer par une épithète qui ne laisse point d'équivoque :

Fictis nos jocari memineris fabulis.

Ainsi, bien que l'anecdote présente se trouve consignée dans un recueil de fables, il ne faut pas en conclure que le fond en soit fabuleux. On n'y voit absolument rien, ni pour la nature du sujet, ni pour le caractère des acteurs, qui sorte du cercle des pos-

sibilités humaines. La Fontaine, en l'appelant une *histoire*, semble dire qu'il ne la regardait pas comme un apologue.

Faudra-t-il, par une conséquence toute opposée, inférer que le fait est vrai? Mais quels écrivains l'auraient transmis au siècle d'Auguste? dans quels mémoires secrets Phèdre l'avait-il puisé? Est-ce bien là le style d'Ésope? C'est par des apollogues que le préteindu père de l'apologue exprime cette haute sagesse dont on lui fait tant d'honneur. A quelle époque sera-t-il permis d'assigner son séjour à Athènes, sans y découvrir un absurde anachronisme? En supposant même qu'Ésope ait voyagé dans l'Attique, à quel titre aura-t-il parlé devant les Athéniens? On sait qu'à Athènes un étranger qui se mêlait dans l'assemblée du peuple était puni de mort. (*Voyez LIBANIUS, Déclam.*, 17 et 18.) C'est, ajoute l'auteur de l'*Esprit des Lois*, qu'un tel homme usurpait la souveraineté du peuple (liv. II, ch. 2), et les Athéniens étaient aussi jaloux de la gloire de l'esprit que de la souveraineté. Au reste, nous osons affirmer que l'anecdote présente n'est point à la vérité une fable, mais simplement une historiette imaginée par Phèdre. (GUILLON, *La Fontaine comp. avec tous les fabulistes.*)

1. *Unam formosam, et oculis venantem viros.* — *Oculis venantem.* Plaute avait dit avant Phèdre : *Venaturam oculis facere.* Une femme allant en conquête, comme dit le bon La Fontaine.

2. *Centena matri conferant sestertia.* On peut traduire indifféremment cent mille sesterces ou *cent grands sesterces*, ceux-ci en valant mille petits. Le grand sesterce était du neutre; *sestertium*, sous-entendu *nummus*. Phèdre parle ici comme on parlait à Rome : les sesterces n'étaient guère connus à Athènes; cent grands sesterces reviennent à peu près à 19,453 fr. de notre monnaie.

3. *Lavationem argenteam.* Plusieurs traducteurs voient là une baignoire d'argent; Gardin-Dumesnil lui-même dit que *lavatio* se prend pour la baignoire, et il cite ce passage de Phèdre et cette phrase de Cicéron, *faciam ut lavatio parata sit*, laquelle n'est pas fort concluante. La forme du mot semble même contredire cette explication : *lavatio* ne me présente que ces deux sens, ou l'*action de se laver*, ou la *collection des ustensiles qui servent aux bains*. — *Vasa quæ ad lavationem pertinent exponebantur*, dit Cicéron. (BEUZELIN.)



4. *Eunuchos, glabros.* — « Rectissime Gudius *eunuchos a glabris distinxit. Glabri*, i. e. quibus nulli in ore aut aliis corporis partibus pili erant, maxime in deliciis erant luxuriosi. Seneca, *de Brev. Vitæ*, c. xii. « Quanta celeritate, signo dato, glabri ad miseria discurrunt? » (LEMAIRE, *Classiques latins.*)

5. *Patrici plenam antiquis Apothecam cadis.* — *Apotheca*, du verbe *ἀποτίθεμι*, déposer, mettre de côté, était un lieu de réserve. Le *cadus*, vase qui contenait environ quarante-deux pintes de Paris, valait deux amphores. Les Romains ne connaissaient pas les futailles, qui sont d'invention gauloise. (BRUZELIN.)

LA FONTAINE, liv. ii, fab. 20.

Nous avons cru qu'il était mieux de donner exactement la fable de La Fontaine, parce que c'est une imitation entière de celle de Phèdre.

Testament expliqué par Ésope.

Si ce qu'on dit d'Ésope est vrai,
C'était l'oracle de la Grèce :
Lui seul avait plus de sagesse
Que tout l'aréopage. En voici pour essai
Une histoire des plus gentilles,
Et qui pourra plaire au lecteur.

Un certain homme avait trois filles,
Toutes trois de contraire humeur :
Une buveuse ; une coquette ;
La troisième, avare parfaite.
Cet homme par son testament,
Selon les lois municipales,
Leur laissa tout son bien par portions égales,
En donnant à leur mère tant,
Payable quand chacune d'elles
Ne possèderait plus sa contingente part.
Le père mort, les trois femelles
Coururent au testament, sans attendre plus tard.
On le lit ; on tâche d'entendre
La volonté du testateur ;
Mais en vain : car comment comprendre
Qu'aussitôt que chacune sœur

NOTES

Ne possèdera plus sa part héréditaire,
 Il lui faudra payer sa mère ?
 Ce n'est pas un fort bon moyen
 Pour payer, que d'être sans bien.
 Que voulait donc dire le père ?
 L'affaire est consultée; et tous les avocats,
 Après avoir tourné le cas
 En cent et cent mille manières,
 Y jettent leur bonnet, se confessent vaincus,
 Et conseillent aux héritières
 De partager le bien sans songer au surplus.
 Quant à la somme de la veuve,
 Voici, leur dirent-ils, ce que le conseil treuve :
 Il faut que chaque sœur se charge par traité
 Du tiers, payable à volonté;
 Si mieux n'aime la mère en créer une rente,
 Dès le décès du mort courante.
 La chose ainsi réglée, on composa trois lots :
 En l'un, les maisons de bouteille,
 Les buffets dressés sous la treille,
 La vaisselle d'argent, les cuvettes, les brocs,
 Les magasins de Malvoisie,
 Les esclaves de bouche, et, pour dire en deux mots,
 L'attirail de la goinfrierie :
 Dans un autre, celui de la coquetterie,
 La maison de la ville, et les meubles exquis,
 Les eunuques et les coiffeuses,
 Et les brodeuses,
 Les joyaux, les robes de prix :
 Dans le troisième lot, les fermes, le ménage,
 Les troupeaux et le pâtrage,
 Valets et bêtes de labeur.
 Ces lots faits, on jugea que le sort pourrait faire
 Que peut-être pas une sœur
 N'aurait ce qui lui pourrait plaire.
 Ainsi chacune prit son inclination,
 Le tout à l'estimation.
 Ce fut dans la ville d'Athènes
 Que cette rencontre arriva.
 Petits et grands, tout approuva
 Le partage et le choix. Ésope seul trouva
 Qu'après bien du temps et des peines
 Les gens avaient pris justement
 Le contre-pied du testament.

Si le défunt vivait, disait-il, que l'Attique
 Aurait de reproches de lui!
 Comment! ce peuple, qui se pique
 D'être le plus subtil des peuples d'aujourd'hui,
 A si mal entendu la volonté suprême
 D'un testateur! Ayant ainsi parlé,
 Il fait le partage lui-même,
 Et donne à chaque sœur un lot contre son gré;
 Rien qui pût être convenable,
 Partant rien aux sœurs d'agréable:
 A la coquette, l'attirail
 Qui suit les personnes buveuses;
 La biberonne eut le bétail;
 La ménagère eut les coiffeuses.
 Tel fut l'avis du Phrygien;
 Alléguant qu'il n'était moyen
 Plus sûr pour obliger ces filles
 A se défaire de leur bien;
 Qu'elles se marieraient dans les bonnes familles
 Quand on leur verrait de l'argent;
 Pairraient leur mère tout comptant;
 Ne posséderaient plus les effets de leur père:
 Ce que disait le testament.
 Le peuple s'étonna comme il se pouvait faire
 Qu'un homme seul eût plus de sens
 Qu'une multitude de gens.

TABLE VI. — COMBAT DES RATS ET DES BELETTES.

ÉSOPÉ, fab. 154, alias, 242.
LA FONTAINE, liv. IV, fab. 6.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

- Quum victi Mures Mustelarum exercitu,
 Fugerent, et artos circum trepidarent cavos,
 Ægre recepti, tamen evaserunt necem.

Chacun s'enfuit au plus fort,
 Tant soldat que capitaine.

.....
**La racaille, dans les trous
 Trouvant sa retraite prête,
 Se sauva sans grand travail.
 La populace
 Entrait dans les moindres creux.**

- 2. Duces eorum, qui capitibus cornua
 Suis ligarant, ut conspicuum in prælio
 Haberent signum, quod sequerentur milites,
 Hæsere in portis, suntque capti ab hostibus.**

Mais les seigneurs sur leur tête
 Ayant chacun un plumail,
 Des cornes ou des aigrettes,
 Soit comme marques d'honneur....
 Cela causa leur malheur.
 Trou, ni fente, ni crevasse,
 Ne fut large assez pour eux.

- 3. Quumcunque populum tristis eventus premit,
 Periclitatur magnitudo principum,
 Minuta plebes facili præsidio latet.**

Les petits en toute affaire
 Esquivent fort aisément :
 Les grands ne le peuvent faire.

FABLE VII. — LE POÈTE.

- 1. Et in cothurnis prodit Aësopus novis.** Le cothurne était une chaussure haute dont les acteurs se servaient dans la tragédie, afin de paraître d'une taille plus élevée. Sophocle fut le premier qui en introduisit l'usage. Phèdre veut ici parler du style pompeux de la tragédie, et imite le début de la *Médée* d'Euripide.

2. *Utinam nec unquam Pelii nemoris jugo.* Le Pélion, montagne de la Grèce dans la Thessalie, vers la partie orientale de la Magnésie.

3. *Fabricasset Argus opere Palladio ratem.* Argus, fils de Phryxus, inspiré par Minerve, construisit le vaisseau sur lequel s'embarquèrent les Grecs, appelés depuis Argonautes, qui, sous la conduite de Jason, firent la conquête de la toison d'or.

4. *Namque et superbi luget Æetæ domus, Et regna Peliae scelere Medeæ jacent.* Atétes ou Éetes, roi de Colchide, père de Médée et d'Absyrthe. Un oracle ayant prédit à ce prince que sa vie était attachée à la conservation de la toison d'or, il fit entourer de murailles le temple de Mars, où elle avait été déposée, et il y mit une forte garde composée de soldats Tauriens.

Jason, par le secours de Médée qui s'était éprise de ce jeune prince, trompa la vigilance des soldats, enleva la toison d'or, et résolut sur-le-champ de retourner dans sa patrie. Atétes, informé de la fuite de sa fille avec les Argonautes, les fit poursuivre par Absyrthe, qui rencontra les Grecs près de la mer, et les attaqua vigoureusement. Mais les Argonautes se rallierent bientôt et mirent leurs ennemis en déroute : Absyrthe périt dans ce combat. Ici, Apollonius de Rhodes, Valerius Flaccus et beaucoup d'historiens avancent un fait qui n'a nulle vraisemblance : c'est ce crime atroce que Phèdre raconte : ils prétendent que Médée, feignant de retourner à Colchos, attira Absyrthe dans un bois voisin, sous prétexte d'un accommodement ; que ce fut là qu'elle massacra son jeune frère, le coupa en morceaux, et dispersa ses membres sur la route, espérant que ceux qui la poursuivaient, occupés à recueillir les restes de leur prince, lui donneraient le temps de regagner le vaisseau.

5. *Hic cæde patris Peliadum infecit manus.* Médée ayant eu le secret de rajeunir le père de Jason, les filles de Pélias, étonnées de ce prodige, la prièrent de vouloir user du même secret pour leur père. Médée, pour venger Jason de l'usurpation de Pélias, y consentit ; et, pour mieux les persuader, elle prit un vieux bœuf, le coupa en morceaux, le mit dans une chaudière, le laissa bouillir pendant quelque temps, et en retira un jeune agneau. Les Péliades n'hésitèrent plus ; elles se saisirent de leur père, et, après l'avoir

égorgé, le jetèrent dans la même chaudière. Le corps de Pélias y resta si long-temps, qu'il fut entièrement consumé, et ces malheureuses filles ne purent même lui donner la sépulture. (*OVIDE, Mét.*, liv. vii, ch. 1; *PAUSANIAS*, page 219, 300, 320.)

6. *Ægæa Minos classe perdomuit freta, Justoque vindicavit exemplo impetum.* Androgée, fils de Minos II, roi de Crète, se rendit à Athènes pour assister à la célébration des Panathénées. Il combattit dans ces jeux avec tant d'adresse, qu'il remporta tous les prix. La jeunesse de Mégare et d'Athènes, blessée de tels succès, résolut de le faire périr. Androgée, en se rendant à Thèbes, fut assassiné à Ænée, ville située sur les confins de l'Attique. Minos, pour venger le meurtre de son fils, s'embarqua aussitôt, vint assiéger Mégare et Athènes, prit ces villes, et imposa aux vaincus les plus dures conditions. (*DIODORE DE SICILE*, pages 183; *PAUSANIAS*, page 29, 50, 403.)

FABLE VIII. — LA VIPÈRE ET LA LIME.

1. *Omne adsuevi ferrum quæ corrodere.* On trouve dans Horace une idée semblable :

..... Et fragili quærens illidere dentem
Offendet solidο.....

(*HORAT.*, *Sat.* i, lib. ii, v. 78.)

ÉSOPE, fab. 81, alias 184.

ROMULUS, liv. iii, fab. 12.

LA FONTAINE, liv. v, fab. 16.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. In officinam fabri venit Vipera :

Hæc quum tentaret, si qua res esset cibi,
Limam momordit.

On conte qu'un serpent, voisin d'un horloger,

 Entra dans sa boutique, et, cherchant à manger,
 N'y rencontra pour tout potage
 Qu'une lime d'acier qu'il se mit à ronger.

2. Illa contra contumax.

Cette lime lui dit, sans se mettre en colère :

3. Quid me, inquit, stulta, dente captas laedere?

Pauvre ignorant ! eh ! que prétends-tu faire ?
 Tu te prends à plus dur que toi,
 Petit serpent à tête folle.

FABLE IX. — LE RENARD ET LE BOUC.

ÉSOPE, fab. 4.

FAERNE, fab. 43.

CAMERARIUS, page 74.

LA FONTAINE, liv. III, fab. 5.

La Fontaine a suivi Ésope et a traité cette fable sous un point de vue tout différent. Le Renard et le Bouc descendant tous deux dans le puits pour se désaltérer; mais le Renard a d'avance médité le tour qu'il veut jouer à son compagnon; car il lui dit en s'en allant : « Si tu avais autant de jugement que de barbe au menton, tu ne serais pas descendu dans ce puits sans être assuré des moyens de remonter. »

FABLE X. — DES VICES DES HOMMES.

Plusieurs auteurs font allusion à cet apologue :

Ut nemo in sese tentat descendere, nemo !
 Sed præcedenti spectatur mantica tergo !
 (PERS., Sat. IV, v. 24.)

« Quoi! personne ne veut descendre en soi-même, personne! et nous n'avons des yeux que pour voir la besace sur le dos de celui qui nous précède! » (*Traduct. nouvelle* de M. PERREAU.)

Suus cuique attributus est error;
Sed non videmus manticæ quod in tergo est.
(CATUL., XII, v. 20.)

Aliena vitia in oculis habemus, a tergo nostra sunt. (SENEC., *de Ira*, lib. II, 28.)

ÉSOPE, fab. 337.
LA FONTAINE, liv. I, fab. 7.

PASSAGE IMITÉ PAR LA FONTAINE.

I. Pera imposuit Jupiter nobis duas :
Propriis repletam vitiis post tergum dedit,
Alienis ante pectus suspendit gravem.

Le fabricateur souverain
Nous crâa besaciens tous de même manière.

.....
Il fit pour nos défauts la poche de derrière,
Et celle de devant pour les défauts d'autrui.

FABLE XI. — LE VOLEUR PILLANT UN AUTEL.

I. *Lucernam Fur accendit ex ara Jovis...* Le culte du feu suivit de près celui qu'on rendit au Soleil, et toutes les nations se sont accordées à l'adorer comme le plus noble des élémens et comme une vive image de l'astre du jour. Les Chaldéens le regardaient comme la déité suprême : mais ce fut en Perse que son culte fut établi presque exclusivement. Cette superstition passa en Grèce. Un feu sacré brûlait dans les temples d'Apollon à Athènes et à Delphes, dans celui de Cérès à Mantinée, de Minerve, de Jupiter Ammon, etc. Les Romains, à l'imitation des Grecs, adoptèrent ce culte, et Numa fonda un collège de vestales, dont les fonctions

consistaient à entretenir le feu sacré. Cette religion subsiste encore parmi les Guèbres ou Parsis, ainsi que chez plusieurs peuples de l'Amérique, entre autres chez les Virginiens. (NOËL, *Dictionnaire de la Fable*, t. I, p. 600.)

FABLE XII. — LES RICHESSES SONT FUNESTES.

1. *Opes invisæ merito sunt fortis viro, Quia dives arca veram laudem intercipit.* Voilà une sentence qui rappelle ces vers d'Horace :

..... Omois enim res,
Virtus, fama, decus, divina humanaque pulchris
Divitiis parent; quas qui construxerit, ille
Clarus erit, fortis, justus.
(HORAT., lib. II, Sat. III, v. 94.)

ÉSOPE, fab. 191.*

FABLE XIII. — LE LION ROI.

Il ne nous reste qu'un fragment de cette fable. Quelques commentateurs ont pensé que, se trouvant immédiatement placée après une pièce qui devait être fort licencieuse, à en juger par le peu de vers qui en restent, elle en avait partagé le sort, et été déchirée, par un sévère lecteur. Mais pourquoi avoir épargné le morceau qui suit immédiatement cette fable, et que nous retrouvons dans presque toutes les éditions de Phèdre ? Il nous semble qu'il est bien plus naturel d'émettre que c'est le temps qui a, comme dans d'autres endroits, altéré le manuscrit. Nous dirons qu'il est à regretter pour notre auteur que le temps ne nous ait pas aussi dérobé les deux autres fragmens que nous n'avons pas reproduits dans notre édition.

1. Romulus reproduit entièrement cette fable du *Lion régnant*, et c'est d'après cet auteur que l'abbé Brotier a composé un supplément à cet apologue, qui a été adopté par presque tous les traducteurs.

ÉSOPE, fab. 145.

ROMULUS, liv. iv, fab. 20.

CAMERARIUS, page 296.

LA FONTAINE, liv. vii, fab. 7.

FABLE XIV. — LES CHÈVRES ET LES BOUCS.

1. *Barbam Capellæ quum impetrassent ab Jove...* La chèvre, chez les Grecs, était consacrée à Jupiter en mémoire de la nymphe Amalthee.

FABLE XV. — LE PILOTE ET LES MATELOTS.

1. *Factus periclo tum Gubernator sophus.* Traduire cette phrase comme Lallemant : « Le pilote que le danger avait rendu philosophe, » ce n'est pas rendre en français la pensée de Phèdre.

ÉSOPE, fab. 170.

FABLE XVI. — DÉPUTATION DES CHIENS VERS JUPITER.

Que veut dire cette fable ? Phèdre a-t-il voulu nous donner l'origine du *culum olfacere*, usage qui, selon notre poète, n'appartiendrait qu'aux chiens, tandis que cette coutume est générale chez la plupart des quadrupèdes ? — Cette fable est une débauche

d'esprit qui a échappé à Phèdre, et que notre bon La Fontaine s'est bien gardé d'imiter.

FABLE XVII. — L'HOMME ET LA COULEUVRE.

ÉSOPE, fab. 269.

GABRIAS, fab. 42.

ROMULUS, liv. I, fab. 10.

LA FONTAINE, liv. VI, fab. 13.

PASSAGE IMITÉ PAR LA FONTAINE.

- I. *Gelu rigentem quidam Colubram sustulit,
Sinuque fovit, contra se ipse misericors.*

Ésope conte qu'un manant,
Charitable autant que peu sage,
Un jour d'hiver se promenant
À l'entour de son héritage,
Aperçut un serpent sur la neige étendu,
Transi, gelé, perclus, immobile, rendu.....
Le villageois le prend, l'emporte en sa demeure.....
Le réchauffe, le resuscite.

FABLE XVIII. — LE RENARD ET LE DRAGON.

- I. *Pervenit ad Draconis speluncam intimam.* Le manuscrit Pithou porte *ultimam*. C'est Schwabe qui a cru devoir faire ce changement. *Intimam* est la leçon adoptée par M. Lemaire.
-

FABLE XIX. — PHÈDRE.

1. *Sive hoc ineptum, sive laudandum est opus.* Cette réponse de Phèdre n'est pas victorieuse, car la critique tombera nécessairement sur le fond ou sur la forme des fables qu'il a empruntées d'Ésope. Dans le premier cas, il partagera le tort de l'inventeur pour n'avoir pas mieux choisi, et, dans le second, il aura tort tout seul. (BEUZELIN.)

FABLE XX. — NAUFRAGE DE SIMONIDE.

1. *Simonides, qui scripsit egregium melos...* Simonide, l'un des meilleurs poètes de l'antiquité, naquit à Céos, île de la mer Égée, environ 550 ans avant J.-C. Quintilius et Valère-Maxime lui attribuent l'invention de la mémoire locale. Dans un de ses poèmes, il se glorifie d'avoir récité des vers et disputé le prix de poésie à l'âge de quatre-vingts ans. (VALÈRE-MAXIME, liv. VIII, c. VII, 13.)

2. *Mecum, inquit, mea sunt cuncta.* Cette réponse est généralement attribuée au célèbre Bias, lorsqu'il fuyait de Priène, sa ville natale, tombée au pouvoir de l'ennemi. Phèdre a voulu faire honneur à Simonide de cette belle réponse, comme il a aussi attribué à Ésope le fameux mot de Diogène, *je cherche un homme.* (BEUZELIN.)

3. *Forte Clazomenæ prope Antiqua fuit urbs..... Clazomène,* patrie d'Anaxagore, ville de l'Asie Mineure, était située sur le golfe de Smyrne.

4.*Ceteri tabulam suam Portant, rogantes victimum...* Les malheureux matelots allaient mendier, et cherchaient à exciter la pitié en montrant le tableau qui représentait leur naufrage. Plusieurs poètes ont fait allusion à cet usage, si connu des anciens.

.... Quid hoc, si fractis enat exspes
Navibus, ære dato qui pingitur?.....

(HORAT., *Art. poet.*, v. 20.)

*Men' moveat quippe, et, cantet si naufragus, assem
Protulerim? cantas quum fracta te in trabe pictum
Ex humero portes.....*

(*Pers., Sat. I, v. 89.*)

..... *Largire inopi, ne pictus oberret
Cœrulea in tabula.....*

(*Id., Sat. VI, v. 32.*)

Voyez JUVÉNAL, Sat. XIV, v. 300 et suiv.

FABLE XXI. — LA MONTAGNE QUI ACCOUCHE.

Cette petite fable, même du temps de Phèdre, n'était pas nouvelle, et depuis elle a encore été rapportée par bien des auteurs.

Tout le monde connaît ce vers d'Horace, modèle de précision et d'harmonie :

Parturient montes : nascetur ridiculus mus.

(*Art. poet., v. 139.*)

Et l'imitation de Boileau :

La montagne en travail enfante une souris.

(*Art poét., ch. III.*)

Rabelais, dans son *Pantagruel*, dit en parlant de la moquerie : « La Mocquerie est telle que la montagne d'Horace, laquelle crooit et lamentoit énormément comme femme en travail d'enfant. A son cry et lamentation accourut tout le voisinage, en expectation de veoir quelque admirable et monstrueux enfantement; mais enfin ne nasquit d'elle qu'une petite souris. » (Liv. III, ch. 24, pag. 132.)

ROMULUS, liv. II, fab. 5.

LA FONTAINE, liv. V, fab. 10.

PASSAGE IMITÉ PAR LA FONTAINE.

1. *Mons parturibat, gemitus immanes ciens ;
Eratque in terris maxima exspectatio.
At ille murem peperit....*

NOTES

Une montagne en mal d'enfant
 Jetait une clamour si haute,
 Que chacun, au bruit accourant,
 Crut qu'elle accoucherait, sans faute,
 D'une cité plus grosse que Paris :
 Elle accoucha d'une souris.

FABLE XXII. — LA FOURMI ET LA MOUCHE.

Dans le manuscrit Pithou, on trouvait en tête de cette fable ce vers, que Rigaltius, avec raison, a transporté à la fable 17, liv. III :

Nihil agere quod non prosit fabella indicat.

ROMULUS, liv. II, fab. 18.

MARIE DE FRANCE, fab. 86.

LA FONTAINE, liv. IV, fab. III.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. **Formica et Musca contendebant acriter,**
Quae pluris esset.....

La mouche et la fourmi contestaient de leur prix.

2. **Ubi immolatur, exta prægusto deum,**
Moror inter aras, templa perlustro omnia.

O Jupiter ! dit la première.

.....
 Je hante les palais, je m'assieds à ta table ;
 Si l'on t'immole un bœuf, j'en goûte devant toi.

3. **In capite regis sedeo, quum visum est mihi,**
Et matronarum casta delibo oscula.

Vous campez-vous jamais sur la tête d'un roi,
 D'un empereur, ou d'une belle ?
 Je le fais ; et je baise un beau sein quand je veux.

4. *Est gloriosus sane convictus deum,
Sed illi qui invitatur, non qui invitus est.*

*Vous hantez les palais : mais on vous y maudit...
Si vous entrez partout, ainsi sont les profanes...*

5. *Aras frequentas : nemipe abigeris, quo venis.
Reges commemoras et matronarum oscula.*

*Sur la tête des rois.....
Vous allez vous planter, je n'en disconviens pas;
Et je sais que d'un prompt trépas
Cette opportunité bien souvent est punie.*

6. *Quum bruma est, siles.*

*Mori contractam quum te cogunt frigora,
Me copiosa recipit incolumem domus.*

..... *Et vous mourrez de faim,
De froid, de langueur, de misère,
Quand Phébus régnera sur un autre hémisphère.
Alors je jouirai du fruit de mes travaux.*

FABLE XXIII. — SIMONIDE PRÉSERVÉ PAR LES DIEUX.

1. *Simonides idem ille, de quo retuli, Victori laudem cuidam pyctae ut scriberet, Certo conduxit pretio.* Les auteurs, dit Quintilien, ne s'accordent pas sur le nom du héros chanté par Simonide ; les uns disent que c'était Glaucon Carystius ou Léocrate ; les autres, ou Agatharque ou Scopas : il en est de même pour le lieu où était située la maison. Quoi qu'il en soit, il paraît constant qu'un noble Thessalien, nommé Scopas, périt dans ce festin. Mais tout ce récit sur les Tyndarides paraît bien un conte ; car Simonide n'en fait mention dans aucun de ses ouvrages, et certes il n'aurait pas gardé le silence sur un évènement si glorieux pour lui. (QUINTILIEN, liv. xi, p. 211.)

Voyez CICÉRON, de l'Orateur, liv. ii, chap. 86, et VALÈRE-MAXIME, des Miracles, liv. 1, chap. 7.

2. *Atque interposuit gemina Ledæ sidera.* Léda, fille de Thésios et femme de Tyndare. Jupiter, ayant trouvé cette princesse sur les bords de l'Eurotas, fit changer Vénus en aigle, et, prenant la figure d'un cygne, poursuivi par cet aigle, il alla se jeter dans les bras de Léda, laquelle, au bout de neuf mois, accoucha de deux œufs : de l'un, sortirent Pollux et Hélène, et de l'autre, Castor et Clytemnestre. Les deux premiers furent regardés comme les enfans de Jupiter, et les deux autres comme ceux de Tyndare. (*Dict. de la Fable et Mét.* 6.)

3. *Ad cœnam mihi promitte.....* C'était l'expression d'usage chez les anciens. Pline, dans sa *lettre à Septicius Clarus*, s'écrie : « Heus, tu promittis ad cœnam, nec venis ! » (Liv. 1, lett. 15.).

LA FONTAINE, liv. 1, fab. 14.

PASSAGES IMITÉS PAR LA FONTAINE.

1. *Victori laudem cuidam pyctæ ut scriberet,*
Certo conduxit pretio.....

Simonide avait entrepris
 L'éloge d'un athlète.....

2. *Exigua quum frenaret materia impetum,*
Usus poetæ, ut moris est, licentia.

Il trouva son sujet plein de récits tout nus.

3. *Atque interposuit gemina Ledæ sidera,*
Auctoritatem similis referens gloriæ.

Il se jette à côté, se met sur le propos
 De Castor et Pollux ; ne manque pas d'écrire
 Que leur exemple était aux lutteurs glorieux.

4. *Opus approbavit ; sed mercedis tertiam*
Accepit partem. Quum reliquum posceret,
Illi, inquit, reddent, quorum sunt laudes duæ.

L'athlète avait promis d'en payer un talent :
 Mais quand il le vit, le galant
 N'en donna que le tiers ; et dit, fort franchement,
 Que Castor et Pollux acquittassent le reste.

5. Verum, ut ne irate dimissum te sentiam,
 Ad cœnam mihi promitte, cognatos volo
 Hodie invitare, quorum es in numero mihi.

Je vous veux traiter cependant;
 Venez souper chez moi : nous ferons bonne vie,
 Les conviés sont gens choisis,
 Mes parens, mes meilleurs amis.
 Soyez donc de la compagnie.

6. Rediit hora dicta, recubuit.

Splendebat hilare poculis convivium.

Il vient : l'on festine, l'on mange.

7. Homo perturbatus excitat Simonidem.

Un domestique account, l'avertit qu'à la porte
 Deux hommes demandaient à le voir promptement.

8. Unum promorat vix pedem triclinio,
 Ruina camaræ subito oppressit ceteros.

Il sort de table ;
 Un pilier manque ; et le plafond,
 Ne trouvant plus rien qui l'étaye,
 Tombe sur le festin, brise plats et flacons,
 N'en fait pas moins aux échansons.

ÉPILOGUE. — LE POÈTE A PARTICULON.

1. Nous avons suivi l'édition Lemaire dans le classement de cet épilogue et du prologue du livre v.

Dans le manuscrit Pithou, cette pièce se trouve rejetée entre les fables 33 et 35 du liv. iv. Il nous semble que la manière dont elle a été placée est bien plus conforme à l'ordre suivi dans les premiers livres.

NOTES

DU LIVRE CINQUIÈME.

PROLOGUE. — LE POÈTE.

1. *Si marmori adscripserunt Praxitelem, Scopam æri, Myronem argento, tabulæ Zeuxidem, etc.* C'est la leçon de Bentley, que tous les traducteurs ont adoptée. Ces vers étaient très-altérés dans le manuscrit Pithou ; nous allons les rapporter ici :

Si marmori adscripserunt Praxitelem suo,
Detrita Myronem argento. Fabulæ exaudiant
Adeo fugatæ. Plus vetustis favet.....

Voici la leçon de Schwabe :

Si marmori adscripserunt Praxitelem suo
Trito Myronem argento : fabulæ exaudiant
Adeo fugatæ. Plus vetustis nam favet.....

FABLE I. — DEMETRIUS ET MÉNANDRE.

1. *Demetrius, qui dictus est Phalereus.* Demetrius de Phalère fut ainsi nommé, parce qu'il était né à Phalère, port de l'Attique, aujourd'hui *Tripyrgi*, les Trois-Tours. Par son éloquence et ses vertus, il acquit tant de pouvoir sur les Athéniens, qu'ils le nommèrent archonte (309 av. J.-C.)

2. *Feliciter ! suclamant.* C'était l'acclamation d'usage chez les Romains. (SUÉT., *Claud.* vii; *Domit.* xiii, et FLORUS, liv. iii, c. 3.)

3. *In queis Menander, nobilis comædiis.* Ménandre, né à

Athènes, l'an 342 av. J.-C. Ce comique, honoré parmi les Grecs du titre de prince de la nouvelle comédie, est préféré à Aristophane. On ne trouve pas en lui, comme dans ce dernier, un genre de satire dure et grossière, qui déchire sans ménagement la réputation des honnêtes gens; mais il assaisonnait ses comédies de plaisanterie douce, fine et délicate, sans s'écartez jamais des lois de la plus austère bienséance. De cent huit comédies que ce poète avait composées, et qu'on dit avoir été toutes traduites par Terence, il ne nous reste que très-peu de fragmens. (*Dict. historique.*)

Hic est Menander scriptor rappelle ce vers de Martial :

Sed toto legor orbe frequens, et dicitur, *Hic est.*
(Lib. v, *Epig.* 13.)

FABLE II. — LES VOYAGEURS ET LE VOLEUR.

1. *Et vindicavit sese forti dextra.* Il y a encore ici une lacune dans le manuscrit. Schwabe, d'après Perotti, a proposé ces deux vers pour le commencement de cette fable :

Duo quam incidissent in latronem milites,
Unus profugit, alter autem restitut.

2.*Dein, rejecta pænula.* *Pænula* était une espèce de manteau ou de surtout assez semblable au manteau appelé *lacerna*, mais très-court et très-étroit; il se mettait ordinairement sur la tunique avec un capuchon : on s'en servait dans les voyages et à l'armée. (ADAM.)

FABLE III. — LE CHAUVE ET LA MOUCHE.

ROMULUS, liv. II, fab. 13.

FABLE IV. — L'HOMME ET L'ANE.

1. Dans le fond des idées on pourrait trouver quelque analogie avec la fable de La Fontaine (liv. VIII, fable 12).

FABLE V. — LE BOUFFON ET LE PAYSAN.

PLUTARQUE, *Symposiac.*, v. 1, p. 674.

FABLE VI. — LES DEUX CHAUVES.

1. *Eia, inquit, in commune, quodcunque est lucri.* Cette expression est restée dans la langue des collèges. Si un écolier trouve quelque objet, il s'écrie aussitôt : *Part à moi seul*, et la propriété lui est alors acquise sans contestation, à moins qu'un de ses camarades, plus vif que lui, n'ait dit, au moment où il se baissait, *Part à nous deux*.

Il faut donc se souvenir du précepte de Sénèque :

Quoties aliquid inveni, non exspecto, donec dicat : In commune : ipse mīhi. (*Epist. cxx.*)

2. *Carbonem, ut aiunt, pro thesauro invenimus.* C'était, dit Scheffer, un proverbe né d'une opinion superstitieuse du peuple, qui croyait que, pour déterrer un trésor, il fallait observer certaines cérémonies, et que si l'on manquait à quelqu'une, les charbons remplaçaient l'argent. (BEUZELIN.)

FABLE VII. — LEPRINCE, JOUEUR DE FLUTE.

1. *Princeps tibicen notior paullo fuit...* Toute cette fable roule

sur un jeu de mots, sur ce qu'on appelle un *calembourg* : heureusement il était très-facile de le rendre en français, sans quoi tout ce récit eût été presque incompréhensible.

Blanchini pense que ce joueur de flûte était de la maison d'Auguste.

2. *Operam Bathyllo.....* Bathylle, fameux pantomime, natif d'Alexandrie, vint à Rome, pendant le règne d'Auguste, et fut affranchi de Mécènes (*Athen.*, liv. 1). Pylade et lui créèrent un nouveau genre de danse, qu'ils portèrent au plus haut degré de perfection : il n'était question que des spectacles de Pylade et Bathylle. On appelait pantomime, chez les Romains, les acteurs qui, par des mouvements, des signes, des gestes, et sans s'aider de discours, exprimaient des passions, des caractères et des événemens.

Observons cependant qu'avant ces deux pantomimes il en existait d'autres, dès le temps de la république ; mais alors on ne les employait que dans les pièces de théâtre, soit tragiques, soit comiques ou satiriques. Un acteur dansait ou déclamait, et un autre gesticulait. Ce furent Pylade et Bathylle qui introduisirent la danse des pantomimes, qui n'avait jamais paru seule. Voilà seulement ce qu'a voulu dire Zosime, liv. 1, p. 7, édit. de 1612. (DUSSAULX, traduction de *Juvénal*.) — *Voyez Juvénal, Sat. vi, v. 63, et Persé, Sat. v, v. 123.*

3. *Et sinistram fregit tibiam, Duas quum dextras maluis-set perdere.* Il y a encore ici un jeu de mots qu'il n'était guère possible de rendre en français ; à moins de se servir d'une expression trop familière, c'est-à-dire d'employer le mot *flûte* pour désigner la *jambe*.

Dans les comédies romaines, les joueurs de flûte se servaient toujours de deux flûtes à la fois. La flûte droite n'avait que peu de trous et rendait un son grave ; la flûte gauche en avait davantage et rendait des sons clairs et aigus : quelquefois, on jouait avec deux flûtes à son égal. Dans la scène tragique, on se servait ordinairement de deux *flûtes droites*, c'est-à-dire deux flûtes à sons graves, et, dans la scène comique, de deux flûtes gauches, *tibüs paribus sinistris*, que l'on appelait tyriennes ou sarranes.

4. *Aulæo misso, devolutis tonitribus, Di sunt locuti more translatatio.* Nous pensons qu'il serait à propos de donner ici quelques notions sur le théâtre des Romains.

Les premiers théâtres étaient construits en bois et se démontaient aussitôt que les jeux étaient finis. Mais le luxe et le goût des spectacles croissant de plus en plus, on en bâtit en pierres et on les enrichit de statues et des marbres les plus précieux. Pom-pée fut le premier à en éléver un de cette sorte; il imita celui de Mitylène, mais il le fit plus grand et capable de contenir quarante mille spectateurs : il n'en reste que de faibles vestiges.

Le plan de ces salles de spectacle était circulaire d'un côté et carré de l'autre, de sorte que d'une part c'étaient deux demi-cercles de différens diamètres, décrits d'un même centre, entre lesquels étaient les spectateurs, et de l'autre était un carré long, de toute l'étendue des demi-cercles, et moins large de moitié : c'était la scène, le lieu où jouaient les acteurs, et dans l'intervalle était l'orchestre.

L'enceinte des théâtres était composée de deux ou trois rangs de portiques, élevés les uns sur les autres. On montait aux différens étages par des escaliers appelés *vomitoria*. Les théâtres n'étaient couverts que sur la scène. Quelquefois, on étendait au dessus des gradins des toiles pour garantir les spectateurs de la pluie ou de l'ardeur des rayons du soleil.

Ce que nous appelons maintenant la scène était divisé en cinq parties : *scena*, *proscenium*, *postscenium*, *pulpitum* et *orchestra*.

Scena. C'était la partie d'où les acteurs sortaient : elle s'étendait d'un bout du théâtre à l'autre ; c'était ce que nous appelons *les décorations*. Il y avait trois sortes de *scènes* ou de décorations.

La première, la scène tragique, magnifiquement ornée de statues et de colonnes.

La deuxième, la scène comique, représentant des maisons de particuliers.

La troisième, la scène satirique, où l'on découvrait des forêts, des campagnes : ces décorations étaient faites avec des tapisseries. Vitruve nous apprend que ces décorations changeaient à l'aide de machines, de planches et de tapisseries que l'on retirait. De là vient que dans les auteurs ces sortes de spectacles sont quelquefois appelées *aulæ*.

Proscenium. On appelait ainsi le lieu élevé sur lequel jouaient les acteurs.

Postscenium. C'était le fond du théâtre, derrière les décorations : les acteurs se retiraient là pour s'habiller.

Pulpitum. Il paraîtrait bien, et surtout d'après le vers de Phèdre,

..... Homo meus se in pulpito
Totum prosternit

qu'il s'agit ici d'une espèce d'élévation ou d'estrade pratiquée sur le théâtre, et sur laquelle se plaçaient les musiciens qui, comme *Leprince*, accompagnaient de leurs instrumens les pantomimes.

Orchestra. L'orchestre parmi nous ne ressemble en rien à celui des anciens. Chez les Romains, c'était la place des sénateurs et des vestales. Le *proscenium* était élevé d'environ cinq pieds ; il y avait quelque intervalle entre l'orchestre et le *proscenium*, et un petit mur, haut d'un pied et demi, les séparait. Ce mur était orné de petites colonnes de marbre, de trois pieds ; c'est ce que les Latins appelaient *podium*. L'empereur mit ensuite son trône dans le podium. Les vestales, les tribuns et l'édile, qui faisaient les frais du spectacle, furent aussi placés dans l'orchestre ; c'est ce qui a fait dire à Juvénal : *orchestrā et populū*, pour distinguer les patriciens d'avec la populace.

Aulæo misso. La toile était une espèce de tapisserie attachée par le bas. Chez les Romains, lorsque les pièces commençaient, on la baissait, c'est-à-dire on laissait tomber la toile sous le théâtre, et lorsque la pièce était finie, on la relevait de bas en haut, *tollebatur*.

Devolutis tonitrubus. On appelait les tonnerres artificiels *claudia tonitrua*, parce que *Claudius Pulcher* imagina de faire rouler des pierres arrondies sur un plancher en talus, pour imiter le fracas du tonnerre.

5. *Laetare, incolumis Roma, salvo principe.* Cet hymne avait sans doute été composé pour Auguste, à son retour d'Espagne : il était tombé dangereusement malade à l'époque de son expédition contre les Cantabres. (HORACE, liv. III, Od. XIV.)

Suétone (*Caligula*, ch. VI), en parlant de l'effet que produisit à Rome la mort de Germanicus, dit :

Romæ quidem, quum ad primam famam valetudinis attonita et moesta civitas sequentes nuncios opperiretur, et repente jam vesperi incertis auctoribus convaluisse tandem percrebruiisset,

passim cum luminibus et victimis in Capitolium concursum est, ac pæne revulsæ templi fores, ne quid gestientes vota reddere morarentur. Expergefactus e somno Tiberius est gratulantum vocibus, atque undique concinentium, SALVA ROMA, SALVA PATRIA, SALVUS EST GERMANICUS! Sed ut demum, sato functum, palam factum est, non solatis ullis, non edictis inhiberi luctus publicus potuit, duravitque etiam per festos decembris mensis dies.

« A Rome, la population toute entière, frappée de stupeur et de consternation par la première nouvelle de sa maladie, attendait avec anxiété de nouveaux messages. Tout à coup, vers le soir, le bruit se répandit, on ne sait comment, que Germanicus était rétabli. On accourut au Capitole avec des flambeaux allumés et des victimes : les portes du temple furent presque renversées dans l'impatience où l'on était d'offrir des actions de grâces. Tibère fut réveillé par les cris de ceux qui se félicitaient, et de tous côtés l'on chantait : ROME EST SAUVÉE ! LA PATRIE EST SAUVÉE !! GERMANICUS EST SAUVÉ !!! Mais lorsqu'on sut enfin qu'il avait cessé d'exister, le deuil public ne put être contenu par aucune consolation, par aucun édit ; il dura même à travers les fêtes de décembre. » (Traduction de M. DE GOLBERY.)

FABLE VIII. — LE TEMPS.

Voyez Ausone; Epigr. XII, in Simulacrum Occasionis et Pœnitentiæ.

FABLE IX. — LE TAUREAU ET LE VEAU.

1. Cette fable rappelle ce mot d'Apulée : « Odi pueros præcoci sapientia. »

FABLE X. — LE CHASSEUR ET LE CHIEN.

On ne peut ici se méprendre sur l'intention du poète; et lorsqu'on nous dit que l'on a retrouvé la suite de l'ouvrage de notre fabuliste, c'est ne point comprendre ce que Phèdre dit à son ami Philetus. Il était dans un âge avancé, lorsqu'il écrivit ce dernier livre: toutes les fables qu'il renferme sont de lui, de son invention, et quelque ami se sera peut-être expliqué avec trop de franchise sur cette dernière production; car il est impossible d'appeler des fables les deux narrations qui y figurent, et quant au reste, les sujets sont loin de ressembler à ceux qu'il prenait dans Ésope.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

	Pages.
NOTICE SUR PHÈDRE.	v
DES MANUSCRITS DE PHÈDRE.	xv
1 ^o Manuscrit Pithou	<i>ibid.</i>
2 ^o Manuscrit Daniel	xx
3 ^o Manuscrit de Reims	xxij
<i>Manuscrit Perotti.</i>	xxv
<i>Manuscrit de Dijon.</i>	xxvij
<i>Manuscrit de Weissembourg.</i>	xxvij
FAC-SIMILE DU MANUSCRIT DE PHÈDRE DÉCOUVERT A REIMS PAR LE P. SIRMOND EN 1608.	xxxj
TÉMOIGNAGES DES AUTEURS ANCIENS ET MODERNES SUR PHÈDRE. DES NOUVELLES FABLES ATTRIBUÉES A PHÈDRE.	xxxv xiij
NOTICE SUR LES PRINCIPAUX FABULISTES QUI ONT PRÉCÉDÉ OU SUIVI PHÈDRE.	lj
<i>Gabrias.</i>	ljj
<i>Horace.</i>	liv
<i>Apulée.</i>	<i>ibid.</i>
<i>Aphthonie.</i>	lv
<i>Théon.</i>	<i>ibid.</i>
<i>Avienus.</i>	lvj
<i>Romulus.</i>	<i>ibid.</i>
<i>Marie de France.</i>	lvij
<i>Abstémius.</i>	lxj
<i>Camérarius.</i>	<i>ibid.</i>
<i>Faërne.</i>	lxij
<i>La Fontaine.</i>	<i>ibid.</i>

FABLES. — LIVRE PREMIER.

FABLES.	Pages.
PROLOGUE.....	3
I. Le Loup et l'Agneau.....	5
II. Les Grenouilles qui demandent un Roi.....	7
III. Le Geai orgueilleux et le Paon.....	11
IV. Le Chien nageant.....	13
V. La Génisse, la Chèvre, la Brebis et le Lion.....	15
VI. Le Soleil et les Grenouilles.....	17
VII. Le Renard et le Masque de théâtre.....	19
VIII. Le Loup et la Grue.....	21
IX. Le Lièvre et le Passereau.....	23
X. Le Loup et le Renard jugés par le Singe.....	25
XI. Le Lion et l'Ane chassant.....	27
XII. Le Cerf près d'une fontaine.....	29
XIII. Le Corbeau et le Renard.....	31
XIV. Le Cordonnier médecin.....	33
XV. L'Ane et le vieux Pâtre.....	35
XVI. Le Cerf et la Brebis.....	37
XVII. La Brebis, le Chien et le Loup.....	39
XVIII. La Femme près d'accoucher.....	41
XIX. La Chienne qui met bas.....	43
XX. Les Chiens affamés.....	45
XXI. Le Lion devenu vieux, le Sanglier, le Taureau et l'Ane.....	47
XXII. L'Homme et la Belette.....	49
XXIII. Le Chien fidèle.....	51
XXIV. La Grenouille et le Bœuf.....	53
XXV. Le Chien et le Crocodile.....	55
XXVI. Le Renard et la Cigogne.....	57
XXVII. Le Chien, le Trésor et le Vautour.....	59
XXVIII. Le Renard et l'Aigle.....	61
XXIX. L'Ane se moquant du Sanglier.....	63
XXX. Les Grenouilles redoutant un combat de Taureaux.....	65
XXXI. Le Milan et les Colombes.....	67

LIVRE DEUXIÈME.

PROLOGUE.....	69
I. Le jeune Taureau, le Lion et le Braconnier.....	71
II. L'Homme tout à coup devenu chauve.....	73
III. L'Homme et le Chien.....	75
IV. L'Aigle, la Chatte et la Laie.....	77

TABLE DES MATIÈRES.

333

FABLES.

	Pages.
V. Tibère à un Esclave du palais.....	81
VI. L'Aigle, la Corneille et la Tortue.....	85
VII. Les deux Mulets et les Voleurs.....	87
VIII. Le Cerf et les Bœufs.....	89
ÉPLOGUE.....	93

LIVRE TROISIÈME.

PROLOGUE. Phèdre à Eutyche.....	95
I. La Vieille à une Amphore.....	101
II. La Panthère et les Bergers.....	103
III. Ésope et le Paysan.....	105
IV. La figure du Singe.....	107
V. Ésope et le mauvais Plaisant.....	109
VI. La Mouche et la Mule.....	111
VII. Le Chien et le Loup.....	113
VIII. Le Frère et la Sœur.....	117
IX. Socrate à ses Amis.....	119
X. Histoire arrivée sous le règne d'Auguste.....	121
XI. Un Eunuque à un méchant Homme.....	127
XII. Le jeune Coq à une Perle.....	129
XIII. Les Abeilles et les Bourdons jugés par la Guêpe.....	131
XIV. Ésope jouant aux noix.....	133
XV. Le Chien et l'Agneau.....	135
XVI. La Cigale et le Hibou.....	137
XVII. Les Arbres sous la protection des dieux.....	139
XVIII. Le Paon à Junon.....	141
XIX. Ésope à un Bavard.....	143
ÉPLOGUE à Eutyche.....	145

LIVRE QUATRIÈME.

PROLOGUE. A Particulon.....	149
I. L'Ane et les Prêtres de Cybèle.....	153
II. La Belette et les Rats.....	155
III. Le Renard et les Raisins.....	157
IV. Le Cheval et le Sanglier.....	159
V. Testament expliqué par Ésope.....	161
VI. Combat des Rats et des Belettes.....	167
VII. Le Poète.....	169
VIII. La Vipère et la Lime.....	173
IX. Le Renard et le Bouc.....	175
X. Des Vices des hommes.....	177

TABLES.

	Pages.
XI. Le Voleur pillant un autel.....	179
XII. Les Richesses sont funestes.....	183
XIII. Le Lion roi.....	185
XIV. Les Chèvres et les Boucs.....	187
XV. Le Pilote et les Matelots.....	189
XVI. Députation des Chiens vers Jupiter.....	191
XVII. L'Homme et la Couleuvre.....	195
XVIII. Le Renard et le Dragon.....	197
XIX. Phèdre.....	201
XX. Naufrage de Simonide.....	203
XXI. La Montagne qui accouche.....	207
XXII. La Fourmi et la Mouche.....	209
XXIII. Simonide préservé par les dieux.....	213
ÉPLOGUE. Le poète à Particulon.....	217

LIVRE CINQUIÈME.

PROLOGUE. Le Poète.....	219
I. Demetrius et Ménandre.....	221
II. Les Voyageurs et le Voleur.....	223
III. Le Chauve et la Mouche.....	225
IV. L'Homme et l'Ane.....	227
V. Le Bouffon et le Paysan.....	229
VI. Les deux Chauves.....	233
VII. Leprince, joueur de flûte.....	235
VIII. Le Temps.....	239
IX. Le Taureau et le Veau.....	241
X. Le Chasseur et le Chien.].....	243

NOTES.

Notes du livre I ^e	244
Notes du livre II.....	270
Notes du livre III.....	282
Notes du livre IV.....	298
Notes du livre V.....	322



L'entreprise de la **BIBLIOTHÈQUE LATINE-FRANÇAISE**
est bientôt parvenue au complément des *Auteurs Classiques*;
VINGT auteurs sont entièrement terminés :

J. CÉSAR, 3 vol. ; CLAUDIEN, 2 ; CORNELIUS NEPOS, 1 ; FLORUS, 1 ;
HORACE, 2 ; JUSTIN, 2 ; JUVÉNAL, 2 ; LUCRÈCE, 2 ; PERSE, 1 ; PRÈ-
DRE, 1 ; PLINE LE JEUNE, 3 ; PLINE LE NATURALISTE, 20 ; QUINTE-
CURCE, 3 ; SALLUSTE, 2 ; STACE, 4 ; SUÉTONE, 3 ; TÉRENCE, 3 ; VA-
LÈRE-MAXIME, 3 ; VALERIUS FLACCUS, 1 , VELLEIUS PATERCULUS, 1 .

Il ne reste plus à publier et à compléter que les auteurs suivans :

CICÉRON, PLAUTE, PUBLIUS SYRUS, QUINTILIEN, SÉNÈQUE LE PHI-
LOSOPHE, SÉNÈQUE LE RHÉTEUR, SÉNÈQUE LE TRAGIQUE, SILIUS ITALI-
CUS, TACITE, TITE-LIVE, VIRGILE.

Excepté le *Cicéron*, il faudra peu de volumes pour compléter
cette grande Collection : plusieurs auteurs, tels que Virgile,
Quintilien, seront terminés avec un seul volume.

D'après la demande de nombreux Souscripteurs, et malgré les
circonstances si peu favorables aux lettres et au commerce, nous
publierons une nouvelle série, *les Érotiques*; nous venons de si-
gner les actes avec MM. les traducteurs.

Les *Oeuvres d'Ovide* seront traduites par MM. Th. Burette,
Chapuizy, Charpentier, Gros, Héguin de Guerle, Mangeart, Va-
latour, Vernadé, professeurs très-distingués de l'Université;

Tibulle et *Catulle*, par M. Valatour, profess. au collège Bourbon;
Properc et Gallus, par M. Genouille, professeur au collège
Saint-Louis;

Apulée, par M. V. Betolaud, professeur au collège Charlemagne;
Quatre littérateurs érudits sont chargés d'une traduction de
Martial.

Nous avons été assez heureux pour découvrir une traduction
inédite de *Pétrone*, par le plus savant et le plus spirituel des
professeurs, feu M. de Guerle.

Nous aurons ainsi terminé cette grande entreprise, qui a tra-
versé une révolution, et pour laquelle nous n'avons épargné ni
soins ni dépenses. MM. les Souscripteurs apprécieront nos sa-
crifices, s'ils veulent surtout se reporter au calcul établi à la
106^e livraison, par lequel il est démontré mathématiquement que,
par le nombre excédant de feuillets, ils ont reçu sans paiement
plus de ONZE volumes.

Si la série des *Érotiques* ne convenait pas à quelques-uns des
Souscripteurs, nous les prions de nous en prévenir aussitôt; nous
ne ferions pas tirer leur exemplaire, car notre intention est de
ne publier qu'à peu près le nombre nécessaire pour compléter
MM. les Souscripteurs qui attacheront assez d'intérêt et d'impor-
tance à cette Collection pour désirer la recevoir en son entier.



